

Rapport d'analyse statistique 2021



La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

unicef



Avant-propos

En septembre 2015, lors du sommet mondial sur le développement durable des Nations Unies, les Etats membres dont la Côte d'Ivoire ont adopté officiellement l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ce programme contient notamment un nouvel objectif mondial pour l'éducation qui vise, entre autres, à « *faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité qui débouche sur un apprentissage véritablement utile* ». C'est dire que la qualité de l'éducation fait l'objet d'un consensus international. Une stratégie éducative qui n'en fait donc pas état est purement et simplement considérée comme incomplète.

Ainsi, la Côte d'Ivoire a inscrit dans sa vision « *de construire une école de qualité et de mérite dans la transparence* » afin de disposer d'un capital humain pour assurer son développement harmonieux.

Si des progrès ont été accomplis au niveau de l'accès à l'école et de l'achèvement ces dernières années, le véritable défi à relever pour le système éducatif ivoirien reste l'amélioration de la qualité au regard des faibles performances des élèves.

C'est pourquoi, la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS) dont l'une des principales missions est de produire les statistiques sectorielles devant servir à faire un diagnostic du système éducatif se propose de faire un focus sur cette problématique dans le rapport d'analyse statistique 2021.

Le présent document est une contribution dans le cadre de la redynamisation du système éducatif voulue par le gouvernement. Il permet également de mesurer la mise en œuvre des engagements pour l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD 4).

Il s'agit essentiellement, à partir des données collectées au cours du recensement scolaire annuel 2020-2021, d'apprécier quelques déterminants de la qualité et les acquisitions des élèves mesurés par le biais des différents examens et évaluations standardisées ainsi que l'efficacité interne du système éducatif.

Remerciements

Dans le cadre de la production du rapport d'analyse statistique 2021, la DSPS a eu l'honneur de bénéficier des soutiens et contributions qui méritent amplement sa reconnaissance.

Ainsi, je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes remerciements :

- Au Professeur Mariatou KONE, Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation qui a soutenu la production des statistiques et l'élaboration de ce livrable ;
- Aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), notamment l'UNFPA qui apporte son appui au Ministère l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) ;
- Aux acteurs de la chaîne de production des statistiques scolaires : Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA/DDENA), Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP), Coordonnateurs Régionaux des Statistiques, Chargés de Statistiques en IEPP, Chefs d'établissement et Directeurs d'école ;
- A toutes les Directions Centrales et tous les Services Rattachés du MENA qui collaborent avec la DSPS à la production et à la mise à disposition des données statistiques scolaires ;
- Aux personnels de la DSPS et en particulier aux agents de la Sous-Direction des Statistiques et de la Performance qui ne ménagent aucun effort pour la production de ce document.

Directeur des Stratégies, de la
Planification et des Statistiques

Mamadou FOFANA

Sommaire

Avant-propos	1
Remerciements	2
Sommaire	3
Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	8
Introduction	11
Chapitre 1 : Infrastructures et ressources d'enseignement et d'apprentissage	14
1 : Situation des infrastructures scolaires	14
1.1 : Etat des lieux des infrastructures scolaires	15
1.2 : Commodités de base au sein des établissements scolaires	33
2 : Ressources d'enseignement et d'apprentissage	37
2.1 : Disponibilité des kits scolaires	37
2.2 : Disponibilité des manuels scolaires	39
Chapitre 2 : Environnement sécuritaire des établissements scolaires	43
1 : Disponibilité des clôtures	43
2 : Conflits en milieu scolaire	47
3 : Violences en milieu scolaire	50
Chapitre 3 : Encadrement pédagogique et qualification des enseignants	57
1 : Qualité de l'encadrement pédagogique	57
1.1 : Taille moyenne des salles de classe au primaire et au secondaire général	57
1.2 : Encadrement des élèves dans l'enseignement primaire	60
1.3 : Mode de fonctionnement des salles de classe dans l'enseignement primaire	62
1.4 : Encadrement des élèves au sein des groupes pédagogiques dans le primaire et dans le secondaire général	64
2 : Qualification du personnel enseignant	68
2.1 : Niveau scolaire et académique des enseignants	68
2.2 : Qualification pédagogique des enseignants	71
Chapitre 4 : Performance interne du système éducatif	75
1 : Situation de l'offre éducative	75
1.1 : Situation de l'offre formelle	75
1.2 : Limites de l'offre formelle	79
1.3 : Offres non formelles d'éducation	83

2 : Maintien des élèves dans le système éducatif	85
2.1 : Stratégies de maintien scolaire.....	85
2.2 : Rétention des élèves dans le système éducatif	89
3 : Promotion, transition et achèvement	92
3.1 : Promotion et transition	92
3.2 : Achèvement des cycles d'enseignement.....	95
Chapitre 5 : Acquis scolaires.....	99
1 : Résultats aux examens scolaires	99
1.1 : Résultats au CEPE	99
1.2 : Résultats au BEPC.....	103
1.3 : Résultats au BAC	106
2 : Résultats des évaluations des acquis des élèves.....	109
2.1 : Evaluations nationales.....	109
2.2 : Evaluations internationales.....	112
CONCLUSION	114

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves de 2017 à 2021 dans l'enseignement préscolaire	16
Tableau 2 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves de 2017 à 2021 dans l'enseignement primaire	18
Tableau 3 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire général de 2018 à 2021.....	19
Tableau 4 : Proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires selon le milieu et par statut dans le préscolaire, en 2020-2021	20
Tableau 5 : proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles préscolaires publiques, en 2020-2021...	21
Tableau 6 : Proportions de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires selon le milieu et par statut dans le primaire en 2020-2021	23
Tableau 7 : Proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles primaires publiques en 2020-2021	23
Tableau 8 : Nombre et proportion de salles de classe utilisées pour les cours et de laboratoire en bon et en mauvais état selon le milieu et par statut dans le secondaire général, en 2020-2021.....	24
Tableau 9 : Nombre et proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon et en mauvais état par région administrative dans les établissements du secondaire général public, en 2020-2021	25
Tableau 10 : Ratio élèves/place assise dans les écoles primaires publiques par région administrative, en 2020-2021	27
Tableau 11 : Ratio élèves/place assise dans les établissements publics du secondaire général par régions administratives et districts en 2020-2021	29
Tableau 12 : Proportions d'EPP à structure incomplète et proportions d'élèves les fréquentant par milieu, en 2020-2021.....	31
Tableau 13 : Proportions des écoles primaires publiques à structures incomplète par région administrative et districts, en 2020-2021	32
Tableau 14 : Proportions d'écoles sans commodités d'hygiène et d'assainissement par cycle d'enseignement, par milieu et par statut, en 2020-2021.....	35
Tableau 15 : Proportions d'écoles sans commodités d'hygiène et d'assainissement par ordre d'enseignement et par région administrative et district en 2020-2021	36
Tableau 16 : Proportion d'élèves ayant reçu un kit scolaire par région administrative dans les EPP, en 2020-2021	38
Tableau 17 : Proportions d'élèves ne disposant pas de manuels scolaires par milieu et par statut dans le primaire en, 2020-2021.....	40
Tableau 18 : Proportions d'élèves ne disposant pas de manuels scolaires par région administrative et par district dans le primaire en 2020-2021	40
Tableau 19 : Proportions d'écoles sans clôture par statut dans l'enseignement primaire, en 2020-2021	43
Tableau 20 : Proportions d'écoles sans clôture par District et région administrative dans l'enseignement primaire public, en 2020-2021	44
Tableau 21 : Proportion d'établissements sans clôture par District et région administrative dans l'enseignement secondaire général public, en 2020-2021	46

Tableau 22 : Répartition du nombre d'écoles ayant connu des perturbations de cours et durée moyenne d'arrêt de cours par type de conflits selon le milieu dans le primaire durant l'année scolaire précédente (2019-2020)	48
Tableau 23 : Répartition du nombre d'établissements du secondaire général ayant connu des perturbations de cours et durée moyenne d'arrêt de cours par type de conflits selon le milieu durant l'année scolaire précédente (2019-2020)	49
Tableau 24 : Répartition des effectifs par type de violences et selon le statut et le milieu dans le primaire, en 2020-2021	52
Tableau 25 : Répartition du nombre d'élèves victimes de violences par type de violence selon le niveau d'études dans le secondaire général pour l'année scolaire précédente (2019-2020)	53
Tableau 26 : Répartition du nombre de cas de violences référés par milieu et par statut selon le type d'autorité compétente saisie dans le primaire pour l'année scolaire précédente (2019-2020)	54
Tableau 27 : Répartition du nombre de cas de violences référés par milieu et par statut selon le type d'autorité compétente saisie dans le secondaire général pour l'année scolaire précédente (2019-2020)	54
Tableau 28 : Evolution du ratio moyen d'élèves par de salle de classe par statut et par milieu dans le primaire de 2016 à 2021	58
Tableau 29 : Evolution du ratio moyen d'élèves par de salle de classe par statut et par milieu dans le secondaire général de 2016 à 2021	59
Tableau 30 : Evolution de la proportion de classes à profil spécifique par statut et par milieu dans le primaire, de 2018 à 2021	63
Tableau 31 : Evolution du Ratio moyen d'élèves par groupe pédagogique par statut et par milieu au secondaire général, de 2016 à 2021	67
Tableau 32 : Ratio moyen élèves par groupe pédagogique par régions administratives et districts dans le primaire et le secondaire général public, en 2020-2021	67
Tableau 33 : Evolution de la proportion d'enseignants selon le diplôme académique par statut et par milieu dans l'enseignement primaire, de 2018 à 2021	69
Tableau 34 : Evolution de la proportion d'enseignants selon le diplôme académique le plus élevé par statut dans l'enseignement secondaire général, de 2019 à 2021	70
Tableau 35 : Proportion d'enseignants non certifiés par statut et par milieu dans l'enseignement primaire, en 2018 et 2021	72
Tableau 36 : Evolution de la proportion d'enseignants non certifiés par statut dans l'enseignement secondaire général, de 2019 à 2021	73
Tableau 37 : Evolution du nombre d'écoles primaires selon le statut de l'école et le milieu de résidence, de 2016 à 2021	77
Tableau 38 : Taux brut d'accès de l'enseignement primaire par sexe depuis l'année scolaire 2015-2016	77
Tableau 39 : Taux brut d'accès dans le premier cycle de l'enseignement secondaire par sexe depuis l'année scolaire 2015-2016	77
Tableau 40 : Evolution des effectifs scolarisés, des effectifs affectés dans les établissements privés selon le statut de l'établissement en 2010,2014,2019 et 2020	78
Tableau 41 : Evolution de la proportion d'élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par statut dans le primaire, de 2016 à 2020	80
Tableau 42 : Evolution de la proportion d'élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par milieu dans le primaire, de 2016 à 2020	80

Tableau 43 : Evolution des effectifs refusés à l'inscription au CP1 dans les écoles primaires publiques selon le milieu et en fonction du motif de refus en 2014,2017 et 2020	82
Tableau 44 : Répartition des effectifs élèves du primaire dans les structures islamiques d'éducation non formelle selon le type de structures depuis l'année scolaire 2018-2019	84
Tableau 45 : Répartition des effectifs élèves dans les structures islamiques d'éducation selon le type de structures par région administrative pour l'année scolaire 2020-2021	84
Tableau 46 : Proportions d'écoles primaires n'ayant pas de cantine fonctionnelle selon le milieu et le statut en 2020-2021	86
Tableau 47 : Proportions d'écoles primaires n'ayant pas de cantine fonctionnelle par région administrative et district en 2020-2021	87
Tableau 48 : Proportion d'écoles primaires disposant de CMEF selon le statut de l'école et l'année	88
Tableau 49 : Evolution du taux de promotion par cycle d'enseignement, de 2008 à 2020(en %)	93
Tableau 50 : Evolution du taux de transition inter-cycle selon le sexe, de 2007 à 2020	95
Tableau 51 : Evolution du taux d'achèvement du primaire selon le sexe.....	97
Tableau 52 : Evolution du taux d'achèvement 1 ^{er} cycle du secondaire selon le sexe.....	97
Tableau 53 : Evolution du taux d'achèvement 2 nd du cycle du secondaire selon le sexe	97
Tableau 54 : Tableau récapitulatif des évaluations réalisées par la DVSP.....	109
Tableau 55 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques et en lecture au CE1 par sexe et par milieu, en 2016	110
Tableau 56 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques, en français et en EDHC au CP2 par sexe et par milieu, en 2017	110
Tableau 57 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques, en français et en étude de milieu au CE2 par sexe et par milieu, en 2017	111

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des proportions d'écoles primaires publiques à structure incomplète, de 2017 à 2021	31
Graphique 2 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio moyen élèves par salle de classe, en 2020-2021	58
Graphique 3 : Proportion d'établissements secondaires publics selon la tranche de ratio moyen élèves par salle de classe, en 2020-2021	59
Graphique 4 : Evolution du Ratio moyen d'élèves par maître par statut et par milieu dans le primaire, de 2016 à 2021	61
Graphique 5 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio élèves par maître, en 2020-2021	61
Graphique 6 : Evolution du ratio moyen élèves par groupe pédagogique par statut et par milieu dans le primaire, de 2016 à 2021.....	65
Graphique 7 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021.....	65
Graphique 8 : Proportion d'établissement secondaire publique du 2nd cycle selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021.....	67
Graphique 9 : Proportion d'établissement secondaire publique du 1 ^{er} cycle selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021.....	67
Graphique 10 : Evolution du taux de survie des élèves en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013	90
Graphique 11 : Evolution du taux de survie des garçons en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013	90
Graphique 12 : Evolution du taux de survie des filles en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013	90
Graphique 13 : Evolution du taux moyen de réussite au CEPE, de 2016 à 2021	100
Graphique 14 : Evolution du taux moyen de réussite au CEPE selon le sexe de 2014 à 2021.....	100
Graphique 15 : Taux moyen de réussite au CEPE par DRENA en 2021	102
Graphique 16 : Evolution du taux moyen de réussite au BEPC, de 2016 à 2021	104
Graphique 17 : Evolution du taux moyen de réussite au BEPC selon le sexe de 2015 à 2021	104
Graphique 18 : Taux moyen de réussite au BEPC par DRENA/DDENA, en 2021	105
Graphique 19 : Evolution du taux moyen de réussite au BAC de 2015-2016 à 2020-2021	106
Graphique 20 : Evolution du taux moyen de réussite au BAC selon le sexe, de 2015 à 2021	107
Graphique 21 : Taux moyen de réussite au BAC par DRENA/DDENA, en 2021.....	108

Sigles et abréviations

BAC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAP/PC	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour les Professeurs de Collège
CAP/PL	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour les Professeurs de Lycée
CCEN	Conseil consultatif de l'Education Nationale
CE1	Cours Elémentaire 1ère Année
CE2	Cours Elémentaire 2ème Année
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
CM1	Cours Moyen 1ère Année
CM2	Cours Moyen 2ème Année
CNAESI	Commission Nationale d'Accompagnement des Etablissements Scolaires Islamiques
CP1	Cours Préparatoire 1ère Année
CP2	Cours Préparatoire 2ème Année
DAENF	Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DDENA	Direction Départementale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DIAS	Diplôme d'instituteur Adjoint Stagiaire
DRENA	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DSPS	Direction des stratégies, de la Planification et des statistiques
DVSP	Direction de la Veille et du Suivi des Programmes
EPP	Ecole Primaire Publique
IEPP	Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
IPS	Indice de Parité selon le sexe
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
PAPSE	Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PSE	Plan Sectoriel Education-Formation
PSO	Politique de Scolarisation Obligatoire
REA	Ressources d'Enseignement et d'Apprentissage
SIE	Structure Islamique d'Education
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TAS	Taux d'Achèvement du Secondaire
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance



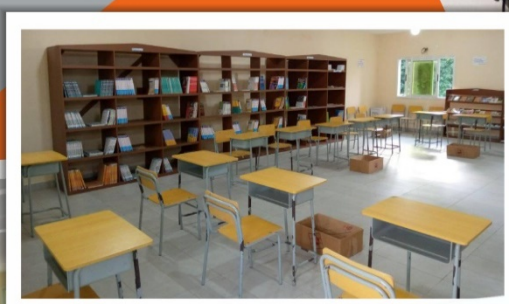
**RENTREE SCOLAIRE
2021-2022**

RIGUEUR - PERSEVERANCE - EXCELLENCE

*La qualité de l'enseignement
pour les leaders de demain*

de la 6ème à la Tle A et D

- **Salles multimédias**
- **Bibliothèque physique**
- **Bibliothèque numérique**
- **Auditorium**
- **Accompagnement personnalisé des élèves**
- **Effectifs réduits à 40 élèves par classe**



YAMOISSOUKRO - QUARTIER DIOULADOAKRO



Infoline: 01 0169 4800 - 07 5821 1052

Introduction

A l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, améliorer la qualité de l'éducation est un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. Des efforts sont donc consentis par l'Etat depuis plusieurs années, pour que chaque enfant puisse accéder à une éducation de qualité.

En effet, depuis 2015, l'on note une augmentation de la part du budget consacrée à l'éducation.¹ Le budget alloué au secteur Education-Formation en 2018 s'élevait à plus de 1 285 milliards de FCFA, soit 19% du budget global du pays. En outre, le pays consacre 5% de son PIB à l'éducation. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne africaine.

De plus, selon le rapport de performance du secteur Education-Formation de la Revue du Plan Sectoriel Education-Formation (PSE) 2018, les dépenses courantes d'éducation représentent 41% du Budget de fonctionnement de l'État hors dette².

Malgré tous les efforts déployés en termes d'accroissement des finances de l'éducation, de réformes éducatives parfois audacieuses, force est de reconnaître que les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur des attentes en termes de performances. En effet, les performances globales du système éducatif restent insuffisantes. L'école ivoirienne peine à répondre, d'une part, aux défis de l'inclusion, de l'équité, de la qualité, de la sécurité et de la transparence, et d'autre part, à soutenir la comparaison avec les pays de niveau de développement similaire ; en témoigne le rapport 2019 du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) dont les résultats placent la Côte d'Ivoire parmi les moins performants des quatorze (14) pays ayant participé à l'évaluation.

Mais qu'est-ce qu'une éducation de qualité ?

Une éducation de qualité est celle qui reconnaît les droits de tous les individus à réaliser la plénitude de leur potentiel en termes de capacités cognitives, affectives et créatives, tout en contribuant au développement de leurs sociétés et à la vie harmonieuse dans la différence et la diversité.

De façon plus opérationnelle, en ce qui concerne les systèmes d'éducation de base formelle, on peut définir la qualité de l'éducation comme celle qui assure à tous les citoyens l'accès au système éducatif à l'âge opportun. Cette éducation promeut des parcours scolaires fluides et l'acquisition d'apprentissages pertinents pour tous les élèves, tout en veillant à leur santé et leur bien-être.

¹ *L'état et les perspectives d'évolution de l'économie ivoirienne*, Banque mondiale, 2017.

² *Lois des finances* 2018 et 2019.

La littérature spécialisée a identifié quatre facteurs comme les principaux déterminants de la qualité de l'éducation. Ce sont : la présence de pratiques efficaces de gestion du temps scolaire et du temps d'apprentissage, le déploiement d'enseignants qualifiés et capables d'enseigner efficacement, la présence et l'utilisation des ressources infrastructurelles et didactiques, des environnements inclusifs et sécurisés permettant l'épanouissement et l'implication des élèves.

Quelle est la situation réelle de la qualité de l'éducation en Côte d'Ivoire ?

Le présent rapport d'analyse du système éducatif ivoirien apporte des réponses à cette interrogation et la réflexion sur la qualité de l'éducation porte sur :

- les infrastructures et les ressources d'enseignement et d'apprentissage ;
- l'environnement sécuritaire des établissements scolaires ;
- l'encadrement pédagogique et la qualification des enseignants ;
- la performance interne du système éducatif ;
- les acquis scolaires.

COLLEGE PRIVE LEON-GONTRAN DAMAS de VAVOUA

S'instruire pour servir



BP: 223 Vavoua

Tél: 07 4880 2024 - 07 0776 0869

Mail: collegegontrandamas@gmail.com

Chapitre 1 : Infrastructures et ressources d'enseignement et d'apprentissage

La quête d'un système éducatif performant et d'une éducation de qualité demeure un enjeu capital pour le gouvernement qui fait de la formation et de l'employabilité des jeunes une priorité ; en témoignent les efforts budgétaires dont bénéficie le secteur Education-Formation.

Les fonds alloués servent entre autres à développer le réseau d'écoles et d'établissements afin d'accroître la capacité d'accueil du système éducatif et d'améliorer ainsi l'accès à l'école. Par ailleurs, en vue de favoriser un meilleur apprentissage, l'Etat équipe les écoles et établissements publics en ressources didactiques et distribue des kits scolaires aux élèves.

Pour autant, l'on est en droit de se demander si les salles de classe construites ou réhabilitées ainsi que les équipements respectent certaines normes et si les ressources d'apprentissage sont effectivement disponibles de sorte à améliorer les performances des élèves et par conséquent la qualité de l'éducation.

Quelle est alors la situation des infrastructures scolaires et des ressources d'apprentissage ?

1 : Situation des infrastructures scolaires

Les infrastructures scolaires (bâtiments, salles de classe, laboratoires et équipements...) sont indispensables à une activité d'enseignement. Pour que les apprentissages se déroulent dans des conditions optimales, il est impérieux qu'elles soient de qualité. C'est pourquoi, l'ouverture des établissements scolaires est soumise à une réglementation imposée par la carte scolaire. Ainsi, pour être autorisée à ouvrir, une école doit avoir des bâtiments construits selon les normes architecturales (respect des dimensions et du type de construction), être équipée en mobilier (tables-bancs, bureaux, armoires) et être dotée de certaines commodités de base (latrines et point d'eau). Pour le collège, à ces critères, il faut ajouter les salles spécialisées. De plus, une visite de contrôle de conformité est organisée pour s'assurer que les normes sont effectivement respectées. Malgré l'existence de ces normes conditionnant l'ouverture des salles de classe, les cours se déroulent-ils dans des conditions acceptables ?

La réponse à cette interrogation est abordée d'abord à travers l'état des lieux des infrastructures scolaires puis la disponibilité des commodités de base.

1.1 : Etat des lieux des infrastructures scolaires

1.1.1 : Nombre et évolution des infrastructures scolaires

Pour que les enfants d'âge scolaire disposent d'une offre éducative adéquate, l'Etat avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers [l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (CD2), le Millenium Challenge Corporation (MCC), la Banque Mondiale dans le cadre du Projet d'Amélioration des Prestations des Services Educatifs (PAPSE), la Fondation Jacobs et l'UNICEF], des populations et des Collectivités territoriales (Conseils régionaux et Mairies) investit dans la construction d'infrastructures scolaires. Il est également accompagné dans sa mission d'éducation des enfants par les promoteurs d'établissements privés qui contribuent incontestablement à l'accroissement de la capacité d'accueil du système éducatif.

Au cours de ces 5 dernières années scolaires (de 2016/2017 à 2020-2021), le réseau d'infrastructures scolaires s'est considérablement étendu dans tous les degrés d'enseignement.

Dans l'enseignement préscolaire, globalement, le nombre d'écoles et de salles de classe sous la tutelle du Ministère de l'Education et de l'Alphabétisation (MENA) s'est accru en moyenne par an respectivement de 9% et de 8% sur cette période. Parallèlement, les effectifs scolarisés ont eux aussi augmenté en moyenne par an de 9%. Cependant, on observe que le rythme de croissance du nombre d'écoles ainsi que celui des salles de classe diffèrent selon leur milieu d'implantation et leur statut.

En ce qui concerne les écoles, en milieu rural, leur nombre évolue en moyenne par an de 11% contre 9% pour les écoles en milieu urbain. Si cette tendance se maintient et avec la sensibilisation sur l'importance de la préscolarisation, l'on pourrait assister à la réduction des écarts de scolarisation entre ces 2 milieux. En effet, en dépit de l'accroissement des infrastructures dans l'enseignement préscolaire, en 2020-2021, 64% des écoles de ce degré d'enseignement sont encore en zone urbaine et elles accueillent 75% des élèves.

Quoique représentant respectivement à peine 4% et moins du tiers de l'ensemble des écoles préscolaires, le nombre d'écoles communautaires et d'écoles privées évolue à un rythme beaucoup plus soutenu que celui des écoles publiques. Il a été recensé 128 écoles communautaires en 2020-2021 contre 18 en 2016/2017. Leur nombre a donc évolué en moyenne de 63% par an sur la période. Il faut noter que parmi les écoles communautaires répertoriées,

117 ont été ouvertes grâce au PAPSE appuyé par la Banque Mondiale et l'UNICEF. Ces Centres Précolaires Communautaires (CPC) accueillent, en 2020-2021, 8 317 enfants âgés de 4 à 5 ans et fonctionnent dans 6 régions situées au nord de la Côte d'Ivoire (la BAGOUE, le BERE, le PORO, le TCHOLOGO, le BOUNKANI et le KABAGADOUGOU). Quant au nombre d'écoles privées, il a augmenté en moyenne de 11% par an. Cet accroissement pourrait être le signe d'une demande de plus en plus forte dans le préscolaire vu les effectifs élèves qui sont également en hausse (de 174 264 en 2016-2017 à 245 223 élèves en 2020-2021, soit un accroissement global de 41%). Concernant le nombre de salles de classe, c'est dans le communautaire que l'on constate le taux d'accroissement moyen annuel le plus élevé (63 % par an) (**Tableau 1**). Ces salles de classe créées essentiellement en zone rurale pour pallier le manque d'infrastructures accueillent, certes, les enfants en vue de leur donner la chance de bénéficier des avantages de la préscolarisation mais encore faut-il qu'elles disposent d'équipements appropriés pour y parvenir.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves de 2017 à 2021 dans l'enseignement préscolaire

	Milieu/Statut		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Accroissement Moyen Annuel (2017 à 2021)
Ecoles	Milieu	Urbain	1 636	1 791	2 052	2 145	2 279	9%
		Rural	866	1 043	1 099	1 330	1 307	11%
	Statut	Public	1 802	2 079	2 284	2 397	2 437	8%
		Privé	682	738	851	957	1 021	11%
		Communautaire	18	17	16	121	128	63%
Ensemble		2 502	2 834	3 151	3 475	3 586	9%	
Salles de classe	Milieu	Urbain	4 310	4 589	5 156	5 321	5 686	7%
		Rural	1 582	1 832	1 886	2 250	2 213	9%
	Statut	Public	3 973	4 445	4 823	4 950	5 074	6%
		Privé	1 886	1 943	2 186	2 388	2 563	8%
		Communautaire	33	33	33	233	262	68%
Ensemble		5 892	6 421	7 042	7 571	7 899	8%	
Effectifs élèves	Milieu	Urbain	136 069	138 390	147 313	179 625	183 961	8%
		Rural	38 195	41 786	40 834	64 732	61 262	13%
	Statut	Public	125 562	129 661	133 972	165 866	163 270	7%
		Privé	47 697	49 616	53 567	70 085	73 159	11%
		Communautaire	1 005	899	608	8 406	8 794	72%
Ensemble		174 264	180 176	188 147	165 919	245 223	9%	

Au niveau de l'enseignement primaire, tandis que le nombre d'écoles évolue en moyenne de 3,5% par an, celui des salles de classe augmente en moyenne de 4,5% par an. En revanche, le rythme d'évolution des effectifs élèves est moins important (2,5% en moyenne par an sur la période 2016-2017 à 2020-2021).

On observe également qu'en 2020-2021, 62% des écoles primaires sont implantées en milieu rural et elles accueillent plus de la moitié (61%) de l'ensemble des écoliers. En dépit de cette situation, le taux moyen d'accroissement annuel du nombre d'écoles en milieu urbain (6,7%) est près de 4 fois supérieur à celui des écoles en milieu rural (1,8%). Par ailleurs, même si seulement 17% des écoles de cet degré d'enseignement sont privées, leur taux d'accroissement moyen annuel est assez élevé (10,1% contre 3% pour le nombre d'écoles publiques), ce qui suggère que l'offre éducative dans le privé est en train de prendre de l'ampleur. A contrario, le nombre d'écoles communautaires a considérablement baissé en 5 ans (moins 7,1 % en moyenne par an). Au cours de l'année scolaire 2016-2017, on dénombrait 1001 écoles communautaires, en 2020-2021, on n'en compte plus que 746. Bon nombre d'entre elles sont devenues des écoles primaires publiques en passant par la carte scolaire.

En ce qui concerne le nombre de salles de classe des écoles publiques et privées, il est également en constante hausse. Toutefois, le taux d'accroissement moyen annuel du nombre de salles de classe des écoles privées (10,1%) est près de 3 fois plus élevé que celui des salles de classe des écoles publiques (3,5%). Par ailleurs, au cours de l'année scolaire 2016-2017, un peu plus de 60% des salles de classe avaient été recensées dans les écoles rurales. En 2020-2021, cette proportion a régressé de 4 points de pourcentage pour s'établir à 56%. Cela induit un accroissement moyen annuel du nombre de salles de classe des écoles en milieu urbain (6,8%) plus de 2 fois supérieur à celui des écoles en milieu rural (2,8%) (**Tableau 2**).

Tableau 2 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves de 2017 à 2021 dans l'enseignement primaire

	Milieu/Statut		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Accroissement Moyen Annuel (2017 à 2021)
Ecoles	Milieu	Urbain	5 551	5 834	65 587	6 987	7 203	6,7%
		Rural	10 773	11 123	11 028	11 271	11 554	1,8%
	Statut	Public	13 195	13 784	14 246	14 613	14 874	3,0%
		Privé	2 128	2 201	2 481	2 806	3 137	10,2%
		Communautaire	1 001	972	888	839	746	-7,1%
Ensemble		16 324	16 957	17 615	18 258	18 757	3,5%	
Salles de classe	Milieu	Urbain	33 448	37 229	40 690	42 360	43 461	6,8%
		Rural	50 874	57 538	55 176	55 978	56 906	2,8%
	Statut	Public	68 805	77 261	77 629	78 523	79 073	3,5%
		Privé	13 107	14 731	15 950	17 619	19 274	10,1%
		Communautaire	2 410	2 775	2 287	2 197	2 020	-4,3%
Ensemble		84 322	94 767	95 866	98 339	100 367	4,5%	
Effectifs élèves	Milieu	Urbain	1 689 075	1 761 411	1 920 830	2 015 701	1 991 567	4,2%
		Rural	2 083 061	2 138 811	2 083 054	2 085 729	2 111 258	0,3%
	Statut	Public	3 169 303	3 255 797	3 308 667	3 336 678	3 307 236	1,1%
		Privé	522 633	564 772	625 916	696 078	732 515	8,8%
		Communautaire	80 200	79 653	69 301	68 674	63 074	-5,8%
Ensemble		3 772 136	3 900 222	4 003 884	4 101 430	4 102 825	2,1%	

Au niveau du secondaire général, l'année scolaire 2017-2018 est la référence pour apprécier l'évolution des infrastructures scolaires dans ce degré d'enseignement. Au cours de ces 4 ans (2017-2018 à 2020-2021), le nombre d'établissements et de celui de salles de classe connaissent un accroissement moyen annuel supérieur à 10% contrairement aux effectifs élèves qui, eux, augmentent en moyenne par an de 8%. En outre, l'offre éducative est non seulement dominée par le privé mais elle est aussi concentrée en milieu urbain. En effet, en 2020-2021, 77 établissements sur 100 sont implantés en zone urbaine et 78 sur 100 sont privés. Toutefois, il faut reconnaître que des efforts sont fournis pour améliorer l'offre éducative en zone rurale. Le nombre d'établissements y évolue en moyenne de 39% par an et celui des salles de classe de 40% par an sur la période 2017-2018 à 2020-2021 (Tableau 3). De plus, alors qu'en 2017-2018, seulement 7% des établissements étaient implantés en zone rurale, cette proportion a doublé en 4 ans en passant à 14% avec la construction des collèges de proximité. Par ailleurs, il faut également préciser que les établissements privés ayant obtenu l'homologation sont susceptibles de recevoir les affectés de l'Etat à qui incombe leur prise en charge. En 2020, sur 549 827 élèves

admis en 6^{ème}, 315 024, soit 57,29% de l'ensemble des admis y ont été affectés par la Commission Nationale d'Orientation (CNO).

Tableau 3 : Evolution du nombre d'écoles, de salles de classe et des effectifs d'élèves dans l'enseignement secondaire général de 2018 à 2021

	Milieu/Statut		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Accroissement Moyen Annuel (2018 à 2021)
Etablissements	Milieu	Urbain	1 542	1 712	1 955	2 108	11%
		Rural	236	307	376	629	39%
	Statut	Public	492	524	549	614	8%
		Privé	1 286	1 495	1 782	2 123	18%
	Ensemble		1 778	2 019	2 331	2 737	15%
Salles de classe	Milieu	Urbain	31 094	33 729	36 423	38 884	8%
		Rural	2 269	3 348	3 713	6 161	40%
	Statut	Public	11 167	11 566	12 265	13 281	6%
		Privé	22 196	25 511	27 871	31 764	13%
	Ensemble		33 363	37 077	40 136	45 045	11%
Effectifs élèves	Milieu	Urbain	1 820 184	1 958 967	2 115 331	2 173 550	6%
		Rural	103 579	151 532	149 638	262 464	36%
	Statut	Public	967 717	1 037 590	1 084 589	1 105 205	5%
		Privé	956 046	1 072 909	1 180 380	1 330 809	12%
	Ensemble		1 923 763	2 110 499	2 264 969	2 436 014	8%

En définitive, le nombre d'établissements scolaires s'est significativement amélioré de 2016-2017 à 2020-2021 dans les différents degrés d'enseignement. Les accroissements moyens annuels observés durant cette période, sont surtout le fait de l'augmentation du nombre d'infrastructures scolaires privées.

1.1.2 : Etat des salles de classe

L'accroissement du nombre de salles de classe est nécessaire pour d'une part, améliorer la couverture scolaire et d'autre part, pour donner la chance à tous les enfants d'avoir accès à l'école. Cependant, pour un apprentissage de qualité, les salles de classe doivent être en bon état. Malheureusement, dans tous les degrés d'enseignement, des salles de classe utilisées pour les cours sont soit dans un état de précarité, soit en matériaux provisoires.

Dans le Préscolaire, 7 512 salles de classe utilisées pour les cours ont été recensées en 2020-2021. 88% d'entre elles sont en bon état. Néanmoins, une proportion non négligeable est encore en mauvais état ou en matériaux provisoires. En effet, 6 classes utilisées pour les cours sur 100

sont en mauvais état et une proportion identique en matériaux provisoires. Par ailleurs, ce sont les écoles préscolaires du milieu rural qui renferment les plus fortes proportions de salles de classe utilisées pour les cours en mauvais état et en matériaux provisoires. Alors que la proportion cumulée de salles de cours en mauvais état et en matériaux provisoires s'élève à environ 10% dans les écoles du milieu urbain, cette proportion est de 17% dans les écoles implantées en milieu rural. En outre, sur les 256 salles de classe utilisées pour les cours dans les écoles communautaires, 9 sont en mauvais état et seulement 1, en matériaux provisoires. A contrario, dans les écoles préscolaires publiques, les proportions de salles de classe où les cours sont dispensés en mauvais état et en matériaux provisoires sont plus importantes. Elles sont respectivement d'environ 8% et de près de 9%. Dans les écoles préscolaires privées, moins de 1% des salles de cours sont en mauvais état. Par contre, il y existe 11 salles de cours en matériaux provisoires (**Tableau 4**).

En observant les proportions de salles de classe utilisées en matériaux provisoires des écoles préscolaires publiques, au plan régional, on remarque qu'à l'exception de la région de la ME où l'on n'a recensé aucune salle de cours en matériaux provisoires, dans toutes les autres, leur proportion oscille entre 1% (dans le District d'ABIDJAN et dans la région du SUD-COMOE) et 31% (dans le GBOKLE). Quant aux salles de cours délabrées, on en rencontre également dans toutes les régions. Leur proportion est toutefois importante dans le Folon où sur à peine 27 salles de cours, 5 sont en mauvais état (**Tableau 5**).

Tableau 4 : Proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires selon le milieu et par statut dans le préscolaire, en 2020-2021

Milieu/Statut		Salles de classe utilisées pour les cours						
		Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Matériaux provisoires	% Matériaux provisoires
Milieu	Rural	2 084	1 747	83,83%	159	7,63%	178	8,54%
	Urbain	5 428	4 887	90,03%	271	4,99%	269	4,96%
Statut	Communautaire	256	246	96,09%	9	3,52%	1	0,39%
	Privé	2 391	2 368	99,04%	12	0,50%	11	0,46%
	Public	4 865	4 020	82,63%	409	8,41%	435	8,94%
Ensemble		7 512	6 634	88,31%	430	5,72%	447	5,95%

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 5 : proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles préscolaires publiques, en 2020-2021

Régions	Salles de classe utilisées pour les cours dans les écoles préscolaires publiques						
	Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Matériaux provisoires	% Matériaux provisoires
ABIDJAN	818	749	92%	63	8%	6	1%
AGNEBY-TIASSA	218	189	87%	14	6%	15	7%
BAFING	37	33	89%	2	5%	2	5%
BAGOUE	71	57	80%	6	8%	8	11%
BELIER	95	83	87%	4	4%	8	8%
BERE	38	32	84%	2	5%	4	11%
BOUNKANI	56	47	84%	7	13%	2	4%
CAVALLY	81	54	67%	9	11%	18	22%
FOLON	27	17	63%	5	19%	5	19%
GBÊKÊ	263	221	84%	28	11%	14	5%
GBOKLE	59	37	63%	4	7%	18	31%
GÔH	183	162	89%	14	8%	7	4%
GONTOUGO	143	127	89%	14	10%	2	1%
GRANDS PONTS	158	139	88%	12	8%	7	4%
GUEMON	117	101	86%	7	6%	9	8%
HAMBOL	126	95	75%	9	7%	21	17%
HAUT-SASSANDRA	220	176	80%	18	8%	26	12%
IFFOU	73	53	73%	9	12%	11	15%
INDENIE-DJUABLIN	165	149	90%	11	7%	5	3%
KABADOUGOU	102	64	63%	10	10%	28	27%
LA ME	121	117	97%	4	3%	0	0%
LÔH-DJIBOUA	167	153	92%	9	5%	5	3%
MARAHOUÉ	176	152	86%	2	1%	22	13%
MORONOU	54	51	94%	2	4%	1	2%
NAWA	195	153	78%	22	11%	20	10%
N'ZI	63	49	78%	1	2%	13	21%
PORO	220	131	60%	25	11%	64	29%
SAN PEDRO	127	110	87%	9	7%	8	6%
SUD-COMOE	188	167	89%	20	11%	1	1%
TCHOLOGO	58	54	93%	2	3%	2	3%
TONKPI	287	171	60%	39	14%	77	27%
WORODOUGOU	39	32	82%	4	10%	3	8%
YAMOOUSSOUKRO	120	95	79%	22	18%	3	3%
NATIONAL	4 865	4 020	83%	409	8%	435	9%

Dans l'enseignement primaire, même si plus des $\frac{3}{4}$ des 96 911 salles de classe utilisées pour les cours sont en bon état en 2020-2021, respectivement 12 et environ 11 sur 100 sont en mauvais état et en matériaux provisoires. En milieu rural, la proportion de salles de cours en mauvais état (14,48%) est plus d'une fois et demie supérieure à celle des classes de cours des écoles en zone urbaine (8,81%). Pire, cette proportion stagne puisqu'elle s'élevait à également 14% au cours de l'année scolaire 2019-2020, ce qui laisse croire que la réhabilitation des salles de classe dégradées n'est pas régulière.

L'observation des proportions de salles de cours selon le statut de l'école indique que ce sont les écoles communautaires qui renferment les proportions de salles de cours en mauvais état et en matériaux provisoires les plus importantes : près de 11 salles de cours sur 100 sont en mauvais état et environ 64 sur 100, en matériaux provisoires. Seulement $\frac{1}{4}$ des salles de cours y sont en bon état. Par contre, dans les écoles privées, les proportions de salles de classe utilisées pour les cours en mauvais état et en matériaux provisoires sont moindres (2,62% en mauvais état et 4,24% en matériaux provisoires).

Dans les Ecoles Primaires Publiques (EPP), la situation n'est guère reluisante aussi bien au plan national que régional. Globalement, la proportion cumulée de salles de classe utilisées pour les cours en mauvais état et en matériaux provisoires représente 26% de l'ensemble des salles de cours. Néanmoins, cette proportion a régressé de 2 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente (2019-2020) où il a été enregistré 28% de salles de cours en mauvais état et en matériaux provisoires (**Tableau 6**).

Au niveau des régions administratives, on dénombre également des salles de classe en mauvais état et en matériaux provisoires dans les EPP. A l'exception de la région de la BAGOUE où 6 salles de classe sur 100 utilisées pour les cours sont en mauvais état, dans toutes les autres régions, entre 10% et 18% le sont. De plus, dans les EPP de certaines régions, il n'existe pratiquement plus de salles utilisées pour les cours en matériaux provisoires. Ce sont : les Districts d'Abidjan (0,5%) et de Yamoussoukro (2%) ainsi que les régions du MORONOU (1%) et du SUD-COMOE (2%). Par contre, dans les régions du GBOKLE, du TONKPI, du HAMBOL et de SAN-PEDRO, les proportions de salles de classe utilisées pour les cours en matériaux provisoires sont inquiétantes. Elles oscillent entre 30 et 25% du nombre total de salles de cours (**Tableau 7**).

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 6 : Proportions de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires selon le milieu et par statut dans le primaire en 2020-2021

Milieu/Statut		Salles de classe utilisées pour les cours						
		Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Matériaux provisoires	% Matériaux provisoires
Milieu	Rural	54 520	36 888	67,66%	7 894	14,48%	9 738	17,86%
	Urbain	42 391	37 352	88,11%	3 736	8,81%	1 303	3,07%
Statut	Communaire	1 946	489	25,13%	213	10,95%	1 244	63,93%
	Privé	18 430	17 167	93,15%	482	2,62%	781	4,24%
	Public	76 535	56 584	73,93%	10 935	14,29%	9 016	11,78%
Ensemble		96 911	74 240	76,61%	11 630	12,00%	11 041	11,39%

Tableau 7 : Proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles primaires publiques en 2020-2021

Régions/Districts	Salles de classe utilisées pour les cours						
	Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Matériaux provisoires	% Matériaux provisoires
ABIDJAN	6 343	5 645	89%	668	11%	30	0,5%
AGNEBY-TIASSA	2 814	2 283	81%	395	14%	136	5%
BAFING	876	701	80%	147	17%	28	3%
BAGOUE	1 233	1 098	89%	80	6%	55	4%
BELIER	2 053	1 718	84%	249	12%	86	4%
BERE	1 748	1 177	67%	304	17%	267	15%
BOUNKANI	944	735	78%	172	18%	37	4%
CAVALLY	1 747	1 196	68%	242	14%	309	18%
FOLON	453	352	78%	69	15%	32	7%
GBÊKÊ	3 903	3 086	79%	620	16%	197	5%
GBOKLE	1 459	752	52%	270	19%	437	30%
GÔH	3 335	2 431	73%	538	16%	366	11%
GONTOUGO	3 077	2 426	79%	530	17%	121	4%
GRANDS PONTS	1 575	1 291	82%	221	14%	63	4%
GUEMON	2 870	1 679	59%	472	16%	719	25%
HAMBOL	1 814	1 452	80%	220	12%	142	8%
HAUT-SASSANDRA	5 328	3 209	60%	943	18%	1 176	22%
IFFOU	1 730	1 167	67%	208	12%	355	21%
INDENIE-DJUABLIN	1 773	1 514	85%	173	10%	86	5%
KABADOUGOU	1 004	793	79%	149	15%	62	6%
LA ME	1 945	1 671	86%	211	11%	63	3%
LÔH-DJIBOUA	3 257	2 466	76%	460	14%	331	10%
MARAHOUÉ	3 510	2 228	63%	589	17%	693	20%
MORONOU	1 312	1 094	83%	204	16%	14	1%
NAWA	3 378	2 221	66%	475	14%	682	20%
N'ZI	1 295	978	76%	199	15%	118	9%
PORO	2 535	2 000	79%	394	16%	141	6%
SAN PEDRO	2 556	1 651	65%	259	10%	646	25%
SUD-COMOE	2 279	1 953	86%	283	12%	43	2%
TCHOLOGO	1 608	1 205	75%	205	13%	198	12%
TONKPI	4 334	2 514	58%	676	16%	1 144	26%
WORODOUGOU	1 285	885	69%	179	14%	221	17%
YAMOOUSSOUKRO	1 162	1 013	87%	131	11%	18	2%
NATIONAL	76 535	56 584	74%	10 935	14%	9 016	12%

Dans le secondaire général, en plus des salles de classe où sont dispensés les cours, des laboratoires sont également utilisés pour l'enseignement de certaines disciplines nécessitant que les cours théoriques s'accompagnent d'expériences pratiques : les sciences de la vie et de la terre, les sciences physiques et la chimie. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, il a été recensé 39 039 salles de classes utilisées pour les cours et 3 807 laboratoires. Globalement, 5 salles de cours sur 100 et 11 laboratoires sur 100 sont en mauvais état. Les établissements implantés en milieu urbain renferment à eux seuls 87% des salles utilisées pour les cours et 82% des laboratoires. C'est également dans ces établissements que l'on enregistre les plus fortes proportions de salles de cours et de laboratoires délabrés. En milieu urbain, 5 salles de cours sur 100 et 12 laboratoires sur 100 sont défectueux contre 3 salles de cours sur 100 et 7 laboratoires sur 100 en milieu rural. Par ailleurs, dans les établissements privés, les salles utilisées pour les cours et les laboratoires sont mieux entretenus. Seulement 2% de salles de cours et 5% de laboratoires sont en mauvais état. En revanche, dans les établissements publics, les proportions de salles de cours et de laboratoires vétustes et délabrés restent encore élevées : 11 salles utilisées pour les cours ainsi que le tiers des laboratoires ne sont pas en bon état (**Tableau 8**).

Qu'en est-il de l'état des salles de cours et des laboratoires des établissements publics dans les régions administratives et les 2 Districts ? Hormis les régions de la BAGOUE et de SAN-PEDRO où toutes les salles de cours recensées sont en bon état, dans toutes les autres régions, entre 1% et voire même 32% des salles utilisées pour les cours sont vétustes. Pour ce qui est de l'état des laboratoires, la situation est plus préoccupante. Dans la région du FOLON, le seul laboratoire est hors d'usage. Dans celles du WORODOUGOU (72%), du CAVALLY (63%) et le District de YAMOOUSSOUKRO (55%), plus de la moitié des laboratoires n'existent que de nom (**Tableau 9**).

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 8 : Nombre et proportion de salles de classe utilisées pour les cours et de laboratoire en bon et en mauvais état selon le milieu et par statut dans le secondaire général, en 2020-2021

Milieu/Statut		Salles de classe utilisées pour les cours					Laboratoires				
		Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état
Milieu	Urbain	33 912	32 183	95%	1 704	5%	3 104	2 738	88%	365	12%
	Rural	5 127	4 994	97%	133	3%	703	653	93%	50	7%
Statut	Privé	27 126	26 593	98%	508	2%	2 982	2 837	95%	144	5%
	Public	11 913	10 584	89%	1 329	11%	825	554	67%	271	33%
Ensemble		39 039	37 177	95%	1 837	5%	3 807	3 391	89%	415	11%

Tableau 9 : Nombre et proportion de salles de classe utilisées pour les cours en bon et en mauvais état par région administrative dans les établissements du secondaire général public, en 2020-2021

Régions/ Districts	Salles de classe utilisées pour les cours					Laboratoires				
	Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% mauvais état	Total	Bon état	% Bon état	Mauvais état	% Mauvais état
ABIDJAN	1 543	1 359	88%	184	12%	75	63	84%	12	16%
AGNEBY-TIASSA	375	319	85%	56	15%	27	23	85%	4	15%
BAFING	153	147	96%	6	4%	14	10	71%	4	29%
BAGOUE	287	287	100%	0	0%	12	8	67%	4	33%
BELIER	345	292	85%	53	15%	51	26	51%	25	49%
BERE	173	161	93%	12	7%	10	8	80%	2	20%
BOUNKANI	167	161	96%	6	4%	4	4	100%	0	0%
CAVALLY	200	189	95%	11	6%	24	9	38%	15	63%
FOLON	67	53	79%	14	21%	1	0	0%	1	100%
GBÊKÉ	661	549	83%	112	17%	42	28	67%	14	33%
GBOKLE	104	94	90%	10	10%	3	3	100%	0	0%
GÔH	425	415	98%	10	2%	33	22	67%	11	33%
GONTOUGO	567	529	93%	38	7%	38	20	53%	18	47%
GRANDS PONTS	291	279	96%	12	4%	16	14	88%	2	13%
GUEMON	202	177	88%	25	12%	11	7	64%	4	36%
HAMBOL	304	238	78%	66	22%	57	49	86%	8	14%
HAUT-SASSANDRA	649	545	84%	104	16%	19	11	58%	8	42%
IFFOU	186	176	95%	10	5%	24	20	83%	4	17%
INDENIE-DJUABLIN	426	386	91%	40	9%	27	14	52%	13	48%
KABADOUGOU	221	196	89%	25	11%	29	19	66%	10	34%
LA ME	454	443	98%	11	2%	22	12	55%	10	45%
LÔH-DJIBOUA	366	297	81%	69	19%	26	21	81%	5	19%
MARAHOUÉ	391	364	93%	27	7%	16	13	81%	3	19%
MORONOU	271	225	83%	46	17%	25	14	56%	11	44%
NAWA	241	238	99%	3	1%	16	14	88%	2	13%
N'ZI	175	83	47%	92	53%	10	5	50%	5	50%
PORO	663	649	98%	14	2%	52	37	71%	15	29%
SAN PEDRO	249	249	100%	0	0%	18	16	89%	2	11%
SUD-COMOE	577	457	79%	120	21%	37	19	51%	18	49%
TCHOLOGO	237	233	98%	4	2%	14	12	86%	2	14%
TONKPI	547	503	92%	44	8%	21	13	62%	8	38%
WORODOUGOU	190	150	79%	40	21%	18	5	28%	13	72%
YAMOOUSSOUKRO	206	141	68%	65	32%	33	15	45%	18	55%
NATIONAL	11 913	10 584	89%	1 329	11%	825	554	67%	271	33%

En conclusion, dans toutes les écoles préscolaires et primaires ainsi que dans les établissements du secondaire général, des salles de classes utilisées pour les cours sont soit vétustes et délabrées, soit en matériaux provisoires. De nombreuses salles spécialisées sont également en mauvais état. Ces salles doivent être réhabilitées pour offrir aux élèves de meilleures conditions d'apprentissage.

1.1.3 : Disponibilité des équipements : cas des tables-bancs dans le public

Les tables-bancs font partie du mobilier dont une classe doit impérativement disposer. Il en existe différents types : celles d'une place, de 2 places, de 3 places ou de 4 places. Les tables-bancs de 2 places sont les plus utilisées. Dans les normes, quel que soit l'effectif des élèves dans une salle de classe, chacun d'eux doit avoir une place assise pour suivre les cours. Autrement dit, le ratio élèves/place assise doit être inférieur ou tout au plus égal à 1. Ce ratio est-il respecté dans les écoles et établissements publics de sorte à assurer aux élèves et aux enseignants de meilleures conditions de travail ?

Dans les écoles primaires publiques, au cours de l'année scolaire 2020-2021, il a été dénombré 55 929 tables-bancs d'une place, 1 382 634 de 2 places, 34 853 de 3 places et 5 920 de 4 places. Avec l'ensemble de ces tables-bancs, ce sont au total 2 949 436 places assises qui sont disponibles. Le nombre d'élèves recensés étant de 3 307 236, il va sans dire que tous ne peuvent disposer de places assises. Au total, 366 186 élèves ont suivi les cours dans des conditions difficiles. En effet, Le ratio élèves/place assise s'établit à 1,12 ; ce qui revient à dire qu'environ 11 élèves sur 100 n'ont pas de places assises. En considérant le nombre d'élèves n'ayant pas de places assises, il aurait fallu, en 2020-2021, 183 100 tables-bancs de 2 places pour combler leur déficit.

Dans les 2 districts (ABIDJAN et YAMOOUSSOUKRO) et pratiquement toutes les régions administratives, le manque de tables-bancs dans les EPP est préoccupant au regard de différent ratio élèves/place assise généralement supérieur à 1. Dans les régions de la MARAHOUE et du HAUT- SASSANDRA, jusqu'à respectivement 18% et 19% des élèves n'ont pas de place assise. Seules les EPP des régions du BAFING, du BELIER et du KABADOUGOU ne connaissent pas cet épineux problème. Dans ces régions, les élèves ont au moins des places assises même si les tables-bancs ne sont pas forcément tous en bon état (**Tableau 10**).

Tableau 10 : Ratio élèves/place assise dans les écoles primaires publiques par région administrative, en 2020-2021

Régions /Districts	Effectif élèves	Nombre total de places assises	Ratio élèves/place assise	Nombre d'élèves n'ayant pas de places assises	% élèves n'ayant pas de places assises	Estimation du nombre de tables-bancs de 2 places nécessaires
ABIDJAN	360 149	305 300	1,18	54 849	15%	27 425
AGNEBY-TIASSA	127 141	115 947	1,10	11 194	9%	5 597
BAFING	31 988	32 747	0,98	0	0%	0
BAGOUE	45 856	42 014	1,09	3 842	8%	1 921
BELIER	75 135	79 379	0,95	0	0%	0
BERE	59 836	51 871	1,15	7 965	13%	3 983
BOUNKANI	38 236	32 081	1,19	6 155	16%	3 078
CAVALLY	78 701	67 875	1,16	10 826	14%	5 413
FOLON	14 946	14 108	1,06	838	6%	419
GBÊKÊ	165 561	148 347	1,12	17 214	10%	8 607
GBOKLE	55 948	51 161	1,09	4 787	9%	2 394
GÔH	145 353	130 950	1,11	14 403	10%	7 202
GONTOUGO	121 193	112 782	1,07	8 411	7%	4 206
GRANDS PONTS	64 486	61 851	1,04	2 635	4%	1 318
GUEMON	118 482	100 310	1,18	18 172	15%	9 086
HAMBOL	70 484	67 723	1,04	2 761	4%	1 381
HAUT-SASSANDRA	243 399	196 245	1,24	47 154	19%	23 577
IFFOU	61 641	53 640	1,15	8 001	13%	4 001
INDENIE-DJUABLIN	81 209	74 741	1,09	6 468	8%	3 234
KABADOUGOU	33 601	36 984	0,91	0	0%	0
LA ME	87 587	78 649	1,11	8 938	10%	4 469
LÔH-DJIBOUA	150 855	134 005	1,13	16 850	11%	8 425
MARAHOUÉ	143 077	117 578	1,22	25 499	18%	12 750
MORONOU	61 779	54 087	1,14	7 692	12%	3 846
NAWA	150 882	136 586	1,10	14 296	9%	7 148
N'ZI	45 592	44 897	1,02	695	2%	348
PORO	118 350	107 577	1,10	10 773	9%	5 387
SAN PEDRO	107 987	96 468	1,12	11 519	11%	5 760
SUD-COMOE	102 638	99 896	1,03	2 742	3%	1 371
TCHOLOGO	64 173	61 016	1,05	3 157	5%	1 579
TONKPI	177 733	150 381	1,18	27 352	15%	13 676
WORODOUGOU	51 665	45 221	1,14	6 444	12%	3 222
YAMOOUSSOUKRO	51 573	47 019	1,10	4 554	9%	2 277
NATIONAL	3 307 236	2 949 436	1,12	366 186	11,1%	183 100

Au sein des établissements publics du secondaire général, le déficit de tables-bancs est très marqué. Pour 1 105 205 élèves recensés dans ce cycle d'enseignement, 801 363 places assises étaient disponibles. De ce fait, le ratio élèves/place assise s'élève à 1,38. Plus du quart des lycéens et des collégiens (27,5%) sont privés de places assises. Pour combler, le manque de tables-bancs, 152 166 tables-bancs de 2 places devaient être mis à disposition.

Au plan national, comme mentionné plus haut, 27,5% des élèves des établissements publics n'ont pas de place assise. Ce chiffre global masque en réalité d'importantes disparités régionales. Dans 15 régions et districts sur les 33, cette barre est dépassée. L'insuffisance de tables-bancs est très accentuée dans le District d'ABIDJAN ainsi que dans les régions du BERE et du GUEMON. Dans ces régions, les proportions d'élèves n'ayant pas de place assise oscillent entre 41% et 58%. La plupart de ces élèves suivent probablement les cours en s'asseyant à 3 voire à 4 sur des tables-bancs de 2 places (**Tableau 11**).

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 11 : Ratio élèves/place assise dans les établissements publics du secondaire général par régions administratives et districts en 2020-2021

Régions/Districts	Effectifs élèves	Nombre total de places assises	Ratio élèves/place assise	Nombre total d'élèves n'ayant pas de place assise	% élèves n'ayant pas de place assise	Estimation du nombre de table-bancs de 2 places nécessaires
ABIDJAN	159 480	94 821	1,68	64 659	41%	32 330
AGNEBY-TIASSA	37 809	26 806	1,41	11 003	29%	5 502
BAFING	8 718	7 714	1,13	1 004	12%	502
BAGOUE	21 173	21 662	0,98	0	0%	0
BELIER	25 454	22 500	1,13	2 954	12%	1 477
BERE	15 781	9 290	1,70	6 491	41%	3 246
BOUNKANI	10 604	10 000	1,06	604	6%	302
CAVALLY	20 625	13 795	1,50	6 830	33%	3 415
FOLON	3 714	3 628	1,02	86	2%	43
GBÊKÊ	67 629	42 386	1,60	25 243	37%	12 622
GBOKLE	9 636	6 040	1,60	3 596	37%	1 798
GÔH	42 359	33 679	1,26	8 680	20%	4 340
GONTOUGO	39 383	35 164	1,12	4 219	11%	2 110
GRANDS PONTS	27 818	15 206	1,83	12 612	45%	6 306
GUEMON	19 575	8 172	2,40	11 403	58%	5 702
HAMBOL	25 628	22 996	1,11	2 632	10%	1 316
HAUT-SASSANDRA	62 658	43 433	1,44	19 225	31%	9 613
IFFOU	20 785	18 688	1,11	2 097	10%	1 049
INDENIE-DJUABLIN	37 371	29 810	1,25	7 561	20%	3 781
KABADOUGOU	13 084	12 534	1,04	550	4%	275
LA ME	37 395	26 960	1,39	10 435	28%	5 218
LÔH-DJIBOUA	41 311	29 249	1,41	12 062	29%	6 031
MARAHOUÉ	39 605	33 175	1,19	6 430	16%	3 215
MORONOU	22 054	18 364	1,20	3 690	17%	1 845
NAWA	28 550	17 628	1,62	10 922	38%	5 461
N'ZI	18 207	13 450	1,35	4 757	26%	2 379
PORO	52 989	35 196	1,51	17 793	34%	8 897
SAN PEDRO	31 484	19 962	1,58	11 522	37%	5 761
SUD-COMOE	49 382	37 486	1,32	11 896	24%	5 948
TCHOLOGO	22 085	19 085	1,16	3 000	14%	1 500
TONKPI	56 950	41 214	1,38	15 736	28%	7 868
WORODOUGOU	15 463	12 666	1,22	2 797	18%	1 399
YAMOOUSSOUKRO	20 446	18 604	1,10	1 842	9%	921
NATIONAL	1 105 205	801 363	1,38	304 331	27,5%	152 166

En résumé, les écoles primaires et les établissements publics souffrent d'un déficit criant de tables-bancs. Les ratios élèves/place assise sont globalement supérieurs à 1. Ainsi, de fortes proportions d'élèves n'ont pas réellement de places assises. Par conséquent, ils suivent les cours dans des conditions inconfortables.

1.1.4 : Ecoles à structure incomplète

Le nombre d'écoles primaires publiques s'est considérablement accru ces 5 dernières années scolaires. Il est passé de 13 195 en 2016-2017 à 14 874 en 2020-2021, soit un accroissement global de 13% sur cette période (**Graphique1**). En dépit de ce constat encourageant, certaines d'entre elles ne renferment pas encore les 6 classes correspondant aux 6 niveaux d'études (CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2). Ce sont les écoles à structure incomplète dont le fonctionnement nécessite parfois le recours au jumelage des classes (2 niveaux du même cours dans la même classe tenue par le même enseignant) ou au mode multigrade (des élèves de différents niveaux d'études dans la même salle tenue par un enseignant) afin d'éviter que les élèves se retrouvent dans une situation de discontinuité éducative qui pourrait les exposer à une rupture dans leur cursus scolaire. Néanmoins, ces modes de fonctionnement ne sont pas sans conséquences aussi bien au niveau des élèves que des enseignants même s'ils permettent le développement de la scolarisation. En effet dans ce type de classe, certains élèves ont du mal à suivre les cours. Quant aux enseignants, ils rencontrent des difficultés organisationnelles. C'est pourquoi, le fait de fréquenter une école à structure incomplète peut, dans une certaine mesure, défavoriser un élève et impacter négativement la qualité de l'éducation.

Bien que leur proportion ait globalement baissé de près de 55% depuis l'année scolaire 2016-2017, on dénombre encore des EPP à structure incomplète. En 2020-2021, près de 13 EPP sur 100 n'ont pas les 6 niveaux d'études requis. En milieu rural, cette proportion s'élève à 16% et en zone urbaine à 6,16% (graphique 1). En outre, environ 7 élèves sur 100 fréquentent une école à structure incomplète. Leur proportion est 2 fois et demie supérieure en zone rurale (9,36%) qu'en zone urbaine (3,69%) (**Tableau 12**).

De plus, les EPP à structure incomplète se rencontrent dans toutes les régions et districts. Sur les trente-trois (33), 7 régions et les 2 districts enregistrent une proportion d'EPP à structure incomplète inférieure à 10%. Les Districts d'Abidjan et de Yamoussoukro ont les plus faibles proportions (un peu plus de 2%). Parmi les 10 régions affichant une proportion d'EPP à structure

incomplète supérieure ou égale à 20% de l'ensemble de leurs EPP, 9 sont situées au nord de la Côte d'Ivoire. Il s'agit des régions suivantes : la BAGOUÉ (22,18%), le BERE (20,23%), le BOUNKANI (24,55%), le FOLON (30,69%), le PORO (22,94%), le TCHOLOGO (31%), le KABADOUGOU (25,00%) et le WORODOUGOU (25,27%). C'est également dans ces mêmes régions que les proportions d'élèves fréquentant les EPP à structure incomplète sont les plus importantes. Elles oscillent entre 13 et près de 17% (**Tableau 13**).

En définitive, les écoles à structure incomplète ne doivent pas constituer une solution définitive pour la scolarisation massive des enfants. Si le vivier d'enfants scolarisables est important, la nécessité de compléter le nombre des salles de classe dans ces écoles s'impose si l'on veut donner les mêmes chances de réussite à tous les élèves et améliorer ainsi la qualité de l'éducation.

Graphique 1 : Evolution des proportions d'écoles primaires publiques à structure incomplète, de 2017 à 2021

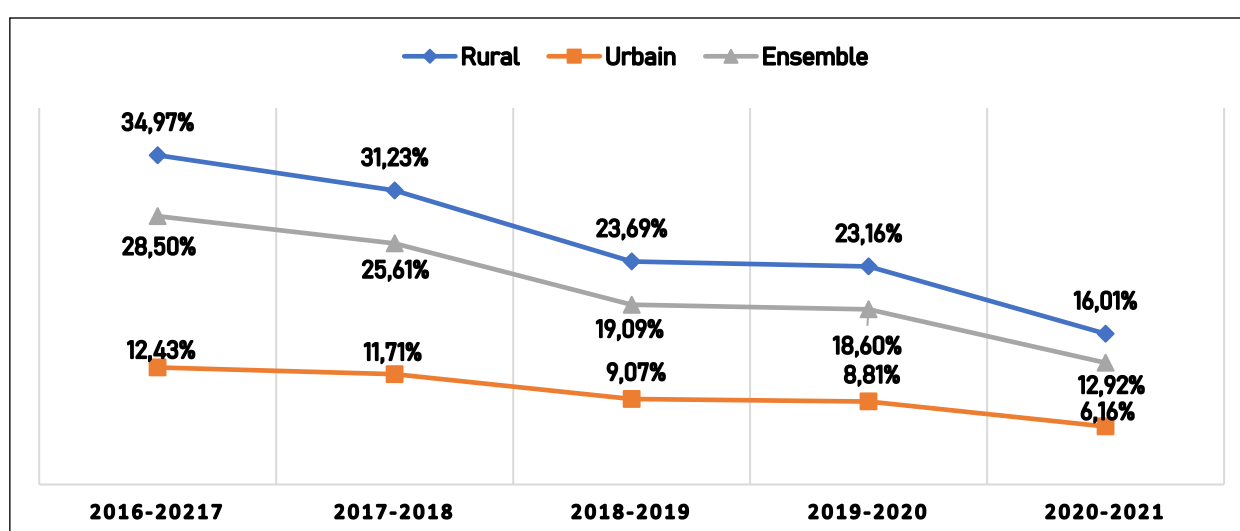


Tableau 12 : Proportions d'EPP à structure incomplète et proportions d'élèves les fréquentant par milieu, en 2020-2021

Milieu	Nombre total d'Ecoles Primaires Publiques (EPP)	Nombre EPP à structure incomplète	% EPP à structure incomplète	Effectifs élèves des EPP	Effectifs élèves des EPP à structure incomplète	% élèves des EPP à structure incomplète
Rural	10 212	1 635	16,01%	1 957 764	183 328	9,36%
Urbain	4 662	287	6,16%	1 349 472	49 771	3,69%
Ensemble	14 874	1 922	12,92%	3 307 236	233 099	7,05%

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 13 : Proportions des écoles primaires publiques à structures incomplète par région administrative et districts, en 2020-2021

Régions/Districts	Nombre d'écoles à structure incomplète	Nombre total d'EPP	Effectifs élèves dans les écoles à structure incomplète	Effectif total d'élèves	% écoles à structure incomplète	% élèves dans les écoles à structure incomplète
ABIDJAN	23	1 093	5 514	360 149	2,10%	1,53%
AGNEBY-TIASSA	52	518	8 245	127 141	10,04%	6,48%
BAFING	15	223	1 538	31 988	6,73%	4,81%
BAGOUE	55	248	4 736	45 856	22,18%	10,33%
BELIER	46	389	4 581	75 135	11,83%	6,10%
BERE	69	341	8 108	59 836	20,23%	13,55%
BOUNKANI	54	220	6 219	38 236	24,55%	16,26%
CAVALLY	39	335	6 159	78 701	11,64%	7,83%
FOLON	31	101	2 843	14 946	30,69%	19,02%
GBÊKÊ	93	748	13 180	165 561	12,43%	7,96%
GBOKLE	31	284	2 392	55 948	10,92%	4,28%
GÔH	63	609	8 477	145 353	10,34%	5,83%
GONTOUGO	122	664	11 270	121 193	18,37%	9,30%
GRANDS PONTS	30	290	4 537	64 486	10,34%	7,04%
GUEMON	63	600	7 666	118 482	10,50%	6,47%
HAMBOL	73	364	8 085	70 484	20,05%	11,47%
HAUT-SASSANDRA	147	1 033	19 023	243 399	14,23%	7,82%
IFFOU	42	333	4 537	61 641	12,61%	7,36%
INDENIE-DJUABLIN	36	328	3 805	81 209	10,98%	4,69%
KABADOUGOU	55	220	4 769	33 601	25,00%	14,19%
LA ME	14	341	1 526	87 587	4,11%	1,74%
LÔH-DJIBOUA	60	610	7 868	150 855	9,84%	5,22%
MARAHOUÉ	56	655	7 294	143 077	8,55%	5,10%
MORONOU	14	234	1 562	61 779	5,98%	2,53%
NAWA	149	716	21 862	150 882	20,81%	14,49%
N'ZI	24	256	2 384	45 592	9,38%	5,23%
PORO	125	545	14 245	118 350	22,94%	12,04%
SAN PEDRO	31	483	3 949	107 987	6,42%	3,66%
SUD-COMOE	28	410	3 426	102 638	6,83%	3,34%
TCHOLOGO	102	329	11 022	64 173	31,00%	17,18%
TONKPI	106	881	13 041	177 733	12,03%	7,34%
WORODOUGOU	69	273	8 733	51 665	25,27%	16,90%
YAMOOUSSOUKRO	5	200	503	51 573	2,50%	0,98%
NATIONAL	1 922	14 874	233 099	3 307 236	12,92%	7,05%

1.2 : Commodités de base au sein des établissements scolaires

Dans cette sous-section, l'analyse se focalise sur les commodités d'hygiène et d'assainissement. L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et l'hygiène dans les écoles améliore la santé, augmente le taux de scolarité des enfants, favorise l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation et influence de manière positive les communautés³. Malheureusement, en Côte d'Ivoire, de nombreuses écoles n'ont pas suffisamment d'installations d'eau, d'hygiène et d'assainissement. En effet, les données du recensement scolaire 2020-2021 mettent en lumière des proportions d'écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels en pleine crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, de latrines fonctionnelles pour éviter la défécation à l'air libre et de point d'eau assez importantes dans tous les cycles d'enseignement.

Dans l'enseignement préscolaire, globalement, 17 écoles sur 100 ne sont pas dotées de dispositifs de lavage des mains fonctionnels, 32 sur 100 de latrines fonctionnelles et jusqu'à 40 sur 100 de points d'eau. Les écoles implantées en milieu rural et celles du public sont les plus défavorisées. En effet, plus du quart (26%) des écoles rurales ne possèdent pas de dispositifs de lavage des mains en état de fonctionnement, plus de la moitié (52%) est sans latrines fonctionnelles et 62 sur 100 n'ont pas de points d'eau. Au niveau des écoles publiques, les proportions d'écoles sans dispositifs de lavage des mains et de latrines fonctionnelles et sans points d'eau sont respectivement 3, 16 et 9 fois plus élevées que dans les écoles privées.

Concernant l'enseignement primaire, le manque de commodités d'hygiène et de bien-être est plus alarmant. En effet, 22% des écoles primaires n'ont pas de dispositifs de lavage des mains fonctionnels et plus de la moitié n'a ni latrines fonctionnelles ni points d'eau. Quels que soient le milieu d'implantation et le statut de l'école, la disponibilité de ces commodités demeure problématique. On observe de fortes proportions d'écoles sans dispositifs de lavage des mains (26%) et de latrines fonctionnels (61%) et sans points d'eau (68%) en milieu rural. Il en est de même dans les écoles communautaires : 67% d'entre elles ne disposent pas de dispositifs de lavage des mains fonctionnels, 92% de latrines fonctionnelles et 89% de points d'eau. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les proportions d'écoles privées sans commodités d'hygiène, quoique moins élevées que celles des écoles publiques et communautaires, sont tout de même

³ UNICEF, 2015

importantes (20% d'entre elles sont sans dispositifs de lavage des mains, 18% sans latrines fonctionnelles et 23% sans points d'eau).

Au secondaire général, la disponibilité des commodités d'hygiène et d'assainissement est nettement meilleure d'autant plus que les proportions d'établissements sans ces commodités sont moindres que dans le primaire. Cependant, d'énormes disparités existent, d'une part, entre les établissements des zones rurales et urbaines et d'autre part, entre ceux du privé et du public. En effet, tandis qu'environ 6% des établissements en milieu urbain n'ont pas de latrines et de dispositifs de lavage des mains fonctionnels et 7% de points d'eau, les proportions d'établissements en milieu rural dans le même cas sont plus fortes (11,8% sont sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels, 16,7% sans toilettes fonctionnelles et 23,7% sans points d'eau). Par ailleurs, alors que 13 établissements publics sur 100, environ 30 sur 100 et 25 sur 100 n'ont pas respectivement de dispositifs de lavage des mains fonctionnels, de latrines fonctionnelles et de points d'eau, ce sont respectivement, 5,3%, 2,1% et 7,1% d'établissements privés qui sont dans la même situation (**Tableau 14**).

Dans certaines régions, les commodités d'hygiène et d'assainissement fonctionnelles font fortement défaut dans tous les cycles d'enseignement. Au niveau de l'enseignement préscolaire, 3 régions situées au nord de la Côte d'Ivoire (le GONTOUGO, le WORODOUGOU et le KABADOUGOU) et 2 à l'ouest (le TONKPI et le GUEMON) affichent des proportions d'écoles sans ces commodités assez élevées. Dans le GONTOUGO, par exemple, plus de la moitié des écoles sont sans latrines et dispositifs de lavage des mains fonctionnels et sans point d'eau. En ce qui concerne l'enseignement primaire, dans les régions telles que les GRANDS PONTS, le FOLON, le BELIER, le BOUNKANI et le GUEMON, de nombreux élèves subissent le manque d'hygiène des latrines, de dispositifs de lavage des mains et des points d'eau : jusqu'à 67,7% des écoles de la région du BAFING n'ont pas de latrines fonctionnelles et 82,2% sont sans points d'eau. Enfin, au secondaire général, même si les proportions d'établissements sans dispositifs de lavage des mains semblent moins alarmantes (dans 21 régions et districts sur les 33, elles sont inférieures à 10%), par contre le manque de latrines fonctionnelles et de points d'eau est assez préoccupant dans certaines régions notamment celle du SUD-COMOE où 62,5% des établissements n'ont ni latrines fonctionnelles ni point d'eau (**Tableau 15**).

Pour finir, la disponibilité des commodités d'hygiène et d'assainissement est problématique dans les établissements scolaires. L'insuffisance des commodités peut nuire à la santé des élèves qui passent de longues journées à l'école et réduire leur temps d'exposition aux apprentissages.

Tableau 14 : Proportions d'écoles sans commodités d'hygiène et d'assainissement par cycle d'enseignement, par milieu et par statut, en 2020-2021

Cycle d'enseignement	Milieu/Statut		Nombre total d'écoles	Nombre d'écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels	% écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels	Nombre d'écoles sans latrines fonctionnelles	% écoles sans latrines /sans toilettes fonctionnelles	Nombre d'écoles sans points d'eau	% écoles sans points d'eau
Préscolaire	Milieu	Rural	1 307	344	26%	675	52%	808	62%
		Urbain	2 279	268	12%	501	22%	635	28%
	Statut	Communautaire	128	7	5%	6	5%	94	73%
		Privé	1 021	67	7%	33	3%	61	6%
		Public	2 437	538	22%	1 137	47%	1 288	53%
	Ensemble		3 586	612	17,1%	1 176	32,8%	1 443	40,2%
Primaire	Milieu	Rural	11 554	2 991	26%	7 083	61%	7 849	68%
		Urbain	7 203	1 151	16%	2 396	33%	2 445	34%
	Statut	Communautaire	746	500	67%	684	92%	666	89%
		Privé	3 137	631	20%	552	18%	721	23%
		Public	14 874	3 011	20,2%	8 243	55,4%	8 907	59,9%
	Ensemble		18 757	4 142	22,1%	9 479	50,5%	10 294	54,9%
Secondaire général	Milieu	Rural	629	74	11,8%	105	16,7%	149	23,7%
		Urbain	2 108	119	5,6%	120	5,7%	152	7,2%
	Statut	Privé	2 123	113	5,3%	44	2,1%	150	7,1%
		Public	614	80	13,0%	181	29,5%	151	24,6%
	Ensemble		2 737	193	7,1%	225	8,2%	301	11,0%

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 15 : Proportions d'écoles sans commodités d'hygiène et d'assainissement par ordre d'enseignement et par région administrative et district en 2020-2021

Régions / Districts	Préscolaire			Primaire			Secondaire général		
	% écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels	% écoles sans latrines fonctionnelles	% écoles sans points d'eau	% écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels	% écoles sans latrines fonctionnelles	% écoles sans points d'eau	% écoles sans dispositifs de lavage des mains fonctionnels	% écoles sans latrines fonctionnelles	% écoles sans points d'eau
ABIDJAN	6,7%	4,8%	7,1%	11,8%	11,7%	13,0%	3,1%	1,5%	2,3%
AGNEBY-TIASSA	19,2%	38,3%	50,8%	26,8%	55,4%	57,1%	4,8%	11,9%	9,5%
BAFING	45,5%	31,8%	54,5%	24,9%	67,7%	82,2%	11,1%	33,3%	33,3%
BAGOUÉ	12,1%	28,8%	51,5%	6,8%	50,2%	51,3%	8,9%	33,3%	33,3%
BELIER	26,7%	25,0%	51,7%	36,3%	45,3%	56,8%	10,0%	37,5%	12,5%
BERE	14,0%	28,0%	74,0%	20,5%	67,5%	71,0%	26,5%	17,6%	35,3%
BOUNKANI	16,3%	30,6%	71,4%	28,0%	52,2%	75,7%	33,3%	22,2%	38,9%
CAVALLY	11,6%	46,5%	44,2%	25,1%	47,2%	49,9%	9,3%	16,3%	25,6%
FOLON	50,0%	68,2%	54,5%	43,7%	30,1%	63,1%	14,3%	14,3%	42,9%
GBÊKÊ	16,5%	40,2%	51,5%	21,9%	44,9%	56,1%	8,7%	5,5%	8,7%
GBOKLE	31,7%	48,8%	46,3%	32,6%	66,2%	65,7%	9,7%	9,7%	12,9%
GÔH	25,5%	44,1%	62,7%	23,3%	62,0%	68,8%	5,9%	1,0%	6,9%
GONTOUGO	51,8%	56,6%	60,2%	16,3%	53,0%	65,6%	9,1%	15,6%	16,9%
GRANDS PONTS	26,0%	43,3%	36,5%	41,2%	59,4%	49,1%	9,6%	11,5%	7,7%
GUEMON	37,2%	74,4%	61,5%	43,6%	62,9%	59,5%	15,4%	7,7%	23,1%
HAMBOL	36,7%	48,3%	48,3%	27,2%	52,4%	60,8%	10,8%	16,2%	27,0%
HAUT-SASSANDRA	12,1%	40,4%	49,6%	25,9%	66,6%	63,1%	7,9%	4,6%	10,0%
IFFOU	2,7%	54,1%	45,9%	14,1%	66,7%	71,3%	12,8%	2,6%	17,9%
INDENIE-DJUABLIN	34,1%	34,1%	45,9%	25,4%	51,7%	52,7%	6,1%	14,3%	4,1%
KABADOUGOU	36,1%	56,9%	62,5%	28,6%	43,6%	49,8%	4,0%	20,0%	16,0%
LA ME	31,8%	43,9%	53,0%	26,9%	43,5%	54,9%	3,0%	6,0%	14,9%
LÔH-DJIBOUA	21,2%	41,6%	67,3%	19,6%	61,6%	70,5%	5,4%	1,8%	9,0%
MARAHOUÉ	4,8%	33,7%	51,8%	14,0%	68,5%	62,2%	7,4%	11,1%	20,4%
MORONOU	17,6%	47,1%	52,9%	18,6%	57,8%	54,4%	13,6%	27,3%	18,2%
NAWA	16,8%	58,8%	52,9%	25,6%	54,4%	64,6%	0,8%	0,8%	3,2%
N'ZI	7,1%	73,8%	59,5%	17,6%	58,1%	67,4%	13,0%	13,0%	13,0%
PORO	6,2%	38,4%	61,6%	9,2%	44,3%	62,6%	7,7%	15,4%	13,5%
SAN PEDRO	21,5%	29,0%	37,6%	23,6%	53,1%	57,6%	7,6%	0,0%	5,4%
SUD-COMOE	12,2%	21,1%	22,4%	27,9%	43,2%	33,9%	25,0%	62,5%	62,5%
TCHOLOGO	10,7%	19,6%	64,3%	10,2%	51,4%	63,8%	9,4%	25,0%	21,9%
TONKPI	25,1%	71,3%	62,6%	21,6%	63,5%	66,6%	11,6%	8,9%	20,5%
WORODOUGOU	31,8%	54,5%	50,0%	12,0%	67,5%	67,5%	6,5%	22,6%	25,8%
YAMOOUSSOUKRO	16,4%	24,7%	32,9%	33,1%	45,2%	49,4%	5,5%	7,3%	0,0%
NATIONAL	17,1%	32,8%	40,2%	22,1%	50,5%	54,9%	7,1%	8,2%	11,0%

2 : Ressources d'enseignement et d'apprentissage

Le rôle central que jouent les manuels et autres ressources d'enseignement et d'apprentissage (REA) dans l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et des performances des élèves est largement reconnu⁴. Dans les pays à faible revenu, des REA de qualité peuvent venir compenser des facteurs invalidants tels que les classes surchargées, les enseignants mal formés ou non qualifiés, le manque de temps d'instruction, les taux d'analphabétisme élevés chez les parents et l'absence de documents à lire dans les foyers⁵. En outre, les élèves qui n'ont pas de livres (et qui sont généralement défavorisés) ont une plus grande probabilité d'abandonner prématurément l'école. Ces élèves sont aussi ceux dont les performances scolaires sont les plus faibles⁶. Ces constats montrent à n'en point douter que la possession des manuels mais aussi des autres fournitures scolaires est déterminante pour la réussite des élèves et l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Quelles sont les proportions d'élèves ayant reçu les kits scolaires en 2020-2021 ? Par ailleurs, tous les élèves possèdent-ils les manuels de français et de mathématiques ?

2.1 : Disponibilité des kits scolaires

Depuis 2015, dans le cadre de l'opérationnalisation de la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO), l'Etat s'est engagé à distribuer aux élèves des écoles primaires publiques des kits scolaires comportant les fournitures de base (cahiers, stylos, sac, ardoise...) sans lesquelles les apprentissages sont difficiles. Ainsi, une part du budget de l'Education Nationale est consacrée à l'achat de ces kits scolaires.

Le recensement scolaire annuel 2020-2021 révèle que 99% des élèves des EPP ont reçu un kit scolaire (**Tableau 16**). Dans toutes les régions administratives et les 2 districts, la cible des 100% d'élèves devant en disposer est pratiquement atteinte. Cependant, 29 413 élèves n'ont pas reçu de kits, soit 9 élèves sur 1000. Le fait que la quasi-totalité des élèves des écoles primaires publiques ont reçu un kit scolaire favorise les apprentissages.

⁴ Smart et Jagannathan, 2018 ; Rapport GEM, 2016b

⁵ Smart et Jagannathan, 2018 ; Read, 2015.

⁶ Rapport PASEC 2014, Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone (compétences et facteurs de réussite au primaire), P 67.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 16 : Proportion d'élèves ayant reçu un kit scolaire par région administrative dans les EPP, en 2020-2021

Régions/Districts	Effectifs élèves des écoles primaires publiques	Nombre de kits distribués	% élèves ayant reçu un kit
ABIDJAN	360 149	355 967	98,8%
AGNEBY-TIASSA	127 141	125 812	99,0%
BAFING	31 988	31 800	99,4%
BAGUE	45 856	45 505	99,2%
BELIER	75 135	74 606	99,3%
BERE	59 836	59 425	99,3%
BOUNKANI	38 236	37 946	99,2%
CAVALLY	78 701	77 965	99,1%
FOLON	14 946	14 869	99,5%
GBÊKÊ	165 561	164 034	99,1%
GBOKLE	55 948	55 512	99,2%
GÔH	145 353	143 884	99,0%
GONTOUGO	121 193	120 748	99,6%
GRANDS PONTS	64 486	63 905	99,1%
GUEMON	118 482	117 691	99,3%
HAMBOL	70 484	69 878	99,1%
HAUT-SASSANDRA	243 399	241 430	99,2%
IFFOU	61 641	61 214	99,3%
INDENIE-DJUABLIN	81 209	80 306	98,9%
KABADOUGOU	33 601	33 439	99,5%
LA ME	87 587	86 608	98,9%
LÔH-DJIBOUA	150 855	149 334	99,0%
MARAHOUÉ	143 077	141 753	99,1%
MORONOU	61 779	61 104	98,9%
NAWA	150 882	149 708	99,2%
N'ZI	45 592	45 311	99,4%
PORO	118 350	117 312	99,1%
SAN PEDRO	107 987	107 072	99,2%
SUD-COMOE	102 638	101 557	98,9%
TCHOLOGO	64 173	63 686	99,2%
TONKPI	177 733	176 244	99,2%
WORODOUGOU	51 665	51 288	99,3%
YAMOOUSSOUKRO	51 573	50 910	98,7%
NATIONAL	3 307 236	3 277 823	99,1%

2.2 : Disponibilité des manuels scolaires

Si une grande majorité d'élèves des EPP possède chacun un kit scolaire, il n'en est pas de même pour les manuels notamment ceux de français et de mathématiques dont l'achat incombe aux parents.

Quels que soient le milieu et le statut de l'école, globalement un peu plus de la moitié des élèves n'ont pas de livres de français et de mathématiques. Dans les écoles rurales, 61,11% des élèves n'ont pas de livres de français et près de 66%, de livres de mathématiques. En revanche, dans les écoles urbaines, environ 40 élèves sur 100 n'ont pas de manuel de français et 45 sur 100 de manuel de mathématiques. Dans les écoles communautaires, plus de 80% des élèves n'ont ni le manuel de français, ni celui de mathématiques. Quant aux élèves des EPP, plus de 50% d'entre eux ne possèdent pas les 2 manuels. Même dans les écoles privées où les parents inscrivent les enfants à leur frais, ce qui à priori laisse penser qu'ils peuvent mettre à leur disposition les manuels, on observe des proportions d'élèves n'ayant pas de livre de français et de mathématiques non négligeables (près de 30 élèves sur 100 ne possèdent pas de livres de français et plus du tiers (35,5%), de livres de mathématiques) (**Tableau 17**).

Les écarts entre les écoles en milieu rural et celles implantées en milieu urbain, entre les écoles communautaires, privées et publiques sont donc prononcés.

Les proportions d'élèves ne possédant pas les manuels de français et de mathématiques varient d'une région à l'autre. Toutefois, dans certaines régions, elles sont nettement supérieures à la moyenne nationale qui s'établit autour de 50%. Il s'agit des régions du BAFING, du FOLON, de la MARAHOUE et du GUEMON où plus de 70% des élèves ne possèdent pas de livre de français encore moins de livre de mathématiques (**Tableau 18**).

Au plan national, comme régional, de nombreux élèves n'ont ni le manuel de français, ni celui de mathématiques ; ce qui est un véritable obstacle à l'acquisition des compétences en lecture et en calcul. Ce problème doit être résolu si tant est que l'on vise l'amélioration des performances des élèves.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 17 : Proportions d'élèves ne disposant pas de manuels scolaires par milieu et par statut dans le primaire en, 2020-2021

Milieu/Statut		Effectifs élèves	Elèves n'ayant pas de livre de français		Elèves n'ayant pas de livre de mathématiques	
			Effectif	%	Effectif	%
Milieu	Rural	2 111 249	1 290 149	61,11%	1 393 003	65,98%
	Urbain	1 991 567	790 674	39,70%	896 310	45,01%
Statut	Communautaire	63 074	51 346	81,41%	53 828	85,34%
	Privé	732 515	216 672	29,58%	260 053	35,50%
	Public	3 307 227	1 812 805	54,81%	1 975 432	59,73%
Ensemble		4 102 816	2 080 823	50,72%	2 289 313	55,80%

Tableau 18 : Proportions d'élèves ne disposant pas de manuels scolaires par région administrative et par district dans le primaire en 2020-2021

Régions / Districts	Effectifs élèves	Elèves n'ayant pas de livre de français		Elèves n'ayant pas de livre de mathématiques	
		Effectif	%	Effectif	%
ABIDJAN	724 843	171 965	23,72%	199 102	27,47%
AGNEBY-TIASSA	139 662	68 205	48,84%	71 217	50,99%
BAFING	37 441	26 759	71,47%	30 604	81,74%
BAGOUE	50 243	31 658	63,01%	36 717	73,08%
BELIER	77 413	44 529	57,52%	47 851	61,81%
BERE	64 303	39 477	61,39%	46 791	72,77%
BOUNKANI	42 025	28 113	66,90%	30 140	71,72%
CAVALLY	83 143	43 662	52,51%	53 373	64,19%
FOLON	15 407	11 368	73,78%	12 766	82,86%
GBÊKÊ	196 111	99 481	50,73%	115 855	59,08%
GBOKLE	71 714	48 191	67,20%	51 968	72,47%
GÔH	164 890	85 001	51,55%	98 741	59,88%
GONTOUGO	132 258	85 292	64,49%	89 863	67,95%
GRANDS PONTS	78 209	53 111	67,91%	55 240	70,63%
GUEMON	126 642	92 070	72,70%	95 429	75,35%
HAMBOL	74 394	40 979	55,08%	48 596	65,32%
HAUT-SASSANDRA	279 483	177 453	63,49%	182 443	65,28%
IFFOU	64 076	39 697	61,95%	40 443	63,12%
INDENIE-DJUABLIN	93 889	44 793	47,71%	46 454	49,48%
KABADOUGOU	38 415	22 754	59,23%	27 123	70,61%
LA ME	96 808	51 418	53,11%	55 365	57,19%
LÔH-DJIBOUA	174 760	98 744	56,50%	95 178	54,46%
MARAHOUÉ	163 306	116 060	71,07%	121 932	74,66%
MORONOU	68 471	41 483	60,58%	37 336	54,53%
NAWA	198 482	109 414	55,13%	128 277	64,63%
N'ZI	47 263	23 890	50,55%	24 501	51,84%
PORO	137 270	46 744	34,05%	59 051	43,02%
SAN PEDRO	141 540	64 717	45,72%	76 857	54,30%
SUD-COMOE	134 732	52 038	38,62%	62 173	46,15%
TCHOLOGO	73 146	33 522	45,83%	41 172	56,29%
TONKPI	195 030	123 761	63,46%	132 461	67,92%
WORODOUGOU	54 582	35 099	64,31%	40 871	74,88%
YAMOOUSSOUKRO	62 874	29 384	46,73%	33 432	53,17%
NATIONAL	4 102 825	2 080 832	50,72%	2 289 322	55,80%

L'analyse des infrastructures scolaires et des ressources d'apprentissage met en lumière quelques défis à relever pour une éducation de qualité. En effet, les performances des élèves peuvent dépendre des conditions dans lesquelles les apprentissages se déroulent au sein des écoles et des établissements. Or, malgré l'augmentation du nombre de salles de classe, certaines d'entre elles demeurent encore en mauvais état ou en matériaux provisoires et sont sous-équipées en tables-bancs. L'insuffisance de commodités de base : latrines fonctionnelles, lave-mains, points d'eau et cantines persiste. Même si la disponibilité des kits scolaires est satisfaisante, de nombreux écoliers n'ont pas de manuels de français et de mathématiques.

COLLEGE VIGNON DUEKOUÉ

**RENTÉE SCOLAIRE
2021-2022**

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Des élèves assidus...
- Des cars de transports
- Une salle multi-médias
- Un espace aéré et propice aux études
- Des enseignants de qualité

Collège Vignon Duekoué, une référence dans le Guémon...

 **33 70 23 34 - 07 0911 7155**

Chapitre 2 : Environnement sécuritaire des établissements scolaires

Les établissements scolaires doivent être des lieux sûrs pour les élèves et leurs enseignants de manière à ce que les apprentissages se déroulent dans un environnement propice. Aussi, il est important qu'ils soient notamment dotés de clôtures et qu'il n'y ait ni conflits ni violences. La disponibilité des clôtures et la lutte contre les conflits et toutes les formes de violences concourent donc à améliorer la qualité de l'éducation.

1 : Disponibilité des clôtures

L'espace scolaire est souvent ouvert et sa délimitation n'est pas toujours matérialisée. En milieu rural, et parfois même en milieu urbain, la traversée du domaine scolaire par des individus ou des animaux d'élevage est fréquente, que ce soit pendant les heures de cours ou non, ce qui perturbe leur bon déroulement. De petits commerces s'y installent également. Par conséquent, clôturer le domaine scolaire devient un enjeu important. Dans le système éducatif ivoirien, en 2020-2021, la disponibilité des clôtures dans les établissements scolaires varie d'un cycle d'enseignement à un autre.

Dans l'enseignement primaire, sur un total de 18 757 écoles, plus des 3/4 ne disposent pas de clôture. Moins de 16% des écoles primaires publiques sont clôturées. Si environ 36% des écoles privées ne sont pas clôturées, les proportions d'écoles communautaires et publiques sans clôtures sont importantes. Elles s'établissent respectivement à près de 97% et à environ 84%. Par ailleurs, tandis qu'en milieu urbain près de 48% des écoles n'ont pas de clôture, en milieu rural, 95% des écoles n'en disposent pas (**Tableau 19**).

Concernant les régions administratives, celles du BAFING (99%), du BERE (99%), du BOUNKANI (95%), du CAVALLY (95%), du FOLON (100%), du GONTOUGO (94%), du GUEMON (93%), du HAMBOL (93%), du KABADOUGOU (95%), du MORONOU (94%), du TONKPI (95%) et du WORODOUGOU (94%) enregistrent les plus fortes proportions d'écoles primaires publiques ne disposant pas de clôture (**Tableau 20**).

Tableau 19 : Proportions d'écoles sans clôture par statut dans l'enseignement primaire, en 2020-2021

Statut	Nombre d'écoles	Nombre d'écoles sans clôture	Proportion d'écoles sans clôture
Communautaire	746	722	96,78%
Privé	3 137	1 135	36,18%
Public	14 874	12 500	84,04%
Ensemble	18 757	14 357	76,54%

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 20 : Proportions d'écoles sans clôture par District et région administrative dans l'enseignement primaire public, en 2020-2021

Régions / Districts	Nombre d'écoles	Nombre d'écoles sans clôture	Proportion d'écoles sans clôture
ABIDJAN	1 093	158	14%
AGNEBY-TIASSA	518	468	90%
BAFING	223	220	99%
BAGOUE	248	227	92%
BELIER	389	346	89%
BERE	341	336	99%
BOUNKANI	220	209	95%
CAVALLY	335	318	95%
FOLON	101	101	100%
GBÊKÊ	748	596	80%
GBOKLE	284	241	85%
GÔH	609	533	88%
GONTOUGO	664	621	94%
GRANDS PONTS	290	252	87%
GUEMON	600	556	93%
HAMBOL	364	340	93%
HAUT-SASSANDRA	1 033	928	90%
IFFOU	333	298	89%
INDENIE-DJUABLIN	328	267	81%
KABADOUGOU	220	209	95%
LA ME	341	304	89%
LÔH-DJIBOUA	610	559	92%
MARAHOUÉ	655	605	92%
MORONOU	234	220	94%
NAWA	716	637	89%
N'ZI	256	220	86%
PORO	545	491	90%
SAN PEDRO	483	420	87%
SUD-COMOE	410	303	74%
TCHOLOGO	329	300	91%
TONKPI	881	835	95%
WORODOUGOU	273	257	94%
YAMOOUSSOUKRO	200	125	63%
NATIONAL	14 874	12 500	84%

Au niveau de l'enseignement secondaire public, sur un total de 614 établissements, 57 % d'entre eux ne disposent pas de clôture. C'est dire que les élèves et les enseignants de ces établissements ne sont pas protégés contre des formes d'insécurité.

Dans les régions administratives et districts, à l'exception du District d'ABIDJAN (4%) ainsi que de celui de YAMOOUSSOUKRO (10%) où les proportions d'établissements non clôturés sont inférieures ou égales à 10%, dans les autres, elles oscillent entre 21% dans la région de GBEKE et 90% dans la région de L'INDENIE-DJUABLIN (**Tableau 21**).

Les données prouvent que la grande majorité des établissements scolaires ne dispose pas de clôture. Par conséquent, il est difficile de faire respecter le territoire scolaire qui demeure vulnérable à l'insécurité. Ainsi, la demande de clôture est souvent l'une des revendications des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des enseignants.

Tableau 21 : Proportion d'établissements sans clôture par District et région administrative dans l'enseignement secondaire général public, en 2020-2021

Régions / Districts	Nombre d'établissements	Nombre d'établissements sans clôture	Proportion d'établissements sans clôture
ABIDJAN	50	2	4%
AGNEBY-TIASSA	17	9	53%
BAFING	12	9	75%
BAGOUE	26	18	69%
BELIER	20	13	65%
BERE	11	8	73%
BOUNKANI	12	4	33%
CAVALLY	13	11	85%
FOLON	6	5	83%
GBÊKÊ	24	5	21%
GBOKLE	5	4	80%
GÔH	18	12	67%
GONTOUGO	36	19	53%
GRANDS PONTS	15	7	47%
GUEMON	14	11	79%
HAMBOL	17	13	76%
HAUT-SASSANDRA	25	13	52%
IFFOU	8	4	50%
INDENIE-DJUABLIN	21	19	90%
KABADOUGOU	17	8	47%
LA ME	25	19	76%
LÔH-DJIBOUA	14	8	57%
MARAHOUÉ	18	9	50%
MORONOU	14	12	86%
NAWA	13	6	46%
N'ZI	7	6	86%
PORO	40	22	55%
SAN PEDRO	10	4	40%
SUD-COMOE	28	18	64%
TCHOLOGO	17	10	59%
TONKPI	34	27	79%
WORODOUGOU	17	12	71%
YAMOOUSSOUKRO	10	1	10%
NATIONAL	614	348	57%

2 : Conflits en milieu scolaire

Les conflits en milieu scolaire sont multiformes et préjudiciables aux élèves, aux enseignants et au bon fonctionnement des établissements au regard de leurs conséquences désastreuses notamment sur le quantum horaire. C'est pourquoi, leur récurrence a indéniablement des répercussions fâcheuses sur la qualité de l'éducation.

Lors du recensement scolaire annuel, il en a été répertorié plusieurs types : les grèves des enseignants, les conflits entre enseignants et administration, les conflits entre écoles et les conflits entre élèves.

Concernant les grèves des enseignants qui naissent des contentieux entre ces derniers et l'Administration, quoique ce phénomène soit en baisse au cours de l'année scolaire 2019-2020, il demeure une réalité préoccupante dans le système éducatif.

Dans l'enseignement primaire, au cours de l'année scolaire précédente (2019-2020), sur 18 258 écoles recensées, 41 écoles, soit moins de 1%, ont connu des grèves. Alors qu'en milieu urbain, 24 écoles ont été affectées par les grèves, en milieu rural, leur nombre s'élève à 17. Le nombre moyen d'heures de cours perdues par les écoles du fait des grèves s'élève à 45 heures. Les écoles en milieu rural ayant subi des grèves ont perdu en moyenne chacune 44 heures contre 46 pour les écoles en milieu urbain dans la même situation. Avec ces heures de cours perdues, il va sans dire que les 1000 heures de cours recommandées par an ne sont pas atteintes dans ces écoles.

Quant aux conflits entre enseignants et administration, dans l'ensemble, 10 écoles ont été touchées : 6 en milieu rural et 4 en milieu urbain. Les écoles ayant connu ce type de conflit ont perdu chacune en moyenne 79 heures. Le nombre moyen d'heures de cours perdues est plus élevé dans les écoles en milieu rural (92 heures) que dans les écoles en milieu urbain (60 heures). Cela dénote que le milieu rural a été plus profondément affecté par ce type de conflit que le milieu urbain.

Par ailleurs, l'institution scolaire, connaît un autre type de conflit : les conflits entre écoles. 2 écoles (1 en milieu rural et 1 en milieu urbain) ont été perturbées par ce genre de conflits. Elles ont perdu en moyenne chacune 108 heures de cours. La durée moyenne des arrêts de cours est 12,5 fois plus longue dans l'école en milieu urbain (200 heures) que dans l'école implantée en milieu rural (16 heures). Cependant, aucun conflit entre élèves n'a été enregistré quel que soit le milieu. En ce qui concerne les autres conflits (population/établissement, enseignants/

population ...), ce sont au total 325 écoles (165 en milieu rural contre 160 en milieu urbain) qui les ont subis. Ces conflits ont occasionné en moyenne la perte de 147 heures de cours par école. Les élèves des écoles en milieu urbain touchées par ces conflits ont raté 153 heures contre 141 pour ceux des écoles en milieu rural (**Tableau 22**).

Tableau 22 : Répartition du nombre d'écoles ayant connu des perturbations de cours et durée moyenne d'arrêt de cours par type de conflits selon le milieu dans le primaire durant l'année scolaire précédente (2019-2020)

Type de conflits		Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Grève	Nombre d'écoles	17	24	41
	Nombre moyen d'heures perdues	44	46	45
Conflit entre enseignants et administration	Nombre d'écoles	6	4	10
	Nombre moyen d'heures perdues	92	60	79
Conflit entre écoles	Nombre d'écoles	1	1	2
	Nombre moyen d'heures perdues	16	200	108
Conflit entre élèves	Nombre d'écoles	0	0	0
	Nombre moyen d'heures perdues	0	0	0
Autres conflits	Nombre d'écoles	165	160	325
	Nombre moyen d'heures perdues	141	153	147

Au niveau de l'enseignement secondaire général, sur les 2 331 établissements recensés en 2019-2020, 132, soit, environ 6 établissements sur 100 ont été perturbés par des grèves et chacun d'eux a connu en moyenne 64 heures d'arrêts de cours. En milieu rural, la proportion d'établissements affectés par les grèves est considérable. En effet, jusqu'à 110 établissements en milieu rural sur les 376, soit 29,33% ont été touchés. Et chacun d'entre eux a perdu en moyenne 65 heures. En ce qui concerne les établissements en milieu urbain, 22 sur 1 955, soit 1 établissement sur 100 est concerné. Les arrêts de cours y ont provoqué en moyenne la perte de 57 heures de cours (**Tableau 23**).

Quant aux conflits entre enseignants et administration, 3 établissements du milieu rural contre 1 en milieu urbain ont enregistré respectivement en moyenne 48 et 32 heures de cours perdues. Concernant les conflits entre établissements, 7 établissements du milieu rural ont perdu en moyenne 22 heures et 1 établissement en milieu urbain en a perdu 40.

Pour les autres conflits, 129 établissements sur 376 en milieu rural sont concernés, soit 34,3%. En milieu urbain, 28 établissements sur 1 955, soit 1,4% connaissent ce type de conflit. Le nombre d'heures de cours perdues est de 191 heures en moyenne en milieu rural contre 217

heures pour les établissements du milieu urbain. L'analyse dévoile que les autres conflits ont plus de conséquences sur les volumes horaires d'enseignement.

Si les conflits scolaires liés aux grèves des enseignants s'inscrivent dans la logique des droits des travailleurs, les volumes horaires perdus ne sont malheureusement pas souvent rattrapés dans les structures scolaires. Par conséquent, le quantum horaire n'est pas atteint et la qualité de l'enseignement se trouve ainsi impacté.

Par ailleurs, au regard de la persistance et de la recrudescence des types de conflits dans les établissements, le Conseil Consultatif de l'Education Nationale (CCEN) doit renforcer sa stratégie d'atténuation et de prévention des conflits pour garantir la sécurité et la sûreté de l'environnement scolaire.

Tableau 23 : Répartition du nombre d'établissements du secondaire général ayant connu des perturbations de cours et durée moyenne d'arrêt de cours par type de conflits selon le milieu durant l'année scolaire précédente (2019-2020)

Type de conflits		Milieu rural	Milieu urbain	Ensemble
Grève	Nombre d'établissements	110	22	132
	Nombre moyen d'heures perdues	65	57	64
Conflit entre enseignants et administration	Nombre d'établissements	3	1	4
	Nombre moyen d'heures perdues	48	32	44
Conflit entre établissements	Nombre d'établissements	7	1	8
	Nombre moyen d'heures perdues	22	40	24
Conflit entre élèves	Nombre d'établissements	0	0	0
	Nombre moyen d'heures perdues	0	0	0
Autres conflits	Nombre d'établissements	129	28	157
	Nombre moyen d'heures perdues	191	217	195

3 : Violences en milieu scolaire

En plus des actes de conflits, l'espace scolaire est en proie à différentes formes de violences perpétrées sur les élèves. Avant de les analyser, Il convient de définir le concept de violence. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la violence se définit comme l'usage délibéré ou la menace d'usage de la force physique ou de la puissance contre soit même, contre une autre personne ou contre un groupe ou contre une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un dommage moral⁷. On parle de violence en milieu scolaire lorsqu'il y a transgression brutale de l'ordre scolaire et des règles coutumières de la vie en société⁸. Ces violences sont de différentes formes : violences physiques, violences sexuelles et violences psychologiques.

Dans l'enseignement primaire, des élèves sont victimes de trois formes de violences physiques : les coups et blessures, les bastonnades et les corvées.

Le nombre d'élèves ayant subi des coups et blessures s'élève à 5 114, soit 0,12% de l'effectif total des élèves. Selon le statut, 85% des victimes sont du public. Au niveau du milieu, on compte 3 256 cas en milieu rural, soit 64% contre 1 858 cas en milieu urbain, soit 36% de l'ensemble des victimes (**Tableau 24**). 1 326 filles du milieu rural sont concernées, soit 63% contre 773 filles en milieu urbain, soit 37%. Selon le sexe, 41% des élèves concernés par cette forme de violence sont des filles.

Au niveau des bastonnades, l'on dénombre 3 622 élèves victimes, soit 0,08% de l'effectif total des élèves. Le public enregistre 2 716, soit 74,98% des cas contre 901 au privé, soit 24,87%. Selon le sexe, 1 158 filles du public sont victimes, soit 31% contre 361 au privé, soit 24%. En milieu rural, on enregistre 2 431 cas, soit 67% avec 1 014 filles victimes, soit environ 66%.

Quant aux corvées, 5 759, soit 0,14% de l'effectif total des élèves en ont été victimes. Le public enregistre 4 991 cas, soit 86% contre 747 au privé, soit 13%. Selon le sexe, 2 439 filles en sont victimes au public, soit 86% contre 383 au privé, soit 13%. Sur le nombre total des victimes de corvées, le milieu rural enregistre 4 903 cas, soit 85% contre 856 en milieu urbain, soit 15%. 2343 filles du milieu rural sont concernées, soit 83 % contre 17% des filles en milieu urbain.

⁷ Etude sur le bien-être et la sécurité des élèves dans les écoles de Côte d'Ivoire, Abidjan, 2015p.23.

⁸ Jacques du Paquier, la violence en milieu scolaire, PUF,

Ainsi, sur l'ensemble des élèves du primaire, le nombre d'élèves victimes de violences physiques représentent 14 495 cas, soit 0,35%.

Quant aux violences sexuelles, elles se manifestent sous plusieurs formes : Concernant les viols, 13 cas sont enregistrés en milieu rural contre 12 en milieu urbain. Sur 82 élèves victimes de harcèlement sexuel, le milieu rural compte 71 cas, soit environ 87% contre 11cas du milieu urbain, soit 13%. Sur un total de 94 élèves victimes d'attouchement, le milieu rural compte 67 cas soit 71% avec 51 filles concernées. En milieu urbain, 27 élèves sont victimes d'attouchement, soit 28,72%. Pour le type de violences sexuelles, on compte au total 201 cas.

Cependant, les violences psychologiques se manifestent par le mariage forcé avec 8 cas, les propos insultants ou humiliants avec 9186 cas soit 0,22%. Près de 46% des filles en sont victimes. En milieu rural, sur 6 365 victimes, l'on compte 2 890 filles soit 69% contre 30% des filles du milieu urbain. Par ailleurs, 256 élèves ont également subi des mutilations génitales féminines. 200 cas sont enregistrés en milieu rural, soit 78% contre 56 en milieu urbain, soit 22%.

Le nombre d'élèves victimes d'intimidation ou menaces est de 3 913, soit 0,09%. Le public enregistre 3 133 cas, soit 80%, avec 1 481 filles concernées, soit 82%, contre 759 cas au privé avec 305 filles, soit 17%. Le milieu rural compte 2 797 soit 71% avec 1 270 filles soit près de 71% contre 1 116 cas en milieu urbain avec 524 filles, soit 29%.

Au total, le nombre d'élèves concernés par les violences psychologiques est de 13 363.

En comparant les trois types de violences qui dénaturent l'image du système éducatif, l'on note une forte dominance de la pratique des violences physiques dans les écoles primaires. Sur un total 4 102 825 élèves du primaire, 5 114 élèves ont été victimes de coups et blessures, soit 0,12%. L'analyse dévoile que le milieu rural est le plus touché par les différentes formes de violences.

Tableau 24 : Répartition des effectifs par type de violences et selon le statut et le milieu dans le primaire, en 2020-2021

Type de violence	Effectifs élèves	Statut			Milieu		Ensemble
		Public	Privé	Communautaire	Rural	Urbain	
Coups et blessures	Total	4 355	728	31	3 256	1 858	5 114
	Filles	1 803	284	12	1 326	773	2 099
Bastonnades	Total	2 716	901	5	2 431	1 191	3 622
	Filles	1 158	361	0	1 014	505	1 519
Corvées	Total	4 991	747	21	4 903	856	5 759
	Filles	2 439	383	11	2 343	490	2 833
Viols	Total	22	3	0	13	12	25
	Filles	22	3	0	13	12	25
Harcèlement sexuel	Total	78	4	0	71	11	82
	Filles	51	4	0	44	11	55
Attouchements	Total	89	5	0	67	27	94
	Filles	66	4	0	51	19	70
Mutilations génitales	Filles	256	0	0	200	56	256
Mariages forcés	Total	8	0	0	8	0	8
	Filles	8	0	0	8	0	8
Humiliations	Total	7 762	1 389	35	6 365	2 821	9 186
	Filles	3 562	609	15	2 890	1 296	4 186
Intimidations	Total	3 133	759	21	2 797	1 116	3 913
	Filles	1 481	305	8	1 270	524	1 794

Dans le secondaire général, les violences physiques sont toujours d'actualité. En effet, la répartition du nombre d'élèves victimes de violences par type selon le niveau d'études montre le caractère phénoménal de l'insécurité. Tous les niveaux scolaires sont concernés par les coups et blessures, la bastonnade et les corvées (**Tableau 25**).

L'analyse des données collectées indique que les élèves du premier cycle en sont plus victimes que ceux du second cycle.

Si les violences physiques sont dominantes dans le secondaire général, que retenir des violences sexuelles ?

Ce type de violence existe sous plusieurs formes dans l'univers scolaire : Viol (y compris relation sexuelle avec un adulte), harcèlement sexuel (sur les filles) et attouchements.

Tableau 25 : Répartition du nombre d'élèves victimes de violences par type de violence selon le niveau d'études dans le secondaire général pour l'année scolaire précédente (2019-2020)

Types de violence		Niveau d'études							Ensemble
		6EME	5EME	4EME	3EME	2NDE	1ERE	TLE	
Violences physiques	Coups et Blessures	899	453	410	274	78	116	192	2 422
	Bastonnades	629	400	269	159	44	59	41	1 601
	Corvées	1 526	1 114	1 046	791	282	128	111	4 998
Violences sexuelles	Viols	38	54	86	136	85	86	106	591
	Harcèlements (Filles)	136	103	157	160	74	102	74	806
	Attouchement	183	156	149	186	105	65	92	936
Violences psychologiques	Mutilation Génitale (Filles)	148	87	100	67	34	25	13	474
	Mariage Force (Filles)	36	28	24	34	8	12	15	157
	Humiliation	1 500	925	841	767	309	221	172	4 735
	Intimidation	841	556	438	400	178	136	78	2 627

Dans le cadre du règlement des violences, un cadre social et juridique est mis à la disposition des victimes pour leur prise en charge. Il consiste à référer ces cas de violences aux autorités compétentes : les assistants sociaux, les préfets et sous-préfets, les gendarmes, les magistrats, les assistants psychosociaux, les autorités coutumières et les agents de santé.

- Dans l'enseignement primaire, sur un total de 28 089 cas de violences enregistrés, seuls 559 cas ont été référés aux autorités, soit 2%. 4 cas ont été portés à la connaissance des préfets et sous-préfets, 231 cas aux autorités coutumières, 12 cas à la police et à la gendarmerie, 1 cas à la justice, 239 cas à la santé et 66 cas à l'assistance sociale. Ainsi, 27 530 cas, soit 86% de l'ensemble des victimes de violences n'ont été référés à aucune autorité (**Tableau 26**).

Au niveau du milieu, 295 cas ont été référés en milieu urbain contre 264 cas en milieu rural.

- Au secondaire général, 19 347 cas de violences ont été répertoriés. Sur cet ensemble, 225 cas ont été référés aux agents de santé, 221 cas ont été portés à la connaissance des autorités coutumières, 217 à l'assistance sociale, 168 à la gendarmerie, 99 à l'assistance psychosociale et 46 cas aux préfet et sous-préfets (**Tableau 27**).

Selon le milieu, sur un total de 994 cas référés aux autorités, 857 l'ont été en milieu urbain contre 137 en milieu rural.

Concernant le statut, 513 cas référés sont des victimes fréquentant des établissements privés contre 481 cas issus du public.

Au niveau des régions administratives et districts, ABIDJAN compte 118 cas référés, le GUEMON (124 cas), la NAWA (164 cas), le GOH (48 cas), le HAUT SASSANDRA (63 cas) et le SUD COMOE (61 cas). Ces régions comptent le plus grand nombre de cas référés.

Les données collectées montrent que, dans certains établissements scolaires, des élèves sont victimes de différentes formes de violences. Malheureusement, très peu de cas sont référés aux autorités compétentes ; ce qui constitue un frein à la qualité des conditions d'apprentissage.

Pour le respect du droit des enfants, il y a nécessité de mettre en place une stratégie visant à créer un climat apaisé qui contribue à la performance de l'école.

Tableau 26 : Répartition du nombre de cas de violences référés par milieu et par statut selon le type d'autorité compétente saisie dans le primaire pour l'année scolaire précédente (2019-2020)

Milieu/Statut		Assistance sociale	Préfet/ sous-préfet	Gendarme	Justice	Assistance psychosociale	Autorité coutumière	Santé	Ensemble
Milieu	Urbain	59	1	7	1	5	44	178	295
	Rural	7	3	5	0	1	187	61	264
Statut	Public	15	4	12	1	2	203	228	465
	Privé	51	0	0	0	4	28	11	94
	communautaire	00	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble		66	4	12	1	6	231	239	559

Tableau 27 : Répartition du nombre de cas de violences référés par milieu et par statut selon le type d'autorité compétente saisie dans le secondaire général pour l'année scolaire précédente (2019-2020)

Milieu/Statut		Assistance psychosociale	Préfet sous-préfet	Gendarme	Justice	Assistance sociale	Autorité coutumière	Santé	Ensemble
Milieu	Urbain	91	36	154	18	208	151	199	857
	Rural	8	10	14	0	9	70	26	137
Statut	Privé	71	27	126	3	49	97	140	513
	Public	28	19	42	15	168	124	85	481
Ensemble		99	46	168	18	217	221	225	994

L'analyse de l'environnement sécuritaire révèle que les élèves sont exposés à différentes formes d'insécurité. Les violences physiques et psychologiques sont les plus récurrentes dans les établissements scolaires. Les élèves du public et ceux du milieu rural sont généralement les plus touchés par ces violences. Elles persistent, en dépit de l'existence d'un cadre institutionnel qui accorde de l'importance aux droits des enfants.

L'école ivoirienne offre un cadre peu protecteur aux élèves, quel que soit le degré d'enseignement. Au regard de la gravité de l'ampleur de l'insécurité, le renforcement d'un environnement favorable et sécurisé pour le bien-être des élèves s'impose pour une école de qualité.

COLLEGE VIGNON DUEKOUÉ

**RENTÉE SCOLAIRE
2021-2022**

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



- Des élèves assidus...
- Des cars de transports
- Une salle multi-médias
- Un espace aéré et propice aux études
- Des enseignants de qualité

Collège Vignon Duekoué, une référence dans le Guémon...

☎ **33 70 23 34 - 07 0911 7155**

Chapitre 3 : Encadrement pédagogique et qualification des enseignants

La Côte d'Ivoire s'est inscrite dans une politique de massification de l'éducation dans le cadre de l'atteindre des objectifs de l'éducation pour tous. Ainsi, la couverture scolaire s'est nettement améliorée au regard des taux bruts de scolarisation dans le primaire (98%) et dans le secondaire général (75,8% au premier cycle et 38,8% au second cycle) enregistrés en 2021. Par conséquent, la majorité des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire général va effectivement à l'école.

Il est maintenant question de prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que tous les enfants scolarisés reçoivent une éducation de qualité. Autrement dit, qu'ils acquièrent des compétences grâce à la qualité de l'encadrement pédagogique et de la qualification du personnel enseignant. Ce sont ces deux déterminants de la qualité du système éducatif qui sont analysés dans ce chapitre.

1 : Qualité de l'encadrement pédagogique

Pour mesurer la qualité des apprentissages dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires, l'on s'appuie sur :

- la taille moyenne des salles de classe ;
- le mode de fonctionnement des classes ;
- les ratios élèves par maître et élèves par groupe pédagogique.

1.1 : Taille moyenne des salles de classe au primaire et au secondaire général

Il existe un lien entre le niveau d'acquisition des élèves et la taille de la classe. L'on admet que le nombre d'élèves dans la classe est inversement proportionnel à la qualité de l'enseignement. En effet, il est plus aisé pour un enseignant d'encadrer des effectifs élèves peu nombreux.

Dans le système éducatif ivoirien, pour garantir un apprentissage de qualité, la norme admise pour le primaire s'élève à 40 élèves par salle de classe. Dans le secondaire général, le ratio autorisé est de 60 élèves par salle de classe pour le premier cycle et de 50 élèves pour le second cycle.

Quelle est la taille moyenne des salles de classe dans les écoles primaires et établissements secondaires ?

Les données scolaires de 2016 à 2021 indiquent que la taille des salles de classe observées dans les établissements scolaires n'est pas toujours conforme aux normes indiquées.

▪ Dans l'enseignement primaire

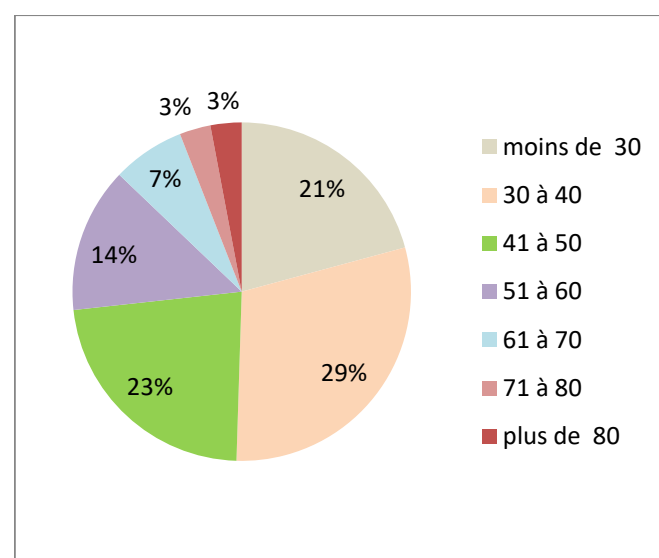
De 2016 à 2021, la taille moyenne des salles de classe est de 40 élèves par salle de classe dans le privé contre 44 élèves dans le public (**Tableau 28**). Ce résultat masque toutefois d'énormes disparités. En effet, en 2021, 6% des écoles primaires publiques ont un ratio de plus de 70 élèves par salle de classe (**Graphique 2**). Aussi, si le ratio est resté constant autour de 40 dans le milieu rural, ce n'est pas le cas dans le milieu urbain où le ratio moyen est de 49 élèves par salle de classe ; ce qui dépasse largement la norme.

Dans les régions administratives et districts, le ratio moyen élèves par salle de classe oscille entre 57 et 33 élèves. Les ratios les plus élevés sont enregistrés dans le District autonome d'ABIDJAN (57) et dans les régions du PORO (47), du MORONOU (47), du HAUT-SASSANDRA (46), de l'INDENIE-DJUABLIN (46), de l'AGNEBY-TIASSA (45), du CAVALLY (45), du SUD-COMOE (45), de la ME (45) et de la NAWA (45).

Tableau 28 : Evolution du ratio moyen d'élèves par de salle de classe par statut et par milieu dans le primaire de 2016 à 2021

Statut/Milieu	2015-2016	2017-2018	2020-2021
Communautaire	32	30	32
Privé	39	41	40
Public	46	44	43
Rural	41	39	39
Urbain	51	50	47
Ensemble	45	44	42

Graphique 2 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio moyen élèves par salle de classe, en 2020-2021



▪ Dans l'enseignement secondaire général

Le **Tableau 31** montre que la taille moyenne des salles de classe est passée de 90 élèves par salle de classe en 2015-2016 à 83 élèves par salle de classe en 2020-2021 dans les établissements secondaires publics. Par ailleurs, 39% de ces établissements ont plus de 80 élèves par salle de classe et 25% enregistrent plus de 100 élèves par salle de classe (**Graphique 3**). Ces ratios sont supérieurs à la norme nationale comprise entre 50 et 60. Par contre, 30% des établissements secondaires publics ont moins de 50 élèves par salle de classe.

Les salles de classe à effectifs pléthoriques (plus de 90 élèves par salle de classe) se trouvent dans le District d'ABIDJAN (94) et dans les régions de l'AGNEBY-TIASSA (91), de GBEKE (92), du HAUT-SASSANDRA (92), du IFFOU (92), du N'ZI (92), du TONKPI (93), de la MARAHOUE (96), du LOH-DJIBOUA (104), de la NAWA (107) et de SAN PEDRO (116).

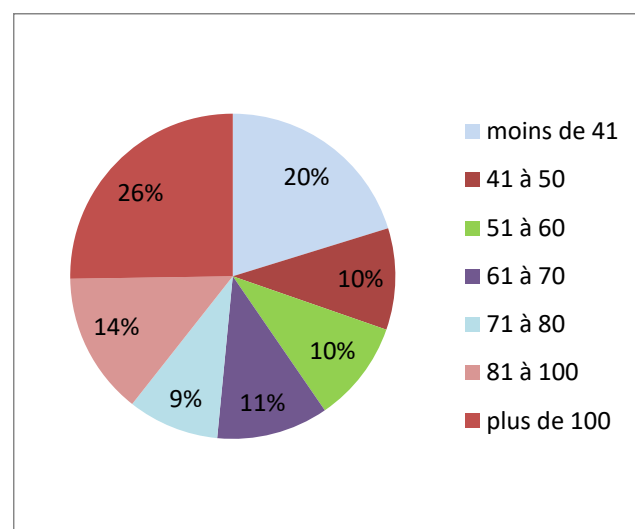
En somme, malgré les nombreuses constructions de salles de classe, force est de constater que les infrastructures n'ont pas suivi la demande éducative. L'analyse du ratio élèves/salle de classe montre que les classes sont surchargées. Cette situation pourrait constituer un handicap réel pour la qualité de l'enseignement.

Pour absorber le flux croissant d'enfants à scolariser, il est nécessaire de construire plus de salles de classe en vue de maintenir une taille moyenne adéquate dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires.

Tableau 29 : Evolution du ratio moyen d'élèves par de salle de classe par statut et par milieu dans le secondaire général de 2016 à 2021

Statut/Milieu	2015-2016	2017-2018	2020-2021
Privé	52	50	42
Public	90	97	83
Rural	52	53	43
Urbain	66	67	56
Ensemble	65	66	54

Graphique 3: Proportion d'établissements secondaires publics selon la tranche de ratio moyen élèves par salle de classe, en 2020-2021



1.2 : Encadrement des élèves dans l'enseignement primaire

Le nombre des enseignants effectivement chargés de cours dans l'enseignement primaire est croissant chaque année. De 82 037 enseignants tenant de classe enregistrés en 2016, ce nombre est passé à 91 058 en 2018 et à 98 415 au cours de l'année scolaire 2020-2021. Par ailleurs, le taux d'encadrement moyen des élèves par enseignant est de 42 élèves par maître en 2021 contre 44 élèves par maître en 2016 (**Graphique 4**).

L'enseignement privé connaît un meilleur taux d'encadrement. En effet, de 2016 à 2021, le ratio moyen élèves par enseignant est de 40 contre 43 au public.

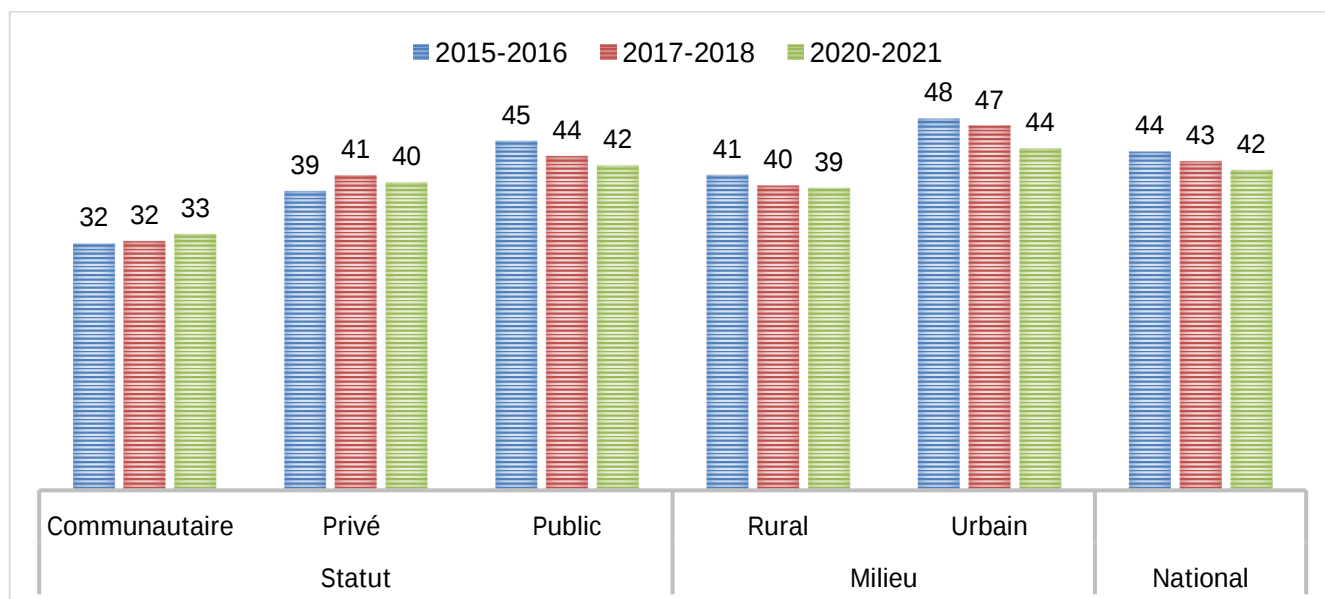
Le taux d'encadrement selon le milieu révèle que dans le milieu urbain, les enseignants ont plus d'élèves à leur charge. Le ratio élèves par maître, dans ce milieu, est toujours supérieur à 44 alors que dans le milieu rural, il s'établit à 39.

Ces valeurs du ratio élèves par maître cachent d'énormes disparités. Globalement, dans les écoles primaires publiques, les effectifs sont très élevés. Les données statistiques 2020-2021 montrent que 2% de ces écoles ont un ratio élèves par maître supérieur à 80 et 19%, un ratio inférieur à 30 élèves par maître (**Graphique 5**).

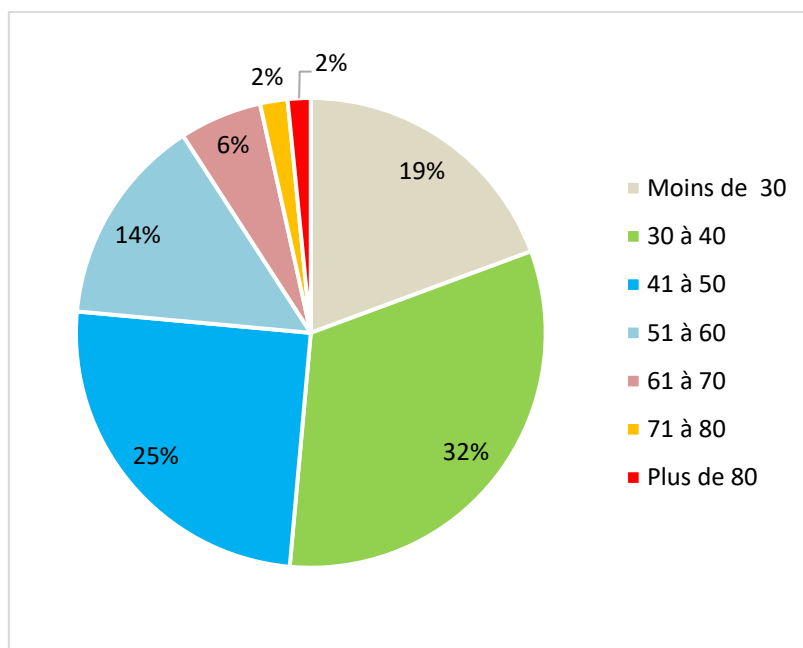
Au plan régional, les ratios élèves-maître, en particulier au niveau des écoles primaires publiques, sont restés élevés dans de nombreuses régions administratives et districts. Ces ratios dépassent largement la moyenne de 40 élèves par maître recommandé surtout dans le district d'ABIDJAN (56) et les régions de la ME (47), du SUD-COMOE (47), du MORONOU (46), de l'AGNEBY-TISSA (45), de l'INDENIE-DJUABLIN (45). Cependant, certaines enregistrent un faible ratio moyen élèves par maître. Ce sont les régions du BELIER (37), du BAFING (35), du BERE (35), de la BAGOUE (35), du KABADOUGOU (34) et du FOLON (33).

La proportion d'écoles primaires publiques où les maîtres tenant de classe ont plus de 60 élèves est de 10%. Avec de tels effectifs d'élèves, les enseignants n'arrivent plus à suivre tous les élèves ni à faire le nombre d'évaluations requises. Si l'on ne prend pas les dispositions idoines, cette situation pourrait devenir un frein dans l'atteinte de la qualité des apprentissages.

Graphique 4 : Evolution du Ratio moyen d'élèves par maître par statut et par milieu dans le primaire, de 2016 à 2021



Graphique 5 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio élèves par maître, en 2020-2021



1.3 : Mode de fonctionnement des salles de classe dans l'enseignement primaire

Le nombre croissant d'enfants à scolariser et le déficit en enseignants crée un écart préoccupant entre le nombre d'élèves et celui des structures d'accueil et le nombre d'enseignants. Ainsi, la norme de 40 élèves par classe fixée par les textes réglementaires pour un meilleur encadrement pédagogique, varie considérablement d'une région à une autre, allant des classes à sous-effectif aux classes à sureffectif. Cette situation conduit le plus souvent les gestionnaires à l'utilisation des classes à profil spécifique. Pour faire face aux classes à sous-effectif, les autorités scolaires adoptent les profils de classe suivantes :

- **Classe à cours jumelés** : Classe dans laquelle un seul maître dispense un enseignement à deux groupes pédagogiques de même cours et à des niveaux différents.
- **Classe multigrade** : Classe dans laquelle un seul maître dispense un enseignement à des élèves de niveaux différents en même temps.

En ce qui concerne les classes à effectif pléthorique, les profils de fonctionnement des classes utilisés sont :

- **Classe à double flux** : Groupe d'élèves de même niveau, trop nombreux, divisés en deux groupes pédagogiques tenus par le même maître, le premier groupe recevant son enseignement le matin et le second l'après-midi.
- **Classe à double vacation** : Deux groupes pédagogiques reçoivent des enseignements alternativement le matin et le soir dans une même salle de classe, avec chacun son maître.

La situation idéale pour les apprentissages de qualité est l'utilisation de classe ordinaire qui comprend un groupe d'élèves dans une salle de classe avec un maître. Il est donc question d'analyser l'ampleur des classes à profil spécifique dans les écoles primaires.

Les données scolaires de 2018 et de 2021 indiquent une baisse de 8% de la proportion des salles ordinaires.

Dans l'ensemble, la proportion des salles de classe où les formes alternatives de fonctionnement sont utilisées a augmenté de 8 points de pourcentage en passant de 16% en 2018 à 24% en 2021. Sur la même période, cette augmentation est de 10 points pour le public, 5 points pour le privé et 13 points pour le communautaire (**Tableau 30**).

Ces données mettent en lumière que de nombreuses salles de classe dans les écoles primaires publiques fonctionnent encore selon des profils spécifiques : classe jumelée ou multigrade, classe

à double flux ou à double vacation. Cette situation est plus inquiétante dans le milieu rural où l'utilisation de ces types de classe a atteint une proportion de 31% en 2021 contre 18% en 2018. Concernant les régions administratives et districts, la proportion d'utilisation des classes à profil spécifique dans les écoles primaires publiques varie de 1% à 64%. Les régions à forte proportion d'utilisation des formes alternatives de fonctionnement des salles de classe sont celles du BAFING (64%), du GUEMON (41%), du PORO (39%), de la NAWA (39%), du BOUNKANI (35%), du HAUT-SASSANDRA (34%), de la BAGOUÉ (32%), du CAVALLY (30%), de l'IFFOU (29%), du TONKPI (29%) et du KABADOUGOU (27%).

L'utilisation des classes à profil spécifique permet, certes, de pallier l'insuffisance des infrastructures et le manque d'enseignants, mais elle pourrait affecter la qualité des apprentissages. Ces modes de fonctionnement des salles de classe qui réduisent le temps d'apprentissage des élèves et la qualité de l'encadrement favorisent un groupe au détriment de l'autre. Par ailleurs, les enseignants qui tiennent ces classes émettent des revendications liées à ce qu'ils considèrent comme « un surplus de travail ».

Tableau 30 : Evolution de la proportion de classes à profil spécifique par statut et par milieu dans le primaire, de 2018 à 2021

Statut/Milieu	2017-2018			2020-2021		
	Nombre de groupes pédagogiques	% classe ordinaire	% classe à profil spécifique	Nombre de groupes pédagogiques	% Classe ordinaire	% classe à profil spécifique
Communautaire	3 832	38%	62%	3 271	25%	75%
Privé	14 579	89%	11%	19 934	84%	16%
Public	78 387	86%	14%	86 524	76%	24%
Rural	59 252	82%	18%	63 750	69%	31%
Urbain	37 546	87%	13%	45 979	85%	15%
Ensemble	96 798	84%	16%	109 729	76%	24%

1.4 : Encadrement des élèves au sein des groupes pédagogiques dans le primaire et dans le secondaire général

Le groupe pédagogique prend en compte à la fois la salle de classe, les élèves et l'enseignant. Plusieurs types de groupes pédagogiques sont appliqués dans le système éducatif : simple, jumelé, multigrade, double flux et double vacation.

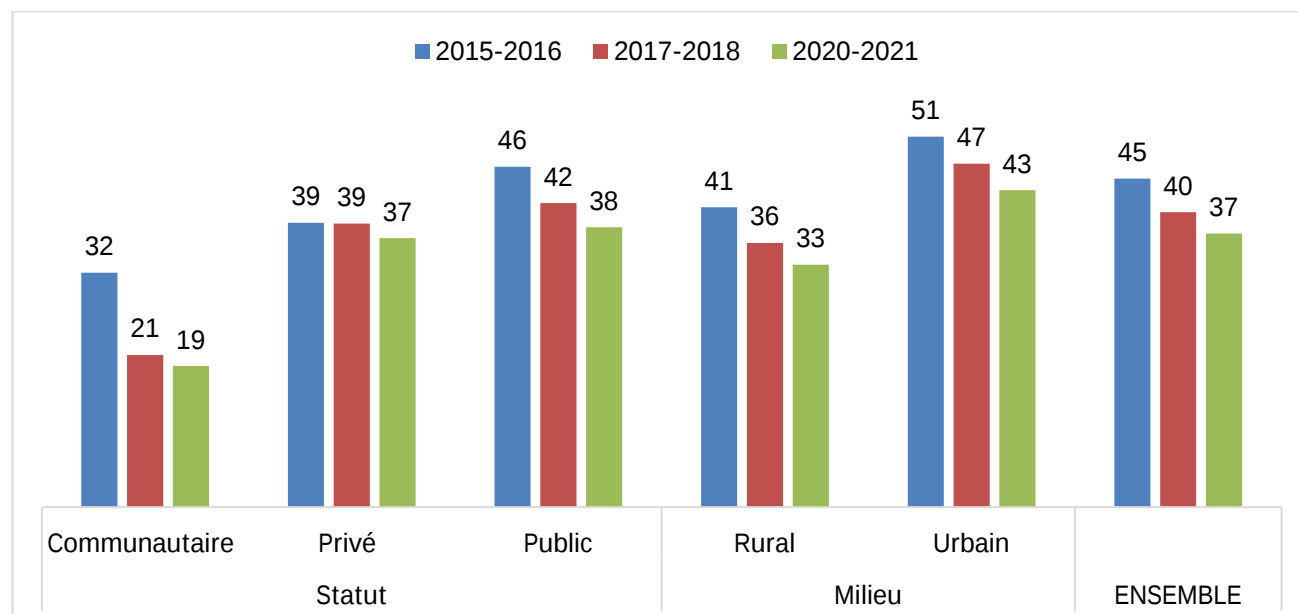
L'analyse du ratio moyen élèves par groupe pédagogique permet de mieux cerner la réalité des classes à effectifs pléthoriques qui constituent un véritable facteur de détérioration de la qualité des apprentissages.

▪ Dans l'enseignement primaire

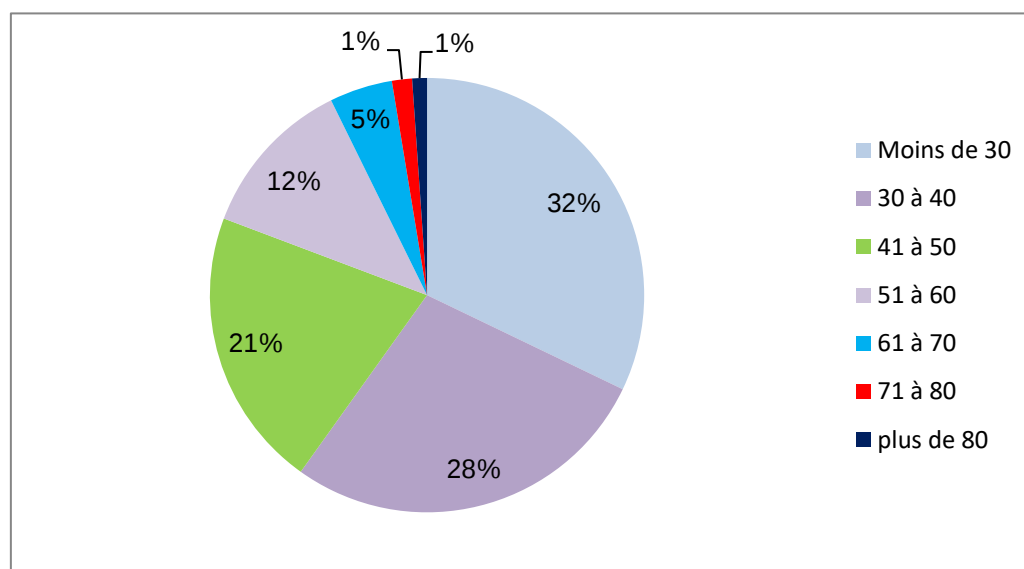
Dans l'ensemble, le primaire enregistre une baisse du nombre d'élèves par groupe pédagogique. En effet, le ratio moyen élèves par groupe pédagogique est de 37 en 2021 contre 45 en 2016. Cependant, sur la même période, dans le milieu urbain, le nombre d'élèves par groupe pédagogique reste élevé par rapport à la norme requise de 40 élèves par groupe pédagogique (**Graphique 6**). La valeur du ratio dans ce milieu est de 51 en 2016, de 47 en 2018 et de 43 élèves par groupe pédagogique en 2021. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le nombre d'élèves encadrés par enseignant dans les 14 874 écoles primaires publiques est préoccupant car 2% de ces écoles ont un ratio supérieur à 70 élèves par groupe pédagogique et 5% ont un ratio compris entre 61 et 70 élèves (**Graphique 7**).

Dans les régions administratives et districts, il existe des disparités. Le ratio moyen élèves par groupe pédagogique oscille entre 24 et 54 élèves avec les valeurs les plus élevées dans les Districts d'Abidjan (54) et de YAMOOUSSOUKRO (43) ainsi que dans les régions de la ME (44), du MORONOU (44), du SUD-COMOE (33), de l'AGNEBY-TIASSA (43) et de l'INDENIE-DJUABLIN (43).

Graphique 6 : Evolution du ratio moyen élèves par groupe pédagogique par statut et par milieu dans le primaire, de 2016 à 2021



Graphique 7 : Proportion d'écoles primaires publiques selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021



▪ Dans l'enseignement secondaire général

Sur trois années scolaires (2015-2016, 2017-2018 et 2020-2021), même si la tendance est à la baisse du ratio moyen élèves par groupe pédagogique, dans l'ensemble, il faut noter que sa valeur reste encore élevée dans le 1^{er} cycle du secondaire général surtout dans le public (**Tableau 31**). Pendant cette période, le nombre d'élèves encadrés en moyenne par un enseignant est passé de 70 élèves en 2015-2016 à 75 élèves en 2017-2018 puis à 73 élèves en 2020-2021. L'analyse des ratios par établissement secondaire public indique des ratios élèves par groupe pédagogique très élevé. En effet, dans le premier cycle, 2% d'établissements ont un ratio qui dépasse les 100 élèves par groupe pédagogique et 15% d'établissements, un ratio compris entre 81 et 100 élèves (**Graphique 8**).

Dans le second cycle, ce sont 2% d'établissements qui ont un ratio compris entre 81 et 100 élèves et 8%, un ratio compris entre 71 et 80 élèves (**Graphique 9**).

On observe également une grande disparité au niveau des régions et districts au premier cycle (**Tableau 32**). Le plus faible ratio moyen élèves par groupe pédagogique est enregistré dans la région du KABADOUGOU (58 élèves par groupe pédagogique). L'encadrement du nombre d'élèves par enseignant atteint des valeurs élevées qui sont supérieures ou égales à 75 élèves par groupe pédagogique dans le district d'ABIDJAN (78), et les régions de SAN PEDRO (84), de GBEKE (83), du PORO (77), de la MARAHOUE (76), de l'INDENIE-DJUABLIN (75), des GRANDS PONTS (75), de l'AGNEBY-TIASSA (75), de l'IFFOU (75), du LOH-DJIBOUA (75), du TCHOLOGO (75), du TONKPI (75) et de la NAWA (75).

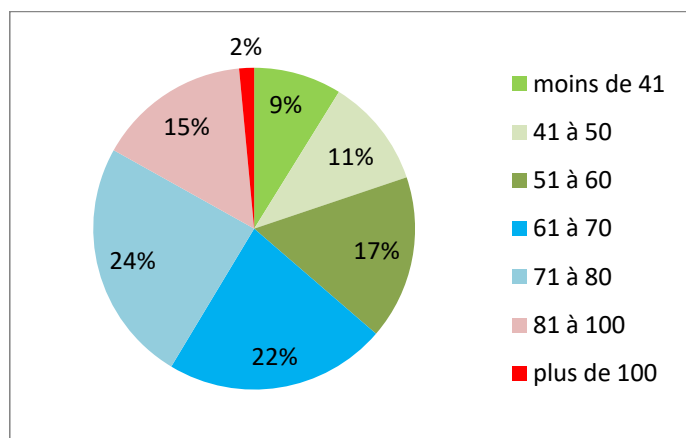
Les ratios élèves par groupe pédagogique ont montré qu'il existe dans les écoles primaires comme dans les établissements secondaires des classes à effectifs pléthoriques ; ce qui induit un accroissement de la charge d'encadrement des élèves par les enseignants. Ces deux facteurs constituent entre autres des obstacles réels à la qualité de l'encadrement pédagogique.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 31 : Evolution du Ratio moyen d'élèves par groupe pédagogique par statut et par milieu au secondaire général, de 2016 à 2021

Statut/Milieu	2015-2016		2017-2018		2020-2021	
	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	1 ^{er} cycle	2 nd cycle
Privé	51	37	48	35	46	35
Public	70	50	75	55	73	55
Rural	47	24	53	28	49	26
Urbain	60	42	59	42	57	42
Ensemble	59	42	59	42	55	41

Graphique 9 : Proportion d'établissement secondaire publique du 1^{er} cycle selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021



Graphique 8 : Proportion d'établissement secondaire publique du 2nd cycle selon la tranche de ratio élèves par groupe pédagogique, en 2020-2021

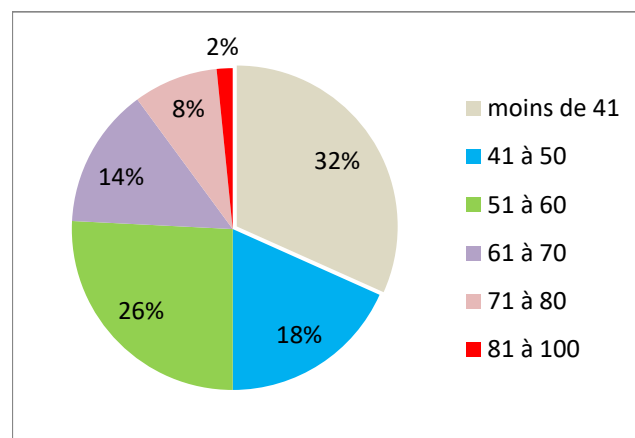


Tableau 32 : Ratio moyen élèves par groupe pédagogique par régions administratives et districts dans le primaire et le secondaire général public, en 2020-2021

Régions	Primaire	Secondaire général		Régions	Primaire	Secondaire général	
		1 ^{er} cycle	2 nd cycle			1 ^{er} cycle	2 nd cycle
ABIDJAN	54	78	62	IFFOU	31	75	59
AGNEBY-TIASSA	43	75	57	INDENIE-DJUABLIN	43	75	49
BAFING	24	64	39	KABADOUGOU	30	58	37
BAGOUE	31	62	54	LA ME	44	67	54
BELIER	34	69	43	LÔH-DJIBOUA	41	75	51
BERE	31	69	47	MARAHOUÉ	37	76	62
BOUNKANI	34	61	54	MORONOU	44	68	49
CAVALLY	39	74	56	NAWA	37	75	58
FOLON	29	57	23	N'ZI	32	72	59
GBÊKÊ	37	83	52	PORO	38	77	61
GBOKLE	35	72	59	SAN PEDRO	38	84	53
GÔH	40	70	60	SUD-COMOE	43	69	51
GONTOUGO	35	64	39	TCHOLOGO	35	75	56
GRANDS PONTS	38	75	43	TONKPI	35	75	60
GUEMON	34	66	64	WORODOUGOU	34	59	43
HAMBOL	36	74	56	YAMOOUSSOUKRO	43	69	46
HAUT-SASSANDRA	38	74	57	NATIONAL	38	73	55

2 : Qualification du personnel enseignant

Le recrutement des enseignants est défini, à travers l'ODD 4, comme l'un des piliers à renforcer pour l'atteinte d'une éducation de qualité pour tous les enfants dans le monde avant 2030. De nombreux pays ont donc pris l'option d'améliorer la qualité de l'éducation en responsabilisant les enseignants et en veillant à ce qu'ils soient qualifiés.

Pour le système éducatif ivoirien, il est nécessaire, voire urgent d'avoir un personnel enseignant qualifié dans les différents établissements scolaires pour améliorer la qualité des apprentissages. Certes, la notion d'enseignant qualifié est multidimensionnelle. Cependant, l'approche retenue pour cette analyse est celle qui définit l'enseignant qualifié comme celui titulaire de titres académiques et pédagogiques requis pour enseigner des matières à un niveau d'études donné. L'on s'intéresse particulièrement aux diplômes académiques et pédagogiques des enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire général.

2.1 : Niveau scolaire et académique des enseignants

Cette sous-section présente la situation de la formation scolaire et académique des enseignants recrutés dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire général de 2018 à 2021.

▪ Dans l'enseignement primaire

Dans le primaire, les enseignants recrutés ont en majorité obtenu le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (**BEPC**) ou le BACCALAUREAT (**BAC**).

Sur la période de 2017 à 2021, la proportion d'instituteurs ayant le BEPC comme diplôme le plus élevé a augmenté de 4,9 points de pourcentage en passant de 35,0% à 38,9%. Par contre, sur la même période, la proportion d'instituteurs possédant le BAC a régressé pour atteindre 44,5% en 2021 contre 51,5% en 2018.

Bien que le BEPC et le BAC soient requis comme diplôme pour enseigner dans les écoles primaires, l'on note une proportion croissante d'instituteurs qui ont un diplôme au-dessus du BAC. En effet, en 2021, la proportion d'instituteurs ayant un niveau académique BAC et plus est de 16,6% contre 13,4% en 2017.

Dans les écoles primaires publiques, la majorité des enseignants a le BAC (54, 3% en 2018 et 45,1% en 2021). Cependant, au privé, plus de 60% d'enseignants recrutés ont le BEPC comme diplôme le plus élevé (**Tableau 33**).

Dans de nombreuses régions, on constate un fort taux d'enseignants de niveau BEPC. Il s'agit des régions de LA ME (42%), du MORONOU (40%), des GRANDS PONTS (39,9%), du LOH-DJIBOUA (39,6%), du N'ZI (38,7%), de la MARAHOUE (38,6%) et du GOH. Cependant, plus de 50% d'instituteurs ont le BAC dans les districts d'ABIDJAN (57,2%) et de YAMOOUSSOUKRO (51,5%) ainsi dans les régions de l'INDENIE-DJUABLIN (53,4%), du PORO (51,4%), de SAN PEDRO (52,8) et du TCHOLOGO (53,3%).

Tableau 33 : Evolution de la proportion d'enseignants selon le diplôme académique par statut et par milieu dans l'enseignement primaire, de 2018 à 2021

Statut/Milieu	Année scolaire 2017-2018				Année scolaire 2020-2021			
	Nombre d'enseignants	% BEPC	% BAC	% BAC et Plus	Nombre d'enseignants	% BEPC	% BAC	% BAC et Plus
Communautaire	2 474	47,9%	45,5%	6,6%	1 904	71,4%	24,9%	3,6%
Privé	14 382	62,1%	31,2%	6,7%	18 995	60,3%	30,9%	8,7%
Public	76 401	29,5%	55,6%	14,9%	79 364	33,0%	48,3%	18,7%
Rural	54 396	30,1%	54,3%	15,6%	54 005	37,4%	44,1%	18,5%
Urbain	38 861	41,9%	47,7%	10,3%	46 258	40,7%	45,1%	14,2%
Ensemble	93 257	35,0%	51,5%	13,4%	100 263	38,9%	44,5%	16,6%

▪ Dans l'enseignement secondaire général

Les diplômes académiques requis pour enseigner dans les établissements secondaires sont :

- la Licence ou le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG2) pour le premier cycle ;
- la Maîtrise ou le Master pour le second cycle.

Le premier constat est qu'en général, dans le privé comme dans le public, la quasi-totalité des enseignants ont un diplôme académique égal ou supérieur à la Licence (**Tableau 34**).

Le deuxième constat indique que sur la période de 2019 à 2021, la proportion des enseignants possédant un diplôme inférieur à la Licence a augmenté de 1,2 point de pourcentage. Cette proportion s'élève à 20,7% en 2021 contre 19,5% en 2019. Il faut noter, cependant, qu'il existe

encore dans le personnel enseignant, des enseignants qui ont le Bac comme diplôme académique le plus élevé. Leur proportion est de 4,1% en 2021 contre 5,1% en 2018.

Les données statistiques de 2020-2021 dévoilent des disparités dans la dotation des régions administratives en enseignants diplômés. En effet, dans certaines régions, plus de 20% des enseignants ont un diplôme académique inférieur à la licence. Ce sont : les districts autonomes de YAMOOUSSOUKRO (39,7%) et d'ABIDJAN (22,1%) et les régions du BELIER (42,5%), de l'AGNEBY-TIASSA (24,6%), du HAMBOL (24,4%), des GRANDS PONTS (23,2%) et de la MARAHOUE (20,7%). À l'inverse, les régions dans lesquelles la proportion d'enseignants ayant une formation universitaire très élevée sont celles du BOUNKANI (50,4%), du WORODOUGOU (48,7%) de SAN PEDRO (45%), du FOLON (44,2%) et du BAFING (43%) où près des trois quarts des enseignants possèdent comme diplôme académique une Maîtrise ou un Master.

En définitive, dans le primaire comme dans le secondaire général, la majorité des enseignants recrutés a les diplômes académiques requis pour conduire les apprentissages. Cependant, qu'un enseignant possède un diplôme d'études secondaires ou un master ne garantit pas absolument un enseignement de qualité pour les élèves. Il est alors pertinent d'analyser le niveau de formation pédagogique des enseignants car le succès des apprentissages repose en grande partie sur la pédagogie pratiquée pendant les enseignements.

Tableau 34 : Evolution de la proportion d'enseignants selon le diplôme académique le plus élevé par statut dans l'enseignement secondaire général, de 2019 à 2021

Statut	Année scolaire 2018-2019					Année scolaire 2020-2021				
	Nombre d'enseignants	% BAC	% DEUG/ BTS	% Licence	% Master/ Maîtrise	Nombre d'enseignants	% BAC	% DEUG/ BTS	% Licence	% Master/ Maîtrise
Privé	44 478	6,2%	14,2%	54,9%	24,7%	43 888	4,9%	18,6%	50,2%	25,8%
Public	26 769	5,1%	12,8%	55,0%	27,1%	27 339	2,9%	13,4%	49,3%	31,3%
Ensemble	71 247	5,8%	13,7%	55,0%	25,6%	71 227	4,1%	16,6%	49,8%	27,9%

2.2 : Qualification pédagogique des enseignants

Les enseignants, dans l'exercice de leur métier, guident et dirigent les expériences d'apprentissage des élèves dans l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de compétences. Pour assurer un enseignement de qualité, les enseignants doivent avoir une formation pédagogique adéquate. Ainsi, dans le but de doter le système éducatif d'enseignants qualifiés, l'Etat de Côte d'Ivoire a institué les centres de formation que sont :

- les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (**CAFOP**) au nombre de 16 sur le territoire national. Ils ont pour mission d'assurer la formation professionnelle initiale des élèves-maîtres. Depuis 2013, le diplôme requis pour accéder à ces centres est le BEPC. Après deux années de formation, le Diplôme d'instituteur Adjoint Stagiaire (DIAS) leur est délivré.
- l'Ecole Normale Supérieure (ENS) a en charge la formation aussi bien initiale que continue des personnels enseignants du secondaire général. Le diplôme académique requis pour la formation des professeurs de collège est la Licence ou le DEUG2 et pour les professeurs de lycée, le Master. Ces formations durent 2 années et sont sanctionnées respectivement par le Certificat d'Aptitude Pédagogique pour les Professeurs de Collège (CAP/PC) et le Certificat d'Aptitude Pédagogique pour les Professeurs de Lycée (CAP/PL).

Avec ces différents centres de formation au métier d'enseignants, quel est sur le terrain, l'état de certification des enseignants dans les écoles primaires et dans les établissements secondaires ?

▪ Dans l'enseignement primaire

Le DIAS est le diplôme pédagogique exigé pour enseigner dans les écoles primaires publiques. Les données statistiques de 2018 et de 2021 indiquent que le nombre d'enseignants qui ont un diplôme pédagogique qui atteste de leur aptitude à enseigner dans le primaire a baissé au niveau national (**Tableau 35**). En effet, la proportion d'enseignants certifiés est de 73,6% en 2021 contre 81,2% en 2018, soit une régression de 7,6 points de pourcentage.

Dans les écoles primaires publiques, la proportion d'instituteurs sans diplôme pédagogique a doublé. En 2021, le primaire enregistre 11,3% d'instituteurs non certifiés contre 5,7% en 2018. Par ailleurs, la quasi-totalité des enseignants des écoles primaires aussi bien privées que communautaires n'a pas de diplôme pédagogique. En 2021, dans les écoles privées, 82,2% d'instituteurs ne sont pas certifiés. Cette proportion est de 96,5% pour le communautaire.

Selon le milieu d'implantation des écoles primaires, la proportion des instituteurs non certifiés est plus élevée en milieu urbain (31,3%) qu'en milieu rural (22,1%).

En ce qui concerne le nombre d'instituteurs n'ayant aucun diplôme pédagogique, dans les régions administratives, leur proportion varie de 1,4% à 19%. Les régions qui enregistrent les proportions les plus élevées d'instituteurs non certifiés sont les régions du GBOKLE (19,4%), du GUEMON (19,0%), du CAVALLY (15,9%), du GONTOUGO (15,4%), du TONKPI (14,6%), du LOH-DJIBOUA (14,4%), du BELIER (14,2%), du BAFING (13,2%) et du GOH (13,2%).

Tableau 35 : Proportion d'enseignants non certifiés par statut et par milieu dans l'enseignement primaire, en 2018 et 2021

Statut/Milieu	Année scolaire 2017-2018			Année scolaire 2020-2021		
	Nombre d'enseignants	% enseignants non certifiés	% enseignants certifiés (DIAS)	Nombre d'enseignants	% enseignants non certifiés	% enseignants certifiés (DIAS)
Communautaire	2 474	85,4%	14,6%	1 904	96,5%	3,5%
Privé	14 382	77,0%	23,1%	18 995	82,2%	17,9%
Public	76 401	5,7%	94,3%	79 364	11,3%	88,7%
Rural	54 396	13,3%	86,7%	54 005	22,1%	77,8%
Urbain	38 861	26,5%	73,5%	46 258	31,3%	68,6%
Ensemble	93 257	18,8%	81,2%	100 263	26,3%	73,6%

▪ Dans l'enseignement secondaire général

Il faut rappeler qu'il existe deux types de certification pour enseigner dans le secondaire général. Le CAP/PC pour le premier cycle et le CAP/PL pour le second cycle.

Les données statistiques de 2019 et de 2021 montrent une diminution de la proportion d'enseignants non certifiés dans les établissements secondaires (**Tableau 36**).

En 2021, sur 71 227 enseignants, 44,9% ne possèdent pas de diplôme pédagogique contre 46,7% en 2019. Malgré cette baisse, plus de la moitié des enseignants dans les établissements secondaires privés ne sont pas certifiés (66,2% en 2019 et 63,4% en 2021). Dans le public, la proportion d'enseignants non certifiés a connu un accroissement en passant de 14,3% en 2019 à 15,2% en 2021.

En ce qui concerne les régions administratives et districts, leur dotation en enseignants certifiés présente quelques disparités. Si la proportion d'enseignants non certifiés est faible dans le district d'ABIDJAN (0,8%) et les régions de l'AGNEBY-TIASSA (4,0%), du HAUT-SASSANDRA (4,6%), du GUEMON (5,2%) et des GRANDS PONTS (5,9%), elle reste très élevée dans les régions du BOUNKANI (51,1%), du TCHOLOGO (45,0%), du KABADOUGOU (40,9%), de la NAWA (38,0%), du PORO (35,9%), du FOLON (35,8%), du WORODOUGOU (32,2%) et du GONTOUGO (32,1%).

Dans le primaire comme dans le secondaire général, la majorité des enseignants a un diplôme académique requis pour enseigner. Cependant, le nombre d'enseignants ayant une qualification pédagogique pour dispenser les enseignements demeure encore faible. Plus de 63% d'entre eux ne sont pas certifiés dans le privé contre 15, 2% pour le public.

En vue de combler le déficit en enseignants, on a recours au recrutement d'enseignants sans qualification pédagogique. Ces enseignants connaissent bien le contenu académique, mais tous n'ont pas les compétences pédagogiques nécessaires pour enseigner.

Le fait de recruter des enseignants peu ou pas qualifiés constitue un véritable frein à l'amélioration de la qualité de l'éducation de base compromettant ainsi tous les progrès obtenus en matière de scolarisation.

Tableau 36 : Evolution de la proportion d'enseignants non certifiés par statut dans l'enseignement secondaire général, de 2019 à 2021

Statut	Année scolaire 2018-2019			Année scolaire 2020-2021		
	Nombre d'enseignants	% enseignants non certifiés	% enseignants certifiés (CAP/PC CAP/PL)	Nombre d'enseignants	% enseignants non certifiés	% enseignants certifiés (CAP/PC CAP/PL)
Privé	44 478	66,20%	33,80%	43 888	63,40%	35,90%
Public	26 769	14,30%	85,70%	27 339	15,20%	81,70%
Ensemble	71 247	46,70%	53,30%	71 227	44,90%	53,50%



MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

COLLÈGE PRIVÉ YATAWA DE KOUTO

**Code:
198382**

Les frais d'inscription donnent droit à :

- 1 Cours de renforcement
- 1 carnet de correspondance
- 1 chemise à rabat
- 1 tenue de sport
- 1 visite médicale
- 1 accès à la salle informatique de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- 1 accès à la bibliothèque
- 1 droit d'examen pour les 3^{ème}
- 1 macaron

**Enseignement
Général**

De la
**6^{ème} à la
Troisième**

Un cadre spacieux, bien
aménagé et agréable pour
votre réussite scolaire.



ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

Tél: 07 09 11 06 12/ 07 48 73 83 43

Reçoit les affectés de l'Etat

Le collège privé est situé à Kouto, quartier résidentiel à 500mètres du lycée

Chapitre 4 : Performance interne du système éducatif

Le système éducatif doit assurer une formation de qualité capable de répondre aux exigences de la mondialisation ; d'où la nécessité de mettre en place une école performante c'est-à-dire une école qui soit en mesure de recevoir tous les enfants d'âge scolaire, de les maintenir et de faire en sorte qu'ils achèvent leur cursus scolaire.

Ce chapitre va donc aborder la situation de l'offre éducative, du maintien scolaire, des promotions, des transitions inter-cycles et de l'achèvement des cycles d'enseignement.

1 : Situation de l'offre éducative

L'offre d'éducation renvoie aux capacités institutionnelles, aux moyens humains et matériels offerts et à leur répartition quantitative et qualitative sur le territoire national et entre les différents groupes sociaux. Cette offre est plurielle car elle peut être d'origine publique, privée (laïque ou confessionnelle), associative ou communautaire, reconnue ou non par les gouvernements.

Dans cette section, l'offre d'éducation sera analysée d'un point de vue infrastructurel en mettant en avant les implications de celle-ci sur les indicateurs scolaires. Il s'agit d'analyser les forces et faiblesses de quelques formes d'offre éducative : les offres formelles et non formelles.

1.1 : Situation de l'offre formelle

L'offre d'éducation formelle est conforme aux standards du gouvernement en termes de programme éducatif et de pédagogie. Cette offre présente une dynamique différente selon le cycle d'enseignement.

• Enseignement primaire

Dans ce cycle, l'offre éducative s'est fortement améliorée ces cinq dernières années avec un surplus de 3 210 écoles primaires réparties sur l'ensemble du territoire ; ce qui correspond en moyenne à 642 nouvelles écoles construites chaque année (**Tableau 37**).

Avec 14 874 écoles représentant 79% de l'ensemble des écoles en 2020-2021, l'offre éducative au primaire est majoritairement publique. Elle a d'ailleurs évolué en moyenne de 3,5% chaque année. L'offre privée aussi connaît une évolution. Elle a progressé en passant de 1 962 écoles en 2015-2016 à 3 137 écoles en 2020-2021. L'offre privée représente ainsi 17% des écoles primaires. Selon le milieu, 62% des écoles sont implantées en milieu rural pour couvrir les besoins en éducation. L'amélioration de l'offre au primaire garantit la stabilité des taux d'admission en première année du Primaire. De 2015-2016 à 2020-2021, le taux d'accès en première année du

primaire est d'au moins 100% ; ce qui suggère que la capacité d'accueil nationale en première année est suffisante pour recevoir la population d'âge légal d'admission au CP1 (**Tableau 38**).

• Enseignement secondaire général

Dans le secondaire, l'offre éducative est à majorité privée. En 2020-2021, 77,5% des établissements sont privés et 22,5% publics. Les établissements privés accueillent par ailleurs 54,6% des effectifs élèves.

Les efforts de l'Etat en matière d'accès au secondaire sont visibles à travers la construction des établissements publics et l'affectation des élèves dans les structures privées.

En effet, 856 885 élèves du secondaire (dont 780 471 au premier cycle) sont affectés dans les établissements privés en 2020-2021 et pris en charge (frais de scolarité) par l'Etat pour pallier le manque de places dans les établissements publics (**Tableau 39**). Les élèves affectés représentent d'ailleurs 80% des élèves des établissements privés au premier cycle et 21% des élèves scolarisés dans le second cycle.

Le nombre d'élèves pris en charge par l'Etat au privé a d'ailleurs fortement augmenté depuis une dizaine d'année en passant de 80 408 élèves affectés en 2010-2011 à 780 471 en 2020-2021, soit un accroissement moyen annuel de 23%.

Suite aux efforts de l'Etat et des opérateurs privés, l'on note une amélioration des taux d'admission (TBA) notamment au premier cycle du secondaire. Sur les cinq dernières années, le TBA au premier cycle n'a cessé d'évoluer. Il est passé de 60,9% en 2015-2016 à 83,4% en 2020-2021, soit une augmentation de 22,5 points de pourcentage (**Tableau 40**). Cela dénote donc d'une amélioration de la capacité d'accueil dans ce cycle d'enseignement.

En somme, les efforts du gouvernement pour améliorer l'accès dans le secondaire se manifestent notamment à travers la concession du service public de l'enseignement aux établissements privés et la construction des collèges en milieu rural.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 37 : Evolution du nombre d'écoles primaires selon le statut de l'école et le milieu de résidence, de 2016 à 2021

Statut / milieu	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Taux d'accroissement moyen
Communautaire	1 048	1 001	972	888	839	746	-6,6%
Privé	1 962	2 128	2 201	2 481	2 806	3 137	9,8%
Public	12 537	13 195	13 784	14 246	14 613	14 874	3,5%
Rural	10 101	10 773	11 123	11 028	11 271	11 554	2,7%
Urbain	5 446	5 551	5 834	6 587	6 987	7 203	5,8%
Ensemble	15 547	16 324	16 957	17 615	18 258	18 757	3,8%

Tableau 38 : Taux brut d'accès de l'enseignement primaire par sexe depuis l'année scolaire 2015-2016

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
TBA	Ensemble	113,34%	109,00%	100,40%	101,10%	101,22%	101,93%
	Garçons	113,38%	108,60%	100,90%	101,00%	102,40%	102,58%
	Filles	113,30%	109,30%	99,90%	101,30%	99,97%	101,24%

Tableau 39 : Taux brut d'accès dans le premier cycle de l'enseignement secondaire par sexe depuis l'année scolaire 2015-2016

		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
TBA	Ensemble	60,91%	65,68%	66,90%	73,99%	74,04%	83,34%
	Garçons	66,37%	70,26%	70,22%	76,59%	75,38%	83,78%
	Filles	55,05%	60,79%	63,30%	71,16%	72,58%	82,86%

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 40 : Evolution des effectifs scolarisés, des effectifs affectés dans les établissements privés selon le statut de l'établissement en 2010,2014,2019 et 2020

Statut / année scolaire	Effectifs scolarisés		Elèves affectés		% élèves affectés	
	1er cycle	2nd cycle	1er cycle	2nd cycle	1er cycle	2nd cycle
Privé						
2010-2011	536 340	250 455	78 014	2 394	15%	1%
2014-2015	557 067	199 613	353 487	15 862	63%	8%
2019-2020	856 444	323 936	658 451	57 825	77%	18%
2020-2021	972 094	357 480	780 471	76 414	80%	21%
<i>Accroissement annuel</i>	<i>5,6%</i>	<i>3,3%</i>	<i>23,3%</i>	<i>37,0%</i>	-	-
Public						
2010-2011	255 601	103 108	-	-	-	-
2014-2015	569 852	152 473	-	-	-	-
2019-2020	854 925	229 664	-	-	-	-
2020-2021	874 809	231 631	-	-	-	-
<i>Accroissement annuel</i>	<i>11,8%</i>	<i>7,6%</i>				

NB : dans l'enseignement public tous les élèves sont d'office affectés de l'état.

1.2 : Limites de l'offre formelle

• L'éloignement des écoles primaires

L'offre d'éducation formelle est variée (publique et privée) et présente sur toute l'étendue du territoire. Elle est en nette progression pour couvrir les zones les moins desservies. Toutefois, les conditions d'accessibilité à ces établissements ne sont pas les mêmes pour chaque enfant. Certains élèves parcourent encore de longues distances pour rejoindre leur école.

Dans l'enseignement primaire, la carte scolaire qui pilote la création et le bon déploiement des écoles publiques, prévoit une distance maximale de 3km entre le lieu d'habitation et l'école. Cependant, en 2020-2021, 303 743 élèves, soit 7.4% de l'ensemble des élèves, parcourent plus de 3km pour se rendre à l'école. L'éloignement des élèves de leur école peut engendrer des abandons et le refus d'aller à l'école. L'impact d'une telle situation n'a toutefois pas la même ampleur selon le type d'école et le milieu.

Dans les écoles primaires de type communautaire, ce sont entre 4% et 8% des élèves qui sont dans cette situation (**Tableau 41**) depuis l'année 2016-2017. Cette situation met l'accent sur la difficulté de mettre en place des systèmes scolaires même de types communautaires dans certaines zones. En effet, par manque d'offre scolaire de nombreux enfants sont encore obligés de marcher de longue distance pour regagner l'école la plus proche qui n'est pas une offre formelle.

Dans les écoles privées, environ 10% des élèves parcourent une distance supérieure à 3km pour se rendre à l'école. Même si les parents d'élèves peuvent être confrontés à une contrainte d'offre éducative, il est cependant plus probable que l'inscription d'un enfant dans une école privée réponde plus à une préférence pour ces écoles et à une certaine aisance financière. Les enfants dans ces écoles sont donc plus à même de disposer de moyens de déplacement plus conséquents. Dans les écoles primaires publiques, entre 8% et 9% des élèves sont obligés de parcourir de très longues distances jusqu'à l'école. En moyenne, 265 000 élèves du primaire public sont concernés chaque année. Cette situation est d'autant plus alarmante que l'école publique représente l'offre la plus accessible en termes de coût. Par conséquent elle est la plus sollicitée par les populations économiquement faibles. Les élèves dans une telle situation sont donc très vulnérables et sont plus exposés au risque de décrochage scolaire.

En milieu rural, ce sont en moyenne 181.600 enfants, soit plus de la moitié des élèves parcourant plus de 3km, qui sont obligés de parcourir de très longues distances chaque année. Toutefois, ce

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

nombre baisse considérablement au fil les années. De 210 181 élèves en 2016-2017, il est passé à 156 433 en 2020-2021 (Tableau 42).

En somme, même si le nombre d'élèves parcourant plus de 3km pour se rendre à l'école est en baisse, il n'en demeure pas moins que ce sont 231 657 élèves du public (en 2020-2021) qui parcourent encore plus de 3km pour se rendre à l'école.

Tableau 41 : Evolution de la proportion d'élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par statut dans le primaire, de 2016 à 2020

Année scolaire	Communautaire			Privé			Public			Ensemble		
	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km
2016-2017	80 200	4 732	5,90%	522 633	62 455	11,95%	3 169 303	301 084	9,50%	3 772 136	368 160	9,7600%
2017-2018	79 653	4 986	6,26%	564 772	64 102	11,35%	3 255 797	287 487	8,83%	3 900 222	356 480	9,1400%
2018-2019	69 301	5 177	7,47%	625 916	64 344	10,28%	3 308 667	261 385	7,90%	4 003 884	330 721	8,2600%
2019-2020	68 674	5 769	8,40%	696 078	69 608	10,00%	3 336 678	246 914	7,40%	4 101 430	315 810	7,7000%
2020-2021	63 074	2 663	4,22%	732 515	69 423	9,48%	3 307 236	231 657	7,00%	4 102 825	303 743	7,4033%
Moyenne	72 180	4 665	6,46%	628 383	65 986	10,50%	3 275 536	265 705	8,11%	3 976 099	334 983	8,42%

Tableau 42 : Evolution de la proportion d'élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par milieu dans le primaire, de 2016 à 2020

Année scolaire	Rural			Urbain			Ensemble		
	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km	Effectifs élèves	Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 Km et plus de 5km	% Effectif cumulé d'élèves parcourant 3 à 5 KM et plus de 5km
2016-2017	2 083 061	210 181	10,09%	1 689 075	157 760	9,34%	3 772 136	368 160	9,76%
2017-2018	2 138 811	199 551	9,33%	1 761 411	157 118	8,92%	3 900 222	356 480	9,14%
2018-2019	2 083 054	174 977	8,40%	1 920 830	155 587	8,10%	4 003 884	330 721	8,26%
2019-2020	2 085 729	166 858	8,00%	2 015 701	171 335	8,50%	4 101 430	315 810	7,70%
2020-2021	2 111 258	156 433	7,41%	1 991 567	147 310	7,40%	4 102 825	303 743	7,40%
Moyenne	2 100 383	181 600	8,65%	1 875 717	157 822	8,41%	3 976 099	334 983	8,42%

- **Capacité d'accueil insuffisante au sein des écoles primaires publiques**

Chaque année une semaine est décrétée pour le recrutement des enfants en première année du primaire. Malheureusement, toutes les demandes ne seront pas satisfaites. Ainsi de nombreux enfants se voient refuser l'accès au cycle primaire pour diverses raisons.

Dans les écoles publiques, l'insuffisance de la capacité d'accueil est la première raison qui justifie le refus d'inscrire les enfants au CP1. Sur l'ensemble des enfants refusés au CP1, en moyenne 84,3% le sont en raison de l'insuffisance de la capacité d'accueil (**Tableau 43**).

Depuis 5 ans donc, en moyenne 30 798 enfants se voient refuser l'accès à l'école primaire publique chaque année. Par ailleurs, les cas de refus sont assez récurrents en milieu rural qui enregistre en moyenne 53.2% des cas chaque année. Ce refus pourrait être la cause de la non-scolarisation des enfants mais également augmenter le flux d'enfants parcourant de longues distances pour se rendre à l'école par manque d'une autre offre éducative.

Toutefois, il est bon de noter une baisse considérable des cas de refus d'inscription au fil des années. En effet, on note dans l'ensemble une baisse des cas de refus d'inscriptions au CP1 de 11,3% en moyenne chaque année entre l'année scolaire 2014-2015 et l'année scolaire 2020-2021. Les cas de refus sont ainsi passés de 49 342 en 2014-2015 à 24 010 en 2020-2021. Cette diminution est le signe que de plus en plus de places sont accessibles dans les écoles publiques. En somme, l'amélioration quantitative des structures scolaires formelles s'accompagne d'un meilleur accès aux services éducatifs. Cependant cette offre s'avère toujours insuffisante puisque l'accès au CP1 est refusé à de nombreux enfants dans les écoles publiques.

Même si l'offre formelle s'améliore, d'autres formes d'éducation se développent en parallèle pour répondre aux insuffisances de l'offre formelle.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 43 : Evolution des effectifs refusés à l'inscription au CP1 dans les écoles primaires publiques selon le milieu et en fonction du motif de refus en 2014,2017 et 2020

milieu / année scolaire	Effectifs présentés	Effectifs inscrits	Effectifs refusés				% demandes refusées	Part des demandes refusés pour motif de capacité d'accueil insuffisante
			Capacité d'accueil insuffisante	Trop âgés	Autre raison	Total		
Rural								
2014-2015	359 931	335 187	21 995	2 321	428	24 744	6,9%	88,9%
2017-2018	376 296	364 429	10 518	1 349	0	11 867	3,2%	88,6%
2020-2021	389 505	376 926	8 940	3 639	0	12 579	3,2%	71,1%
Moyenne sur les années considérées	375 244	358 847	13 818	2 436	143	16 397	4,4%	82,9%
Urbain								
2014-2015	205 830	181 232	22 646	1 722	230	24 598	12,0%	92,1%
2017-2018	206 465	199 291	6 635	539	0	7 174	3,5%	92,5%
2020-2021	228 508	217 077	8 490	2 941	0	11 431	5,0%	74,3%
Moyenne sur les années considérées	213 601	199 200	12 590	1 734	77	14 401	6,8%	86,3%
Ensemble au public								
2014-2015	565 761	516 419	44 641	4 043	658	49 342	8,7%	90,5%
2017-2018	582 761	563 720	17 153	1 888	0	19 041	3,3%	90,1%
2020-2021	618 013	594 003	17 430	6 580	0	24 010	3,9%	72,6%
Moyenne sur les années considérées	588 845	558 047	26 408	4 170	219	30 798	5,3%	84,4%

1.3 : Offres non formelles d'éducation

En dehors du système formel, des offres non formelles d'éducation contribuent à répondre aux besoins d'éducation des populations, notamment les structures islamiques d'éducation non reconnues par l'Etat.

Cette partie est consacrée à l'analyse de cette offre non formelle.

Les structures islamiques d'éducation constituent une offre éducative qui propose un enseignement des disciplines comme tout autre école. Mais, la particularité de ces structures réside dans le fait que l'offre d'enseignement/apprentissage ne correspond pas toujours aux connaissances et aux compétences promues dans les programmes éducatifs officiels. En plus dans ces structures, la religion islamique et la langue arabe sont enseignées.

On distingue quatre types de structures islamiques d'éducation (SIE) : les écoles coraniques traditionnelles, les Médersas, les écoles Franco-Arabes et les écoles confessionnelles islamiques.

L'analyse se focalise sur les trois premiers types de SIE qui sont des offres non formelles.

En 2018-2019, ce sont 241 798 enfants d'âge du primaire qui sont recensés dans ces écoles dont 84% inscrits dans les structures franco-arabes. L'effectif des enfants inscrits dans ces structures a d'ailleurs augmenté en 2020-2021 pour atteindre 275 785 enfants, avec aussi 82% dans les structures franco-arabes (**Tableau 44**). Cette situation prouve que le choix des parents est de plus en plus porté sur ce type d'enseignement. Par ailleurs, en 2020-2021, le district d'Abidjan est la région qui compte le plus grand nombre d'enfants inscrits dans les SIE non formelles avec 27 829 élèves, soit 10,09% (**Tableau 45**). Les effectifs les plus importants sont aussi recensés dans le GONTOUGO (7.6%), la NAWA (6,56%) ainsi que dans le LÔH-DJIBOUA (6,0%).

Au regard de l'ampleur et de l'engouement toujours grandissant suscités par ces écoles auprès de la population, le gouvernement procède à une sensibilisation des leaders religieux et à une intégration progressive de ces structures dans le système éducatif formel. La stratégie d'intégration de ces structures vise non seulement à les accompagner pour qu'elles répondent aux mêmes standards que les écoles formelles mais aussi à intégrer les élèves qui les fréquentent dans des structures qui pratiquent les programmes officiels.

En somme, il ressort de cette analyse que l'offre formelle en Côte d'Ivoire a beaucoup évolué en vue d'accueillir tous les enfants en âge scolaire. Toutefois, l'accès aux structures non formelles continue aussi d'évoluer parallèlement. La stratégie nationale d'intégration des SIE doit continuer l'accompagnement de ces structures.

La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Tableau 44 : Répartition des effectifs élèves du primaire dans les structures islamiques d'éducation non formelle selon le type de structures depuis l'année scolaire 2018-2019

Année scolaire	Effectif élèves	Coranique traditionnel		Medersa		Franco-arabe	
		Effectif élèves	% d'élève	Effectif élèves	% d'élève	Effectif élèves	% d'élève
2018-2019	241 798	20 535	8,5%	17 961	7,4%	203 302	84,1%
2019-2020	207 278	16 567	8,0%	17 406	8,4%	173 305	83,6%
2020-2021	275 785	24 441	8,9%	25 022	9,1%	226 322	82,1%

Tableau 45 : Répartition des effectifs élèves dans les structures islamiques d'éducation selon le type de structures par région administrative pour l'année scolaire 2020-2021

Régions / District Autonome	Effectif élèves	% effectifs élèves	Coranique traditionnel		Medersa		Franco-arabe	
			Effectif élèves	% d'élève	Effectif élèves	% d'élève	Effectif élèves	% d'élève
ABIDJAN	27 829	10,09%	285	1%	767	3%	26 777	96%
AGNEBY-TIASSA	2 420	0,88%	0	0%	372	15%	2 048	85%
BAFING	2 601	0,94%	113	0%	180	7%	2 308	89%
BAGOUE	11 142	4,04%	965	3%	1657	15%	8 520	76%
BELIER	1 117	0,41%	120	0%	120	11%	877	79%
BERE	5 525	2,00%	1 310	5%	396	7%	3 819	69%
BOUNKANI	3 460	1,25%	1 363	5%	668	19%	1 429	41%
CAVALLY	6 229	2,26%	0	0%	173	3%	6 056	97%
FOLON	9 858	3,57%	244	1%	3274	33%	6 340	64%
GBÊKÊ	8 465	3,07%	342	1%	1344	16%	6 779	80%
GBOKLE	5 782	2,10%	0	0%	0	0%	5 782	100%
GÔH	13 064	4,74%	255	1%	407	3%	12 402	95%
GONTOUGO	20 967	7,60%	8 662	31%	3462	17%	8 843	42%
GRANDS PONTS	3 060	1,11%	392	1%	269	9%	2 399	78%
GUEMON	12 377	4,49%	317	1%	213	2%	11 847	96%
HAMBOL	4 653	1,69%	805	3%	442	9%	3 406	73%
HAUT-SASSANDRA	15 943	5,78%	394	1%	504	3%	15 045	94%
IFFOU	6 097	2,21%	819	3%	801	13%	4 477	73%
INDENIE-DJUABLIN	6 530	2,37%	87	0%	138	2%	6 305	97%
KABADOUGOU	9 285	3,37%	640	2%	4440	48%	4 205	45%
LA ME	3 115	1,13%	40	0%	274	9%	2 801	90%
LÔH-DJIBOUA	16 544	6,00%	521	2%	801	5%	15 222	92%
MARAHOUÉ	7 006	2,54%	706	3%	254	4%	6 046	86%
MORONOU	1 669	0,61%	273	1%	0	0%	1 396	84%
NAWA	18 144	6,58%	32	0%	572	3%	17 540	97%
N'ZI	749	0,27%	187	1%	106	14%	456	61%
PORO	6 124	2,22%	405	1%	776	13%	4 943	81%
SAN PEDRO	16 313	5,92%	101	0%	1552	10%	14 660	90%
SUD-COMOE	8 336	3,02%	51	0%	152	2%	8 133	98%
TCHOLOGO	3 294	1,19%	1 083	4%	64	2%	2 147	65%
TONKPI	9 403	3,41%	562	2%	308	3%	8 533	91%
WORODOUGOU	8 022	2,91%	3 281	12%	488	6%	4 253	53%
YAMOOUSSOUKRO	662	0,24%	86	0%	48	7%	528	80%
NATIONAL	275 785	100,00%	24 441	88%	25 022	9%	226 322	82%

2 : Maintien des élèves dans le système éducatif

Le maintien des élèves constitue l'une des préoccupations majeures de tout système éducatif. Ainsi, la lutte contre le décrochage scolaire ou l'abandon précoce qui peuvent se définir comme étant le fait qu'un élève cesse la fréquentation scolaire avant d'avoir obtenu le diplôme qui sanctionne un cycle d'études⁹ est une priorité pour les autorités éducatives. En effet, un système éducatif incapable d'assurer le maintien des élèves est assurément peu performant et n'est donc pas de qualité.

Par ailleurs, plusieurs études, à travers le monde, ont révélé que le décrochage scolaire est en partie lié à des facteurs d'ordre économiques, familiaux, psychologiques et pédagogiques (Janosz et al. 2000 - Parent, G. & Paquin, A. (1994)¹⁰). Elles ont ainsi permis aux acteurs du système éducatif de développer des actions concrètes en vue de réduire ce phénomène.

Dans cette section, il s'agit non seulement de faire un état des lieux des stratégies mises en place pour favoriser le maintien des élèves en particulier des jeunes filles mais aussi de mesurer le décrochage scolaire ainsi que le maintien des élèves au fil des années.

2.1 : Stratégies de maintien scolaire

L'Etat ivoirien œuvre à améliorer l'accès des populations aux services éducatifs de base en rapprochant les écoles des populations dans les zones rurales et en autorisant leur création par des opérateurs privés. Malgré ces efforts, de nombreux enfants n'y accèdent jamais et d'autres n'y restent pas longtemps. Ainsi, pour garantir que les enfants passent le maximum de temps possible dans le circuit scolaire, plusieurs stratégies sont implémentées dans les écoles pour accompagner les élèves à mieux progresser. Il s'agit notamment de la création de cantines scolaires et de l'implémentation des Clubs de Mères d'Elèves Filles (CMEF).

2.1.1 : Cantines scolaires

De 2016 à 2020, pour renforcer les capacités du Programme d'Alimentation Scolaire, le MENA a obtenu du gouvernement américain un financement dans le cadre du Programme McGovern-Dole « vivres pour l'éducation ». Ce programme consiste notamment à fournir des repas complets et nutritifs à 125.000 élèves des 613 écoles primaires publiques ciblées dans 7 régions : le CAVALLY, le BAFING, la BAGOUE, le PORO, le TCHOLOG, le BOUNKANI et le GONTOUGO. Selon le bilan fait

⁹ Rivard, 1991

¹⁰ Parent, G. & Paquin, A. (1994). Enquête auprès de décrocheurs sur les raisons de leur abandon scolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 697–718. <https://doi.org/10.7202/031763ar>

par la Direction des Cantines Scolaires, le Programme McGovern-Dole a eu un impact positif aussi bien sur le taux d'assiduité (98,98% en 2016-2017 contre 99,27% en 2019-2020), le taux d'abandon (2,53% en 2016-2017 contre 1,20% en 2019-2020), la parité entre les sexes (0,91 en 2016-2017 à 0,99 en 2019-2020) que sur la réussite des élèves au CEPE (79,92% en 2016-2017 à 85,09% en 2019-2020). C'est dire que la disponibilité des cantines au sein des infrastructures scolaires peut impacter positivement les performances des élèves, favoriser leur maintien et contribuer à améliorer la qualité de l'éducation.

Or, au cours du recensement scolaire annuel 2020-2021, il a été répertorié 12 829 écoles sans cantine fonctionnelle sur un ensemble de 18 757 écoles primaires. Les proportions d'écoles primaires sans cantine fonctionnelle sont donc énormes : globalement, environ 68 écoles sur 100 ne sont pas dotées de cantines fonctionnelles. Par ailleurs, quels que soient le milieu d'implantation et le statut de l'école, on observe une faible couverture en cantines scolaires (**Tableau 46**).

La tendance est la même dans pratiquement toutes les régions administratives et les 2 Districts. A l'exception de la région du GONTOUGO où la proportion d'écoles primaires sans cantine fonctionnelle (45,06%) est inférieure à 50%, dans tous les autres, elle dépasse cette barre (**Tableau 47**).

Au regard du rôle prépondérant des cantines scolaires non seulement dans l'acquisition des compétences mais aussi pour le maintien des élèves, la faible disponibilité de cette commodité dans les écoles primaires pourrait constituer donc un handicap pour les élèves. C'est pourquoi, il est plus que nécessaire que le MENA accentue la politique de pérennisation des cantines scolaires en renforçant le partenariat avec les partenaires techniques et financiers.

Tableau 46 : Proportions d'écoles primaires n'ayant pas de cantine fonctionnelle selon le milieu et le statut en 2020-2021

		Nombre total d'écoles	Nombre d'écoles n'ayant pas de cantine fonctionnelle	% d'écoles n'ayant pas de cantine fonctionnelle
Milieu	Rural	11 554	7 776	67,30%
	Urbain	7 203	5 053	70,15%
Statut	Com	746	745	99,87%
	Privé	3 137	2 673	85,21%
	Public	14 874	9 411	63,27%
Ensemble		18 757	12 829	68,40%

Tableau 47 : Proportions d'écoles primaires n'ayant pas de cantine fonctionnelle par région administrative et district en 2020-2021

REGIONS ET DISTRICTS	Nombre total d'écoles	Nombre d'écoles n'ayant pas de cantine fonctionnelle	% d'écoles n'ayant pas de cantine fonctionnelle
ABIDJAN	2 420	1 792	74,05%
AGNEBY-TIASSA	583	302	51,80%
BAFING	297	204	68,69%
BAGOUE	265	150	56,60%
BELIER	400	282	70,50%
BERE	366	285	77,87%
BOUNKANI	268	152	56,72%
CAVALLY	371	209	56,33%
FOLON	103	73	70,87%
GBÊKÊ	874	545	62,36%
GBOKLE	408	343	84,07%
GÔH	721	473	65,60%
GONTOUGO	719	324	45,06%
GRANDS PONTS	379	266	70,18%
GUEMON	645	497	77,05%
HAMBOL	393	204	51,91%
HAUT-SASSANDRA	1 264	943	74,60%
IFFOU	348	187	53,74%
INDENIE-DJUABLIN	389	220	56,56%
KABADOUGOU	241	162	67,22%
LA ME	386	228	59,07%
LÔH-DJIBOUA	756	545	72,09%
MARAHOUÉ	759	554	72,99%
MORONOU	263	143	54,37%
NAWA	1 040	881	84,71%
N'ZI	267	183	68,54%
PORO	652	394	60,43%
SAN PEDRO	661	515	77,91%
SUD-COMOE	637	432	67,82%
TCHOLOGO	381	269	70,60%
TONKPI	970	694	71,55%
WORODOUGOU	292	231	79,11%
YAMOOUSSOUKRO	239	147	61,51%
NATIONAL	18 757	12 829	68,40%

2.1.2 : Clubs Mère d'Elèves Filles (CMEF)

Dans l'optique d'améliorer le maintien de la jeune fille à l'école, les clubs mère d'élèves filles sont implémentés dans les écoles pour un meilleur accompagnement des jeunes filles. Ces clubs sont constitués de femmes toutes mères d'élèves filles. Elles contribuent aux activités de l'école et encouragent les parents à scolariser leurs filles au même titre que les garçons. Elles accompagnent également les jeunes filles dans leur cursus scolaire pour empêcher leur décrochage.

En 2020-2021, plusieurs écoles surtout publiques ont en leur sein des CMEF qui fonctionnent. Le nombre d'écoles ayant des CMEF fonctionnels en leur sein est de 1 815 sur 18 757 écoles primaires, soit une couverture de 9,7% des écoles. Par ailleurs, 1 706 écoles primaires publiques sur 14 874 en disposent, soit une couverture de 11,5%.

Durant l'année scolaire 2016-2017, ce sont 916 écoles primaires sur un total de 16 714 qui en disposaient soit 5,6% des écoles. C'est dire que ces clubs connaissent une expansion progressive de leur nombre (**Tableau 48**).

Tableau 48 : Proportion d'écoles primaires disposant de CMEF selon le statut de l'école et l'année

	2016-2017		2020-2021	
	Public	Ensemble	Public	Ensemble
Ecoles	13 195	16 714	14 874	18 757
Ecoles disposant de CMEF	861	916	1 706	1 815
% écoles disposant de CMEF	6,5%	5,5%	11,5%	9,7%

2.2 : Rétention des élèves dans le système éducatif

Cette sous-section est consacrée à l'appréciation de la situation du maintien scolaire ainsi que du décrochage scolaire dans le cycle primaire en vue de mieux mesurer la dynamique. Pour ce faire, le taux de survie jusqu'en dernière année du primaire (ISU¹¹) obtenu sur une dizaine d'années sera utilisé. Le taux de survie est la probabilité pour des enfants entrés à l'école primaire (CP1) d'atteindre un jour la dernière année (CM2) avec ou sans redoublement¹². Un tel indicateur s'estime à partir d'une technique de reconstitution de cohorte (**annexe1**).

L'analyse des taux de survie jusqu'en dernière année du primaire montre une évolution de la rétention en deux phases. Avant 2016, la probabilité pour un enfant, entré dans ce cycle d'enseignement, d'atteindre la dernière classe du cycle a connu une nette évolution en passant de 61,2% à 75,2% entre 2013 et 2016. Mais, elle a ensuite stagné voire baissé autour de cette dernière valeur jusqu'en 2020-2021.

En 2020-2021, le système éducatif ivoirien est donc capable de retenir au total plus de 71% des enfants qui entrent au CP1 jusqu'à la fin du cycle qu'ils redoublent ou pas. Par rapport au décrochage qui en résulte, il se dégage que son ampleur a ainsi diminué au fil des années. En effet, de près de 40% d'enfants entrés au CP1 qui sortiraient du cycle sans avoir atteint le CM2, les données de promotion et de redoublement enregistrées réestiment cette tendance à moins de 30% (**Graphique 10**).

Entre filles et garçons, on note également un changement de tendance. Jusqu'en 2018, les filles risquaient plus de décrocher que les garçons. En effet, sur cette période, le taux de survie des filles était plus faible que celui des garçons avec des écarts allant jusqu'à 7,1 points de pourcentage. Mais à partir de 2018, la tendance s'est inversée en faveur des jeunes filles qui ont désormais les taux de survie les plus élevés (**Graphique 11 et 12**) avec des écarts allant jusqu'à 5,3 points de pourcentage. Ainsi, les efforts déployés pour encourager le maintien des élèves en général et des filles en particulier semblent porter des fruits.

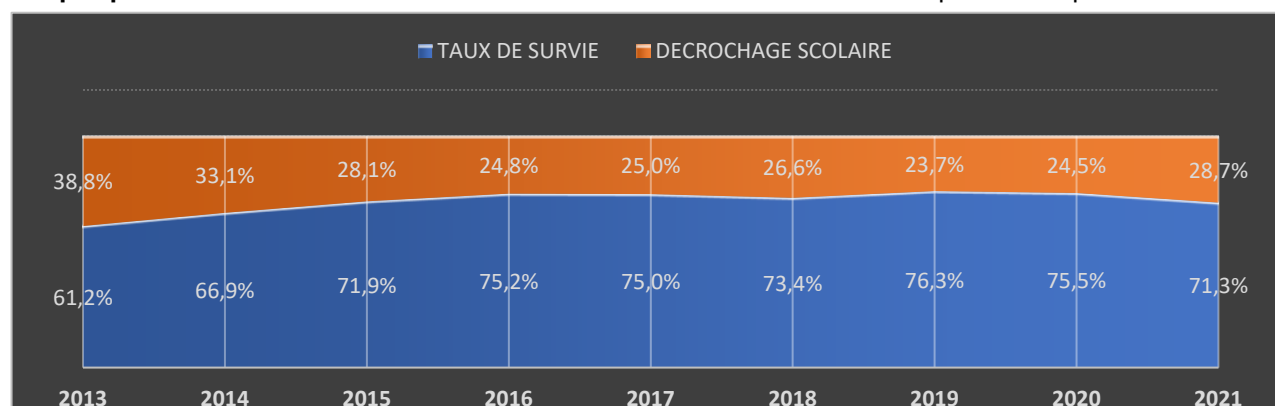
En définitive, l'analyse du maintien scolaire au primaire révèle que la survie jusqu'en dernière année du primaire est en nette évolution au fil des années. Depuis 2015, le taux de survie se maintient à au moins 70% ; ce qui signifie qu'au moins 70 enfants sur 100 rentrés au CP1 atteignent le CM2. Le décrochage scolaire au primaire est ainsi réduit. Il touche un élève sur quatre.

¹¹ ISU : Institut de Statistique de l'Unesco. <http://data.uis.unesco.org/>

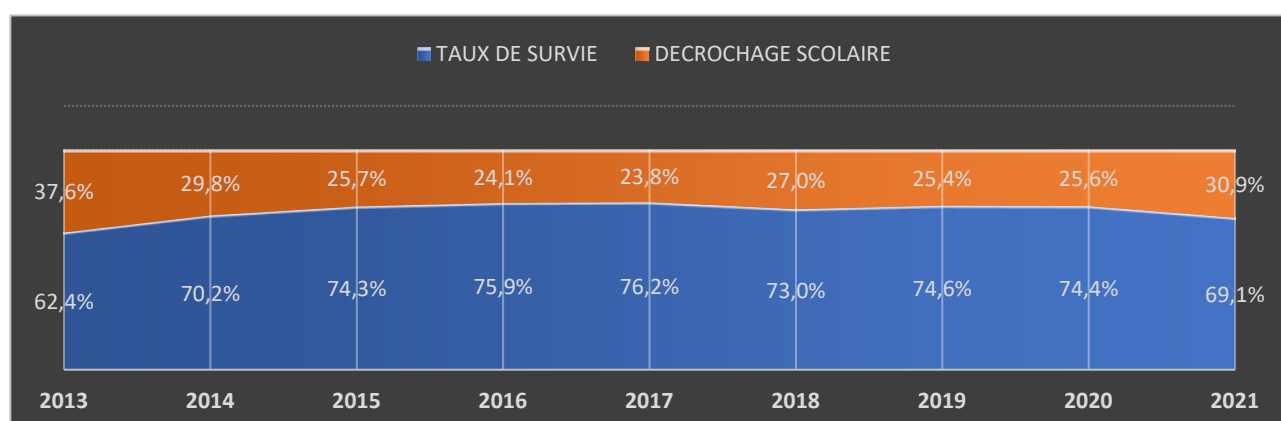
La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Pour un système éducatif de qualité, ce résultat doit être amélioré car aucun enfant ne doit sortir prématurément du système éducatif.

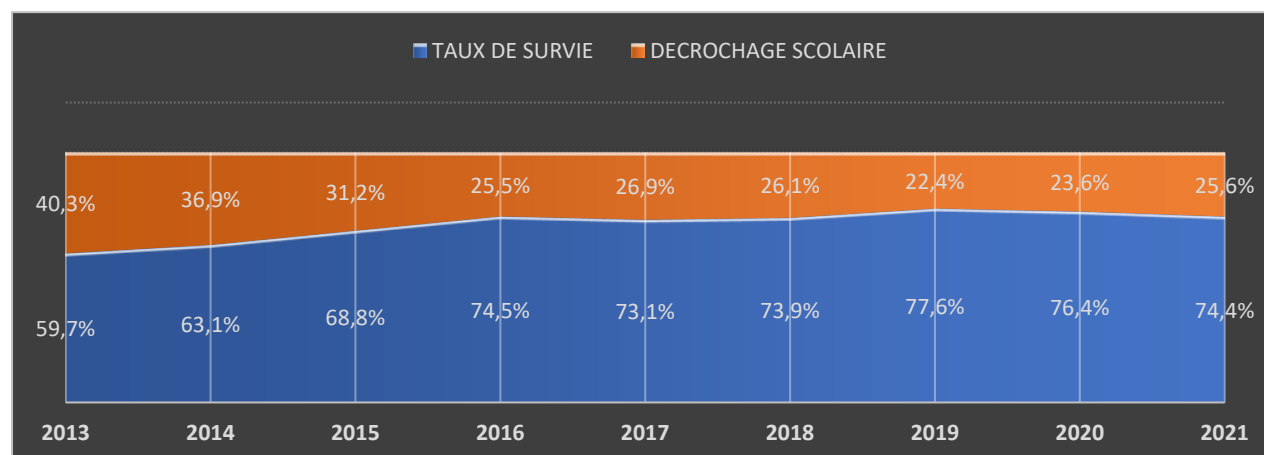
Graphique 10 : Evolution du taux de survie des élèves en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013



Graphique 11 : Evolution du taux de survie des **garçons** en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013



Graphique 12 : Evolution du taux de survie des **filles** en dernière année du primaire depuis l'année 2012-2013



La problématique de la qualité du système éducatif ivoirien

Annexe 1 : Reconstitution du parcours scolaire d'une cohorte d'enfant entrés au CP1 en 2012-2013

		CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	
Année N (2012-2013)	effectifs scolarisés	1000						
	promus	0						
	redoublants	0						
Année N+1	effectifs scolarisés	164	788					
	promus	0	788					
	redoublants	164	0					
Année N+2	effectifs scolarisés		272	629				
	promus		130	629				
	redoublants		142	0				
Année N+3	effectifs scolarisés		24	337	474			
	promus		0	217	474			
	redoublants		24	120	0			
Année N+4	effectifs scolarisés			61	355	344		
	promus			19	254	344		
	redoublants			42	101	0		
Année N+5	effectifs scolarisés			4	101	335	251	
	promus			0	46	258	251	----->> Promus sans redoublement
	redoublants			4	55	77	0	
Année N+6	effectifs scolarisés				13	132	323	
	promus				3	74	244	----->> Promus avec 01 redoublement
	redoublants				10	58	79	
Année N+7	effectifs scolarisés				2	26	173	
	promus				0	9	96	----->> Promus avec 02 redoublements
	redoublants				2	17	77	
Année N+8	effectifs scolarisés					3	50	
	promus					1	19	----->> Promus avec 03 redoublements
	redoublants					2	31	
Année N+9 (2021-2022)	effectifs scolarisés					0	7	
	promus					0	2	----->> Promus avec 04 redoublements
	redoublants					0	5	
Au total 612 promus au CM2 sur 1000 enfants de la même cohorte, soit un taux de survie de 61,2% .								

3 : Promotion, transition et achèvement

Dans cette section, il s'agit d'analyser l'efficacité interne dans les différents cycles d'enseignement. En effet, l'un des objectifs de tout système éducatif qui se veut de qualité est de faire en sorte que les enfants qui accèdent à la première année d'un cycle d'enseignement parviennent à la dernière année de celui-ci, dans le temps normalement imparti pour le cycle considéré. Il paraît donc judicieux d'analyser :

- la progression globale des élèves dans chaque degré d'enseignement ;
- la transition entre les différents cycles ;
- l'achèvement des différents cycles.

Cette analyse vient répondre à des questions essentielles :

- quel est le niveau de promotion enregistré dans les cycles pris globalement ?
- quelle est la proportion d'élèves qui passent d'un cycle à l'autre ?
- existe-t-il un goulot d'étranglement entre les cycles ?

Cette partie aborde successivement les points suivants :

- La situation des promotions et des transitions ;
- La situation des taux d'achèvement.

3.1 : Promotion et transition

La promotion est le passage des élèves d'une année d'études à l'autre, à l'intérieur d'un même cycle. Il se mesure par le taux de promotion.

Le taux de transition, quant à lui, permet d'apprécier le passage de la dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant. Ces deux indicateurs sont appréciés globalement à l'échelle du cycle.

3.1.1: Promotion

Il s'agit d'analyser le rapport entre le total des élèves d'un cycle qui sont promus en classe supérieure et le total des effectifs scolarisés dans le cycle durant l'année considérée.

Le **Tableau 49** met en lumière une amélioration des taux de promotion par cycle depuis 2007.

Dans l'enseignement primaire, on enregistre une progression assez nette du taux de promotion qui se maintient à 80% au minimum (**Tableau 49**). En effet, au cours de l'année scolaire 2014-2015, 82% des élèves du primaire sont parvenus à passer en classe supérieure. Et ce niveau

de performance n'a fait qu'évoluer pour être estimé en 2019-2020 à environ 86% contre 71% en 2007-2008. Cette amélioration trouve son explication dans la politique de réduction de la barre d'admission en 6^e en vigueur depuis la rentrée scolaire 2012-2013.

Au secondaire 1^{er} cycle, en moyenne 70% des élèves inscrits sont promus chaque année ; ce qui suggère que les redoublements et les décrochages scolaires diminuent.

Cette tendance est cependant légèrement modifiée en 2019-2020 où 68,6% seulement des élèves sont promus.

Au secondaire 2nd cycle, ce sont en général plus de 70% des élèves inscrits en seconde, première et terminale¹³ qui sont promus chaque année.

En somme, au minimum 7 élèves sur 10 sont promus chaque année quel que soit le degré d'enseignement. Un tel niveau de performance est très encourageant d'autant plus que les redoublements et abandons sont en net recul. Ainsi, les chances de voir chaque élève achever tous les cycles obligatoires (primaire et 1^{er} cycle du secondaire) sont élevées.

Tableau 49 : Evolution du taux de promotion par cycle d'enseignement, de 2008 à 2020(en %)

	2007-2008	2010-2011	2014-2015	2015-2016	2018-2019	2019-2020
Primaire	71,23	75,50	82,49	83,73	86,12	85,97
1er cycle	76,50	70,90	71,88	71,84	73,54	68,60
2nd cycle	70,80	55,77	70,56	73,68	76,75	71,05

3.1.2 : Transition

Une bonne transition entre cycles garantit une excellente continuité éducative dans le système éducatif. D'ailleurs, améliorer la transition inter-cycle (primaire-1^{er} cycle) fait partie des objectifs établis dans la stratégie nationale de progrès du système éducatif (Plan Sectoriel Education-Formation, PSE 2016-2025).

13- Les promus de la classe de terminale sont estimés à partir du taux de réussite au baccalauréat et des effectifs scolarisés chaque année.

• Transition de l'enseignement primaire au premier cycle du secondaire

A travers le cadre de résultat du PSE 2016-2025, il est envisagé une progression du taux de transition du primaire au 1^{er} cycle du secondaire pour atteindre 85% à partir de 2019 et 90% d'ici à 2025.

Les données scolaires révèlent que le taux de transition primaire-collège a bien évolué conformément aux attentes. En effet, en 2019, le taux réalisé (83,4%) n'est pas loin du taux attendu qui est de 85%. On observe également un bond dans l'évolution du taux de transition puisqu'il est passé à 91,0% en 2019-2020 (**Tableau 50**). Ainsi, après l'année 2019-2020, 9 élèves sur 10 de CM2 ont pu poursuivre leur scolarité en 6^{ème} en 2020-2021. Ce résultat est dû au fort taux de réussite au CEPE enregistré lors de la session 2020 (95,31%).

Par ailleurs, le maintien de la tendance à la hausse du taux de transition devrait permettre au système éducatif d'atteindre rapidement la transition parfaite (100%).

Entre filles et garçons, l'on relève un léger avantage en faveur des garçons dont le taux de transition est meilleur que celui des filles même si les écarts semblent être minimes (**Tableau 50**).

• Transition du premier au second cycle du secondaire

En ce qui concerne la transition entre le premier cycle et le second cycle du secondaire, elle reste faible dans l'ensemble (moins de 50%). Moins de la moitié des élèves en classe de 3^e parviennent à s'inscrire en classe de 2^{nde} générale. Il existe donc un goulot d'étranglement entre la classe de troisième et la classe de seconde. Ce goulot est en partie dû au taux de réussite au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) qui reste inférieur à 60%. En effet, au titre de l'année scolaire 2019-2020, le taux de réussite au BEPC était de 53,17% ce qui a pour conséquence d'entraîner un taux de transition de 40,56% (**Tableau 50**).

En définitive, si les taux de transition de l'enseignement primaire vers le premier cycle du secondaire sont maintenus à un niveau acceptable chaque année, davantage de progrès doivent être réalisés au niveau du second cycle du secondaire.

Tableau 50 : Evolution du taux de transition inter-cycle selon le sexe, de 2007 à 2020

	Taux de transition (%)					
	Primaire-1 ^{er} cycle			1 ^{er} cycle – 2 nd cycle		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
2007-2008	46,1	45,08	46,79	48,1	48,79	47,72
2010-2011	50,37	47,83	52,22	37,37	33,95	39,69
2012-2013	68,04	65,74	80,21	35,81	34,42	36,72
2014-2015	80,21	78,91	81,25	47,99	47,5	48,31
2015-2016	82,56	81,4	83,56	46,44	45,85	46,84
2018-2019	83,40	82,96	83,80	40,43	40,46	40,41
2019-2020	91,04	90,69	91,36	40,56	40,76	40,40

3.2 : Achèvement des cycles d'enseignement

Cette sous-section est consacrée à l'achèvement des cycles d'enseignement.

Dans l'enseignement primaire, en Côte d'Ivoire, il représente le pourcentage des enfants en âge d'être en dernière année du primaire (11 ans) qui y sont effectivement. Un taux d'achèvement élevé ou proche de 100% indique que la plupart ou tous les enfants en âge d'achever le cycle l'ont achevé normalement à l'âge requis. Un faible niveau d'achèvement signifie une faible transition entre cycles d'enseignement, une faible admission dans le cycle ou une entrée tardive dans le dernier niveau du cycle dû aux redoublements ou à une combinaison de ces facteurs.

Dans l'enseignement primaire

Le taux d'achèvement connaît une progression soutenue depuis une dizaine d'années. Il est passé de 51% en 2007-2008 à 83,7% en 2020-2021 (**Tableau 51**). En 2020-2021 donc, environ 84 enfants âgés de 11 ans sur 100 sont en dernière année du primaire. Ceci témoigne donc d'une scolarisation à l'âge requis (6 ans) et d'une bonne promotion au niveau du primaire.

Entre filles et garçons, des disparités existaient en termes d'achèvement avec un avantage pour les garçons allant jusqu'à 17 points de pourcentage d'écart (**Tableau 51**). Toutefois, cette tendance s'est inversée ces trois dernières années où l'on constate que le taux d'achèvement des filles est

meilleur que celui des garçons. L'écart entre les deux taux d'achèvement reste toutefois minime avec une différence de 3 points de pourcentage au maximum.

Au 1^{er} cycle du secondaire

Dans ce cycle, le taux d'achèvement a presque doublé en l'espace d'une dizaine d'années en passant de 32,7% en 2007-2008 à 57% en 2020-2021 (**Tableau 52**). Ainsi les nombreux efforts menés pour scolariser et maintenir les enfants à l'école ont permis à plus de la moitié des adolescents âgés de 15 ans d'achever le 1^{er} cycle du secondaire.

Entre filles et garçons, des disparités assez fortes existent en faveur des garçons et ne s'amenuisent pas au fil des années. En effet, les écarts au niveau des taux d'achèvement des filles et des garçons sont de l'ordre de 10 points de pourcentage.

Au 2nd cycle du secondaire

Le taux d'achèvement a triplé depuis 2007-2008 en passant de 11,2% à 30,0% en 2020-2021 (**Tableau 53**). En 2020-2021, 3 jeunes de 18 ans sur 10 sont en classe de terminale. Malgré ce bond prodigieux, le niveau d'achèvement au second cycle du secondaire reste tout de même faible. Ce niveau d'achèvement est probablement consécutif à une faible transition entre le premier et le second cycle, à une entrée tardive dans le dernier niveau du cycle (Terminale) en raisons aux redoublements. De plus des disparités existent entre les filles et les garçons mais les écarts sont plus faibles (**Tableau 53**).

En définitive, l'achèvement des cycles connaît une bonne évolution comme l'indiquent les taux d'achèvement qui sont en nette croissance.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 84 % des enfants de 11 ans achèvent le cycle primaire, 57 % des adolescents de 15 ans terminent le premier cycle du secondaire et 30 % des jeunes de 18 ans terminent le second cycle du secondaire. Ces chiffres sont révélateurs d'un important risque de déperdition entre les différents cycles d'enseignement. En effet, entre deux fins de cycle, ce sont au moins 25% des élèves qui décrochent ou sont retardés par des redoublements avant d'atteindre la fin du cycle suivant.

Tableau 51 : Evolution du taux d'achèvement du primaire selon le sexe

	2007-2008	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2015-2016	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ensemble	51,1%	54,3%	59,1%	63,9%	68,7%	80,5%	82,1%	83,7%
Filles	42,2%	46,3%	51,5%	58,8%	64,8%	79,8%	82,5%	85,0%
Garçons	59,8%	62,0%	66,3%	68,5%	72,4%	81,2%	81,8%	82,5%

Tableau 52 : Evolution du taux d'achèvement 1^{er} cycle du secondaire selon le sexe

	2007-2008	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2015-2016	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ensemble	32,7%	24,6%	33,2%	36,0%	41,3%	56,8%	54,6%	57,0%
Filles	23,8%	21,3%	27,6%	30,5%	35,2%	52,8%	49,2%	54,6%
Garçons	41,1%	27,9%	38,6%	41,2%	47,0%	60,4%	59,4%	59,1%

Tableau 53 : Evolution du taux d'achèvement 2nd du cycle du secondaire selon le sexe

	2007-2008	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2015-2016	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Ensemble	11,8%	8,2%	20,3%	16,2%	18,7%	26,6%	25,8%	30,0%
Filles	8,9%	7,1%	16,6%	13,6%	15,6%	22,9%	22,5%	28,3%
Garçons	14,5%	9,2%	24,0%	18,7%	21,6%	29,9%	28,8%	31,5%



COLLEGE AKONDA DIVO

ETUDES

Cadre spacieux, calme et propice aux études
Environnement sain

- Redonner à l'école tout son sens
- Inculquer le goût du travail et de l'effort
- Etablir un vrai partenariat Ecole-Parents
- Une dynamique équipe de professionnels

BP 854 Divo
college akondadivo@gmail.com
Tél: 32 76 17 64
Cel: 07 5880 9280
05 0582 0516 - 01 0275 5735



SPORT



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Accréditation n° 083/MIEMIS/GAT/DKJ/SOVA
REPUBLIQUE DE FRANCE
Réception de Déclaration de CRÉATION
de l'association n° W333006937
ACADEMIE AKONDA DIVO COTE D'IVOIRE

- Un terrain de jeu homologué par la FIF
- Des formateurs diplômés et rigoureux pour une formation de qualité
- Le matériel adéquat pour une formation de base solide de qualité
- Reconnu par l'Etat Français

E-mail: cffakonda@gmail.com
Cel: 05 0582 0516
07 5848 4049 - 01 4019 5161
Sis au domaine brevet derrière la préfecture de Divo

Chapitre 5 : Acquis scolaires

Toute activité d'enseignement se décompose en trois segments successifs :

- les intrants qui renvoient à tout ce qui doit exister pour qu'un enseignement ait lieu (salles de classe, élèves, curricula ...) ;
- le processus qui renvoie à tout ce qui se fait dans une école, c'est-à-dire l'ensemble des mesures et des actions engagées pour utiliser au mieux les intrants (leadership du chef d'établissement, suivi des élèves, collaboration entre enseignants...) ;
- Les résultats qui renvoient aux acquisitions scolaires et aux comportements des élèves c'est-à-dire tout ce qu'ils auront retenu à l'issue de l'enseignement.

La qualité de l'éducation peut être liée à ces trois segments. Toutefois, dans ce chapitre, l'accent est mis sur les acquisitions des élèves mesurables à partir des résultats aux examens et des évaluations nationales et internationales.

1 : Résultats aux examens scolaires

En Côte d'Ivoire, la transition entre cycles d'enseignement est assurée par le passage d'un examen qui permet d'évaluer les connaissances acquises par les élèves. Ainsi, la fin du cycle primaire est sanctionnée par le Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE), la fin du premier cycle du secondaire par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et la fin du second cycle du secondaire par le Baccalauréat (BAC).

1.1 : Résultats au CEPE

Le Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires est le premier diplôme dans le système éducatif ivoirien. Il sanctionne la fin du cycle primaire attestant ainsi l'acquisition des connaissances de base (Exploitation de texte, Orthographe, Eveil au milieu et Mathématiques).

L'examen du CEPE se déroule en deux phases : la première consiste en l'organisation de deux examens blancs qui comptent pour 40% sur la moyenne générale et la seconde est l'évaluation finale qui compte pour 60%. Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu au moins 85 points sur 170 soit l'équivalent de 10 de moyenne sur 20.

En 2020, en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID-19, le gouvernement a décidé de la suppression de cet examen scolaire. L'admission au CEPE a donc été prononcée sur

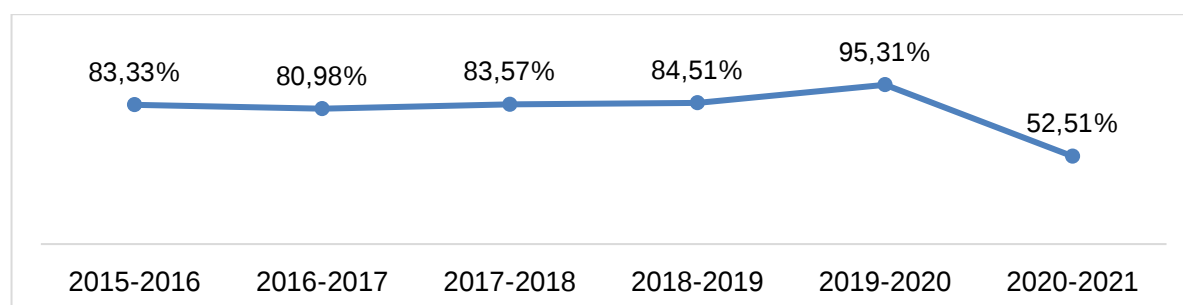
la base des notes de contrôle continu. Le taux de réussite national qui s'établit à 95.31% est en hausse par rapport à celui de 2019 qui était de 84.51%.

En 2021, sur 545 689 candidats effectivement présents dans les 2 367 centres de composition, 286 534 élèves ont été déclarés admis, soit un taux national d'admission de 52,51%. Ce taux a régressé de 42,80 points par rapport à celui de 2020 qui était de 95,31%. Selon le sexe, sur 266 790 filles présentées, 141 740 sont admises, soit un taux de réussite de 53,13% et sur 278 899 garçons présentés 144 794 sont également admis, soit un taux de réussite de 51,92%.

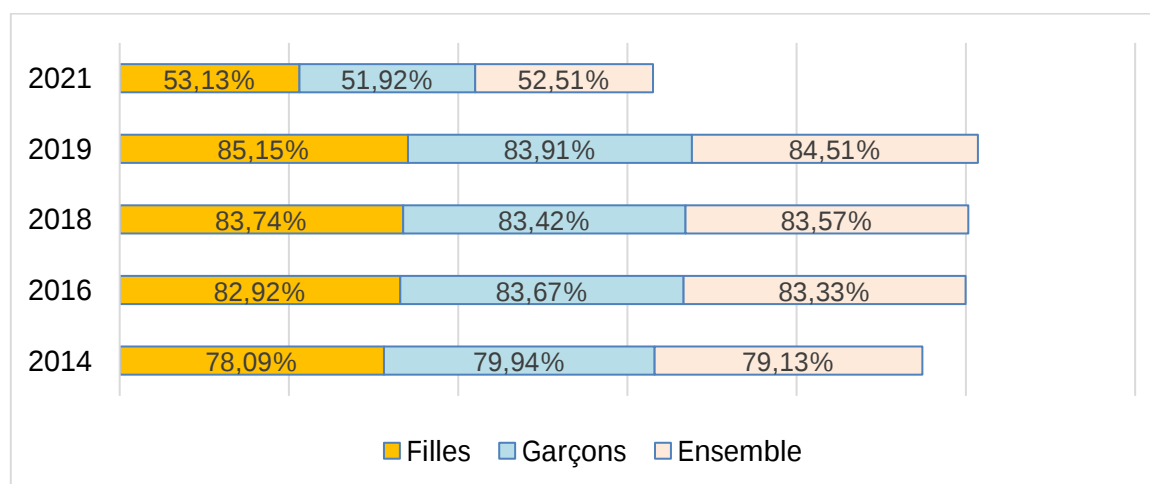
En observant l'évolution du taux moyen de réussite, sur les cinq dernières années, l'on note qu'en dehors de la baisse constatée en 2017, ce taux a toujours connu une hausse jusqu'en 2020. Cependant en 2021, il a fortement chuté en passant de 95,31% à 52,51% (**Graphique 13**).

Enfin, l'évolution du taux moyen de réussite selon le sexe montre que, depuis 2018, le taux de réussite des filles est plus élevé que celui des garçons. Elles ont donc de bien meilleurs résultats que ceux-ci (**Graphique 14**).

Graphique 13 : Evolution du taux moyen de réussite au CEPE, de 2016 à 2021



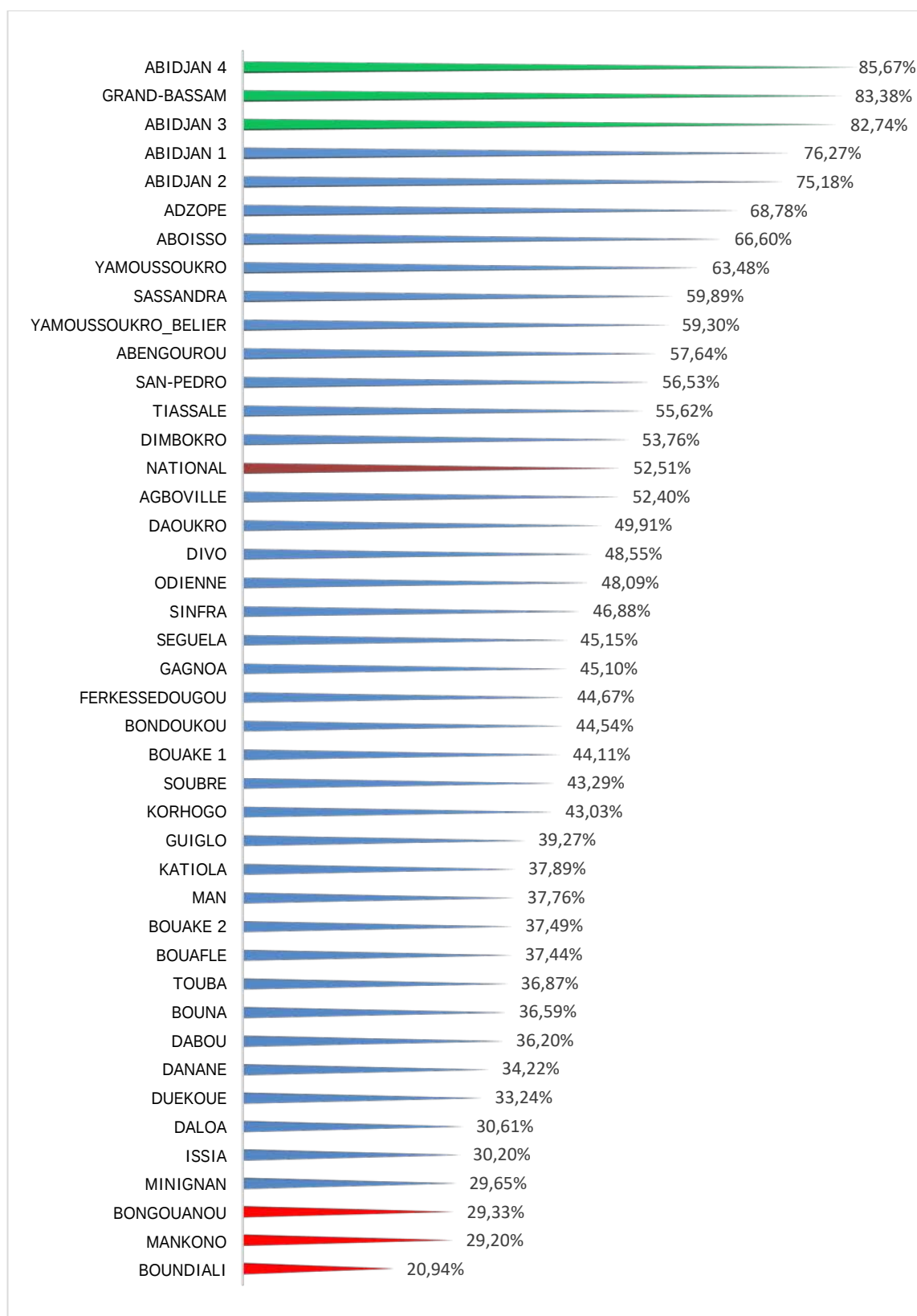
Graphique 14 : Evolution du taux moyen de réussite au CEPE selon le sexe de 2014 à 2021



L'analyse du taux de réussite dans les 36 Directions Régionales et les 5 Directions Départementales (GRAND-BASSAM, DANANE, ISSIA, SINFRA, TIASSALE) permet de faire les constats suivants (**Graphique 15**) :

- dans 25 DRENA et 3 DDENA, le taux de réussite est inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 52,51% ;
- dans 11 DRENA et 2 DDENA, le taux de réussite est supérieur à la moyenne nationale et les 4 DRENA d'Abidjan font partie des 5 meilleures ;
- dans 24 DRENA et 3 DDENA, le taux de réussite se situe en dessous de la barre des 50%. Autrement dit, dans ces régions éducatives plus de la moitié des élèves a échoué ;
- l'écart entre le taux de réussite de la DRENA ABIDJAN 4 (85,67%) et celui de la DRENA de BOUNDIALI (20,94%) est significatif. Dans la première, plus de 80 candidats sur 100 sont admis alors que dans la seconde, près de 80 candidats sur 100 ont échoué.

Graphique 15 : Taux moyen de réussite au CEPE par DRENA en 2021



1.2 : Résultats au BEPC

La fin du premier cycle du secondaire est marquée par l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Il permet de vérifier le niveau des élèves ayant franchi les quatre niveaux d'études de ce cycle d'enseignement, à savoir les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et d'envisager un passage de ceux-ci ou non au second cycle. Les élèves sont évalués à travers les épreuves obligatoires suivantes : Anglais oral et écrit, Composition française, Physique-chimie, Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Histoire-Géographie, Langue Vivante 2 (allemand ou espagnol), Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC) et Education Physique et Sportive (EPS).

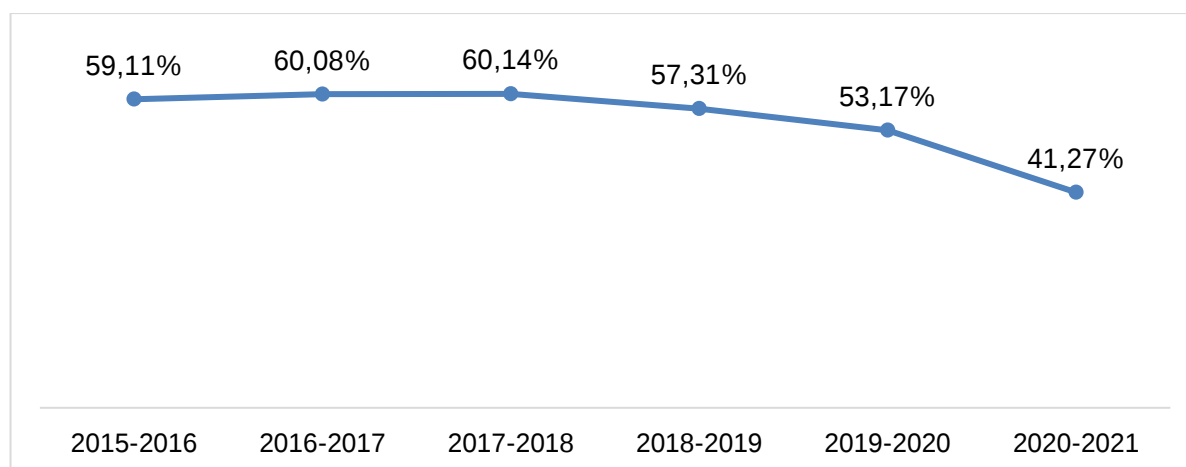
Pour être déclarés admis au BEPC, les candidats officiels ayant composé en Allemand ou en Espagnol (Langue Vivante 2) et non dispensés en EPS doivent obtenir un total pondéré de points au moins égal à 110 sur 220, soit une moyenne au moins égale à 10/20.

Au titre de l'année scolaire 2020-2021, l'examen du BEPC s'est déroulé effectivement dans les 816 centres de composition. Sur 468 668 candidats, 193 398 ont été déclarés admis, soit un taux national de réussite de 41,27% contre 53,17 % en 2020 ; ce qui équivaut à un recul de 11, 90 points (**Graphique 16**). Concernant les statistiques par sexe, le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles. Sur 246 651 garçons, 101 820, soit 41,28% sont admis tandis que sur 222 017 filles, 91 578, soit 41,25% le sont.

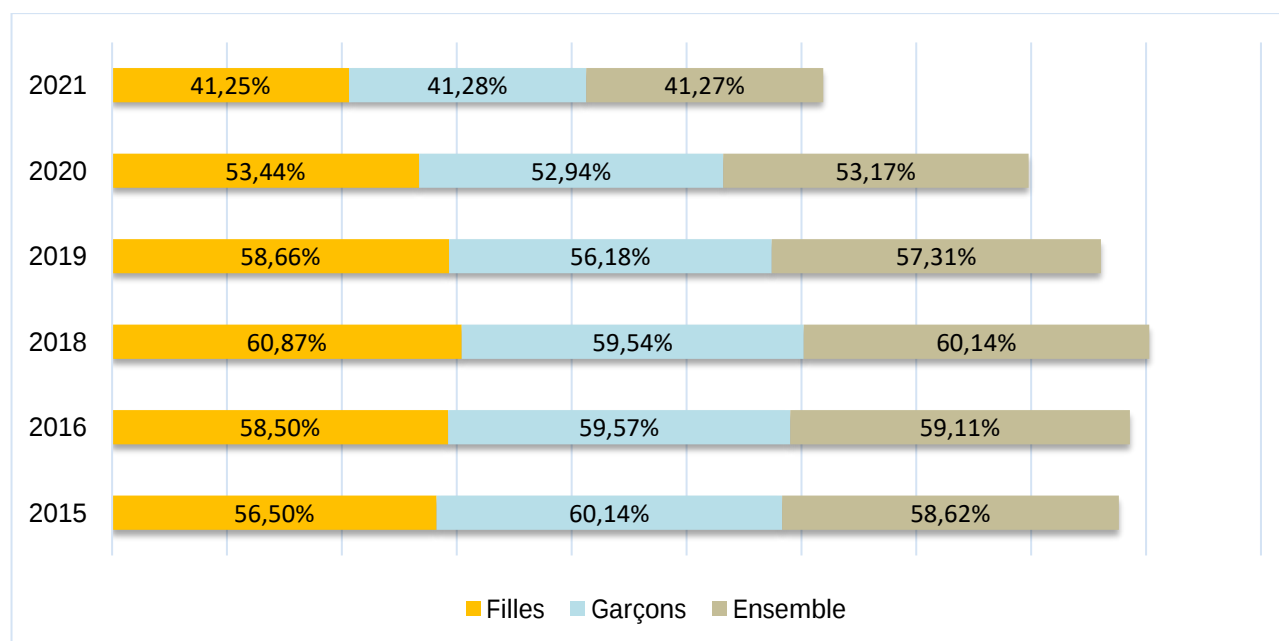
S'agissant de l'évolution du taux de réussite au BEPC, sur les six dernières années, on note qu'après deux années de légère hausse observée de 2016 à 2018, ce taux a considérablement baissé en passant de 60,14% en 2018 à 41,27% en 2021 ; ce qui représente une baisse de près de 19 points de pourcentage en 3 ans.

Relativement à l'évolution du taux de réussite au BEPC selon le sexe, sur les six dernières années, l'on remarque que lors des sessions 2015 et 2016, les garçons réussissent mieux que les filles. Mais à partir de la session 2018, la tendance s'inverse au profit des filles jusqu'en 2020. En 2021, l'écart entre le taux de réussite des filles (41,25%) et celui des garçons (41,28%) s'est considérablement réduit. Il est d'à peine de 0,03 point (**Graphique 17**).

Graphique 16 : Evolution du taux moyen de réussite au BEPC, de 2016 à 2021



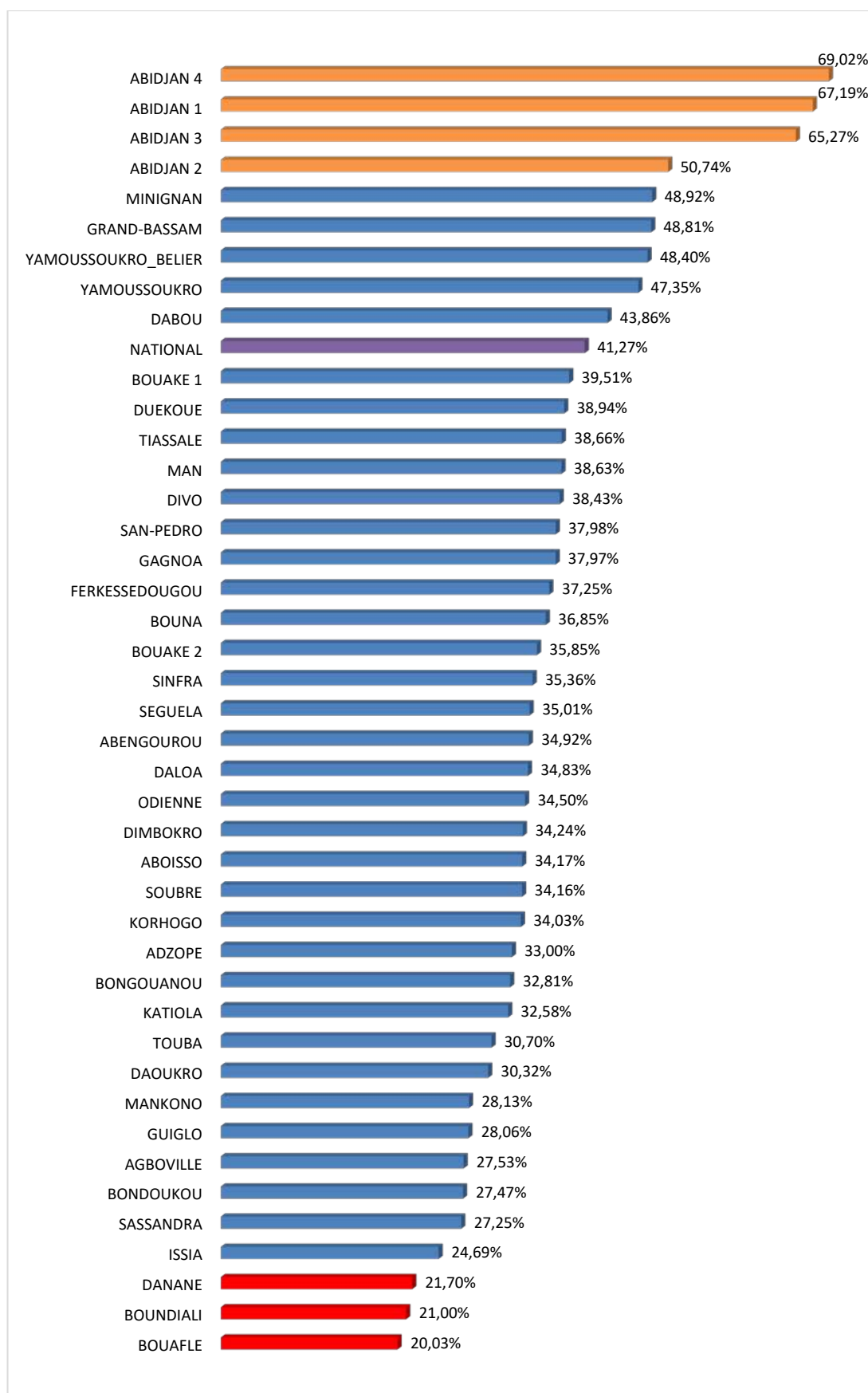
Graphique 17 : Evolution du taux moyen de réussite au BEPC selon le sexe de 2015 à 2021



Au niveau régional, l'analyse des taux de réussite au BEPC révèle qu'en 2021 :

- Les 4 DRENA d'Abidjan ont un taux de réussite supérieur à 50% ;
- 6 DRENA et 1 DDENA ont un taux de réussite supérieur au taux de réussite national (41,27%), par contre, 30 DRENA et 4 DDENA ont un taux de réussite inférieur au taux national ;
- La DDENA de DANANE (21,70%) et les DRENA de BOUNDIALI (21,00%) et de BOUAFLE (20,03%) ont les taux de réussite les plus faibles. Dans cette DDENA et ces DRENA, en moyenne, 79 candidats sur 100 ont été recalés.

Graphique 18 : Taux moyen de réussite au BEPC par DRENA/DDENA, en 2021



1.3 : Résultats au BAC

Le Baccalauréat est le sésame qui ouvre les portes des universités et des grandes écoles. L'élève admis au BAC accède à l'enseignement supérieur selon des critères qui prennent en compte sa série.

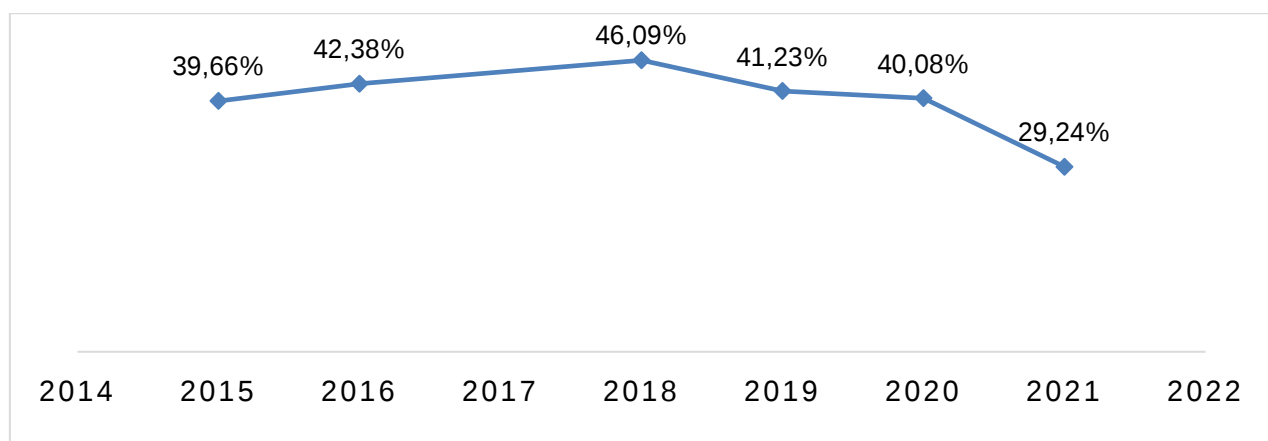
Il existe les séries suivantes : la série A (littéraire), la série D (scientifique à dominante sciences de la vie et de la terre), la série C (scientifique à dominante mathématiques et physique-chimie), la série E (scientifique à dominante mathématiques et technique), la série B (option économie et sociale), la série G (options secrétariat et comptabilité), la série H (option éducation musicale et arts plastiques et dramatiques) et la série F (options construction mécanique, électronique, génie civil et biochimie).

L'admission des candidats à l'examen est prononcée quand ils obtiennent au moins 200 points sur 400 pour les séries A, B, C, D et H et de 240 points sur 480 pour les séries E, F et G.

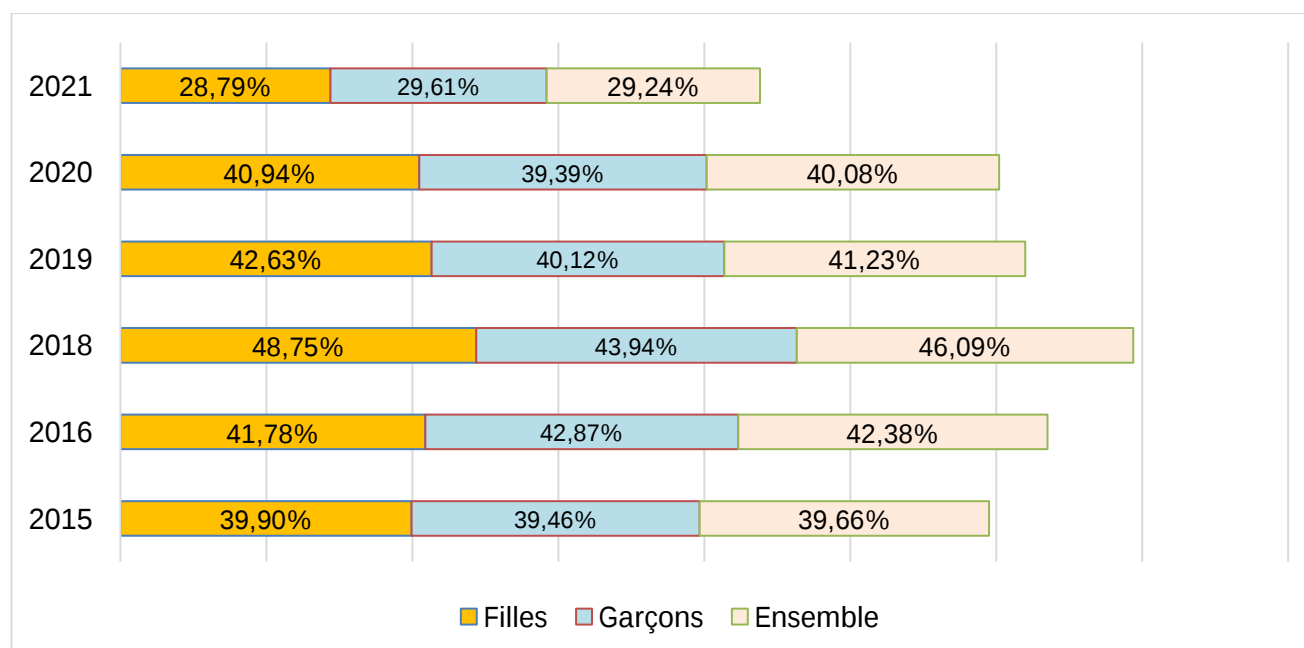
L'analyse des résultats du baccalauréat, de 2015 à 2021 révèle deux tendances. De 2015 à 2018, le taux de réussite est passé de 39,66% à 46,09%, soit une augmentation de 6,43 points de pourcentage en 3 années. Toutefois, à partir de 2018 jusqu'en 2021, il est en baisse continue. De 46,09%, il est passé à 29,24%, soit un écart de 16,85 points de pourcentage sur la période.

En 2021, le taux de réussite au BAC est de 29,24% contre 40,08% en 2020, soit une baisse de 10,84 points de pourcentage (**Graphique 19**). En outre, on remarque que le taux de réussite des garçons est passé de 39,39% en 2020 à 29,61% en 2021 (**Graphique 20**). Quant à celui des filles, il est passé de 40,94% à 28,79%. Notons que l'écart d'une année à l'autre est plus accentué chez les filles (12,15 points de pourcentage) que chez les garçons (9,78 points de pourcentage).

Graphique 19 : Evolution du taux moyen de réussite au BAC de 2015-2016 à 2020-2021



Graphique 20 : Evolution du taux moyen de réussite au BAC selon le sexe, de 2015 à 2021



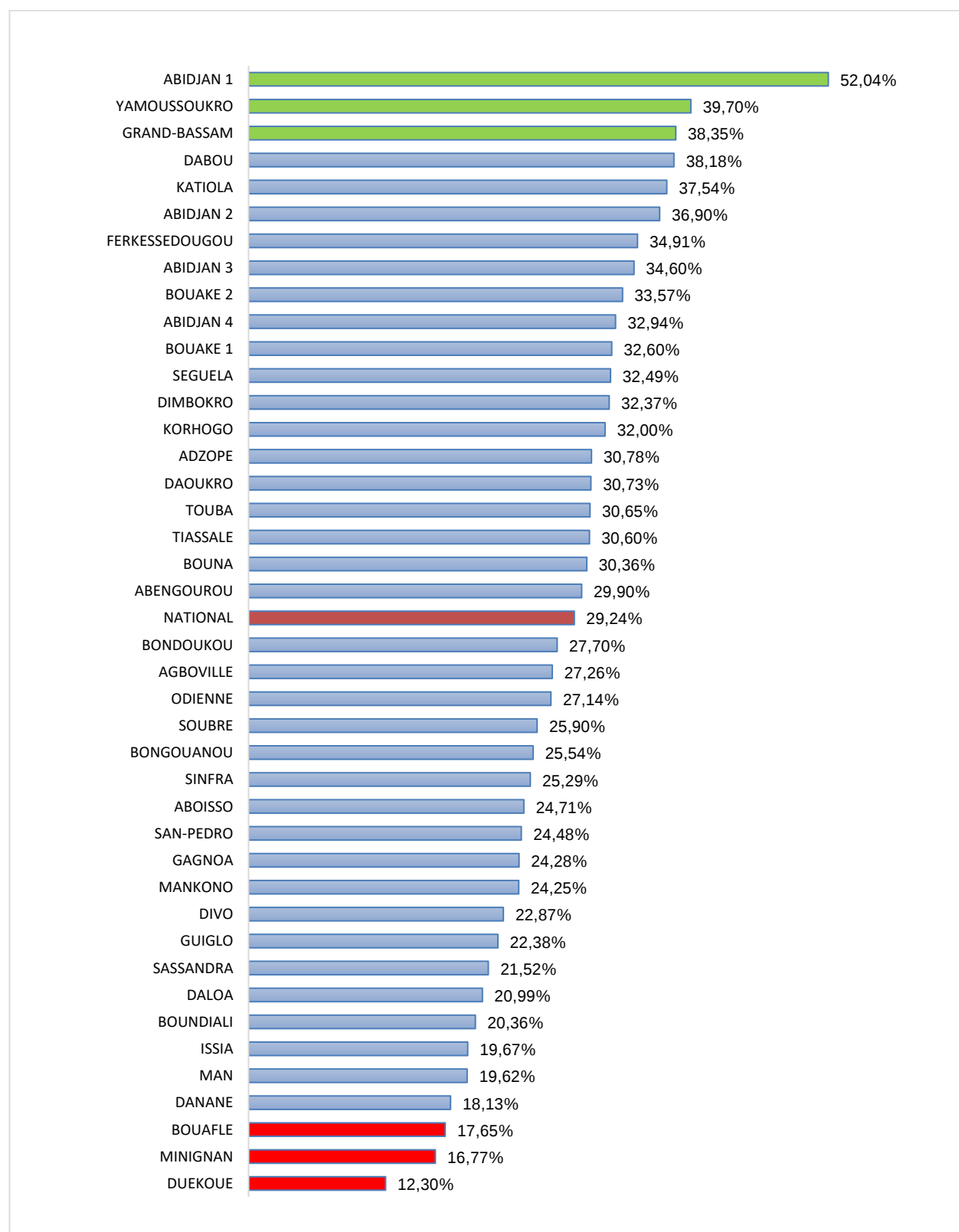
Au niveau régional, l'analyse des taux de réussite au BAC indique qu'en 2021 :

- seule la DRENA ABIDJAN 1 a un taux de réussite supérieur à 50% ;
- Sur les 36 DRENA et les 5 DDENA, 18 DRENA et 2 DDENA ont un taux de réussite supérieur au taux de réussite national (29,24%) ;
- 18 DRENA et 3 DDENA ont un taux de réussite inférieur au taux national ;
- les DRENA ABIDJAN 1 (52,04%), YAMOOUSSOUKRO (39,70%) et la DDENA de GRAND-BASSAM (38,35%) ont les taux de réussite les plus élevés ;
- dans les DRENA de BOUAFLE (17,65%), MINIGNAN (16,77%) et DUEKOUE (12,30%), le taux d'échec est énorme puisqu' en moyenne 84 candidats sur 100 ont été recalés ;
- l'écart entre les valeurs extrêmes des taux de réussite des régions est d'environ 40 points de pourcentage: ABIDJAN 1 (52,04%) et DUEKOUE (12,30%) ;
- le taux de réussite de filles est supérieur à celui des garçons dans 3 DRENA et 2 DDENA. Il s'agit d'ABIDJAN 1 (52,70% contre 51,20%), de BOUAKE 1 (36,10% contre 29,70%), de DABOU (38,25% contre 38,12%), d'ISSIA (20,33% contre 19,54%), et de TIIASSALE (31,10% contre 29,80%).

En définitive, malgré l'amélioration des résultats des élèves aux examens scolaires, les taux d'échec demeurent élevés. Si en 2020, la baisse des taux de réussite au BEPC et au BAC s'explique par la crise du COVID-19 qui a entraîné la fermeture des établissements scolaires pendant plusieurs mois, en 2021, la baisse drastique de ces taux pourrait se justifier par la mise en place

de nouveaux dispositifs de sécurité, de surveillance et de contrôle d'accès aux centres de composition initié par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

Graphique 21 : Taux moyen de réussite au BAC par DRENA/DDENA, en 2021



2 : Résultats des évaluations des acquis des élèves

L'évaluation des acquis des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages. Elle permet, d'une part, d'identifier les acquis et les difficultés de chaque élève afin de l'aider à progresser et d'autre part, d'apprécier la qualité d'un système éducatif sur la base des connaissances et compétences fixées par les programmes d'enseignement. De plus, elle constitue un outil de suivi de la qualité du système éducatif.

2.1 : Evaluations nationales

Pour apprécier le niveau des acquis scolaires, la Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP) du MENA a réalisé différentes évaluations (**Tableau 54**).

Tableau 54 : Tableau récapitulatif des évaluations réalisées par la DVSP

Années	Niveaux	Thèmes	Discipline
2016	CE1	Évaluation des compétences des élèves de CE1 en lecture et en mathématiques en Côte d'Ivoire	Mathématiques Français
2017	CP2/CE2	Évaluation normalisée à la fin des sous-cycles CP2 et CE2 de l'enseignement primaire en Côte d'Ivoire	Mathématiques Français
2019	CP2/CE1	Évaluation des apprentissages de base en lecture (EGRA) et en mathématiques (EGMA) dans les classes de CP2 et CE1 en Côte d'Ivoire	Lecture Mathématiques

2.1.1 : Evaluation des compétences des élèves de CE1 en lecture et en mathématiques

Cette évaluation a été faite en mai 2016, au moment où la Côte d'Ivoire s'engageait dans la politique de scolarisation obligatoire. Il était nécessaire de mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et d'envisager la mise en œuvre d'actions spécifiques visant à soutenir les efforts de développement du secteur de l'éducation de base.

Les résultats de cette évaluation montrent que le score des élèves de CE1 est faible. En effet, sur 100 points ils n'ont obtenu qu'un score moyen de 32,2 en mathématiques et de 38,9 en lecture. Cette étude a également mis en relief les inégalités de performances en défaveur des filles. Les filles sont en moyenne moins performantes que les garçons aussi bien en lecture qu'en mathématiques. Par ailleurs, en milieu rural, les élèves éprouvent de grandes difficultés en lecture et en mathématiques (**Tableau 55**).

Tableau 55 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques et en lecture au CE1 par sexe et par milieu, en 2016

Sexe/Milieu		Mathématiques	Lecture
Sexe	Garçons	33,4	39,0
	Filles	31,0	38,9
Milieu	Rural	27,6	32,4
	Urbain	35,9	44,1
Score moyen		32,2	38,9

2.1.2 : Évaluation normalisée à la fin des sous-cycles CP2 et CE2 de l'enseignement primaire

Les objectifs de cette étude étaient (i) de vérifier si tous les élèves disposent des compétences et attitudes attendues (fixées par les programmes scolaires) à la fin de chaque sous-cycle du primaire, (ii) d'évaluer l'efficacité de l'évaluation normalisée et d'apprécier sa pertinence dans les modalités de passage.

▪ Au niveau du CP2

S'agissant des performances des élèves du CP2, le score moyen en français /lecture est très insuffisant. Sur 100 items, ils n'ont réussi que 38,58.

En mathématiques, les résultats sont très moyens (49,08 items réussis sur 100) et passables dans les domaines comme la géométrie, les nombres et opérations. En moyenne 20% des élèves éprouvent de très grandes difficultés en fin de cycle préparatoire (**Tableau 56**).

Enfin, quel que soit le milieu, l'écart entre les scores moyens des élèves est prononcé dans toutes les disciplines. Les élèves des écoles implantées en milieu rural ont de moins bonnes performances.

Tableau 56 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques, en français et en EDHC au CP2 par sexe et par milieu, en 2017

Sexe/Milieu		Français	Mathématiques	EDHC
Sexe	Garçons	36,0	49,1	60,2
	Filles	35,1	49,1	58,0
Milieu	Urbain	50,9	55,8	68,4
	Rural	21,7	43,1	51,1

▪ Au niveau du CE2

En Français, les élèves ont réussi 51,9 items sur 100, en Mathématiques, 50,5 items sur 100 et en Etude du Milieu, 49,5 items sur 100 (**Tableau 57**).

Si en Mathématiques et en Etude du Milieu, les garçons ont obtenu les meilleures performances, en Français par contre, les filles ont de meilleurs résultats.

Tableau 57 : Répartition des scores moyens des élèves en mathématiques, en français et en étude de milieu au CE2 par sexe et par milieu, en 2017

Sexe/Milieu		Français	Mathématiques	Etude du Milieu
Sexe	Garçons	51,5	51,6	50,2
	Filles	52,3	49,4	49,0
Milieu	Urbain	60,2	54,6	55,7
	Rural	43,4	46,2	43,2

2.1.3 : Évaluation des apprentissages de base en lecture EGRA¹⁴ et en mathématiques EGMA¹⁵ dans les classes de CP2 et CE1

Le test complet EGRA comporte 8 tâches et celui d'EGMA 7 tâches. Les élèves ont été évalués suivant ces outils adaptés au contexte ivoirien. Pour l'outil EGRA, sept tâches sur huit ont été retenues au CP2 et les huit tâches au CE1 pour le pré-test.

Pour l'outil EGMA, toutes les sept tâches ont été retenues autant au CP2 qu'au CE1 pour le pré-test. Le score global moyen du test EGRA au CP2 est de 7,25 sur 100 : il est révélateur des faibles résultats et des grandes difficultés éprouvées par les élèves en partie à cause de la langue d'enseignement/d'apprentissage.

Le score global moyen obtenu par les élèves de CP2 au test EGMA est de 26,10 sur 100. Ce score est faible parce qu'il est largement inférieur à la moyenne (50 sur 100).

En ce qui concerne les compétences des élèves de CE1, en EGRA, le score global moyen est de 12,90 sur 100. Ce résultat est faible et traduit les mêmes difficultés liées à la langue d'enseignement/d'apprentissage. Le score global moyen du test EGMA est de 38 sur 100. Il est insuffisant et inférieur à la moyenne (50 sur 100)

Toutes ces évaluations font ressortir la faiblesse des performances des élèves de CE1 au primaire en lecture et en mathématiques.

¹⁴ Early Grades Reading Assessment

¹⁵ Early Grades Mathematics Assessment

2.2 : Evaluations internationales

Le rapport 2019-2020 du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC) indique que 67% des élèves de CP2 de Côte d'Ivoire ont réalisé une performance inférieure au seuil « suffisant » de compétences en Français. La performance en mathématiques est nettement meilleure avec 68% des élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétences. Toutefois, pour le niveau CM2, 60% des élèves se situent en deçà du seuil « suffisant » de compétences en Français et 83% en Mathématiques. Ces résultats placent la Côte d'Ivoire parmi les moins performants des 14 pays ayant participé à l'évaluation.

RENTÉE SCOLAIRE
2021-2022

CPAG - Daloa
L'effort fait des forts

COLLEGE PRIVE ANE DE GREGBEU

GREGBEU

C.P.A.G



- Administration
- Cantine scolaire
- Salles spécialisées
- Infimerie
- Toilettes

NOS REUSSITES AUX BEPC

2015 – 2016 : 100%

2016 2017 : 85%

2017 – 2018 : 83%

2018 – 2019 : 96,66%

2019 - 2020 : 70% et 57% au BAC



Tél: 32 78 73 17
07 7930 9955 - 07 0715 0225

Mail: collegeanedegregbeu@gmail.com

CONCLUSION

Ce document d'analyse statistique présente de façon panoramique les indicateurs essentiels relatifs à la situation de la qualité de l'éducation, au titre de l'année scolaire 2020-2021.

Au niveau des infrastructures scolaires, l'analyse a dévoilé une évolution importante du nombre de structures scolaires, quel que soit le cycle d'enseignement. Toutefois, dans l'enseignement secondaire, le nombre d'établissements privés continue de croître considérablement au détriment des établissements publics. Par ailleurs, la situation des commodités au sein des infrastructures scolaires demeure une préoccupation majeure. Les proportions de structures scolaires ne disposant pas de commodités d'hygiène et d'assainissement sont élevées. Pourtant, ces commodités sont des déterminants de la qualité car elles garantissent aux élèves des conditions idéales d'apprentissage. En outre, l'existence de plusieurs salles de classe en mauvais état ou en matériaux provisoires et leur sous équipement en tables-bancs dégradent davantage les conditions d'enseignement. L'analyse a également montré la faiblesse des ratios manuels de français et de mathématiques par élève. Malgré la gratuité des kits scolaires, 29 413 élèves des écoles primaires publiques n'en ont pas reçu.

Concernant l'environnement scolaire, l'analyse a mis en lumière que le fonctionnement du système éducatif est affecté par des conflits dont les conséquences sur les heures de cours d'enseignement sont désastreuses.

Quant aux violences en milieu scolaire, dans l'enseignement primaire et secondaire, les violences physiques et psychologiques sont toujours manifestes. La répartition du nombre d'élèves victimes de violences par type, par milieu et par sexe met en exergue l'insécurité qui règne dans les établissements scolaires. Malheureusement, en dépit de l'existence d'un cadre institutionnel qui protège les droits des enfants, très peu de cas de violences sont référés aux autorités compétentes.

Concernant les conditions d'encadrement, le système éducatif ivoirien se caractérise par des classes à effectifs pléthoriques au primaire et au secondaire. Cela engendre un accroissement de la charge d'encadrement des élèves par les enseignants. En plus, l'on enregistre une proportion élevée d'enseignants non qualifiés dans le privé.

L'analyse des flux a permis d'apprécier la dynamique interne en termes de promotion, de rétention, de maintien, de redoublement et d'abandon. Les indicateurs ont dévoilé une amélioration des taux de promotion et d'achèvement au primaire et au secondaire général.

Par ailleurs, les données ont montré une baisse des indicateurs du redoublement, et du taux d'abandon dans l'enseignement primaire et au secondaire. Cette baisse dénote une amélioration progressive de la qualité de l'éducation.

Par ailleurs, les données indiquent que les résultats aux différents examens scolaires et aux évaluations nationales et internationales ne sont pas à la hauteur des attentes de la communauté éducative. En effet, les taux d'échec aux examens scolaires et les contreperformances aux évaluations standardisées sont préoccupants. En moyenne, plus de 50% des élèves candidats aux examens à grand tirage (CEPE, BEPC, BAC) ont échoué. Toutes les évaluations font ressortir la faiblesse des performances des élèves en lecture et en mathématiques.

Beaucoup de progrès ont été réalisés par les autorités, les acteurs et les partenaires pour le développement des infrastructures scolaires de base par les constructions de nouvelles salles de classe, de collèges et le recrutement d'enseignants. Mais le défi de la qualité demeure.

Au regard de ce qui précède, il reste encore des efforts à fournir au niveau des acteurs du système éducatif pour améliorer la qualité. Le MENA doit prendre toutes les dispositions pour accroître le renforcement de capacité des enseignants, le suivi et les évaluations des enseignements.

Il faut également inciter à une réflexion autour des pratiques visant à l'identification, avec tous les acteurs, des différents leviers de changement à activer, afin de projeter et de mettre en œuvre de façon collective des trajectoires de transformation du système éducatif.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION
Enseignement Général et Technique



*Eveiller la joie de travailler
et de connaître*

COLLÈGE PRIVÉ DOMIGBAN DE KATIOLOLA

Code : 058200

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022



Les frais d'inscription donnent droit :

- 1 macaron
- 1 carnet de correspondance
- 1 chemise à rabat
- 1 tenue de sport
- 1 visite médicale
- 1 accès à la salle informatique
- 1 accès à la bibliothèque
- 1 accès à l'infirmerie

De la
**6^{ème} à la
Terminale**

Dans un cadre spacieux,
agréable, bien aménagé
pour votre réussite

Quartier Konankaha extension ; suivre les panneaux d'indication



DIRECTION DES STRATÉGIES DE LA PLANIFICATION ET DES STATISTIQUES
